



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-029
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

OBJET : Cession partielle de la parcelle cadastrée C n°1019 sise au Parc d'Activités des Hauts de Grasse

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-21, L2241-1 ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2111-1 et suivants, L3211-14 ;

VU les articles 815 et suivants du Code civil ;

VU le Plan Local d'Urbanisme de la commune et notamment l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°2 relative au Parc d'Activités des Hauts de Grasse ;

VU l'offre d'achat de M. Benoit MARTEL en date du 12/03/2024 au prix de 6.000 € (Six mille euros) ;

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_029-DE
Reçu le 05/04/2024

CONSIDERANT que la parcelle C 1019 représente une bande étroite d'une superficie cadastrale de 1 180 m² et d'une largeur d'environ 4m,

CONSIDERANT que cette parcelle est détenue en indivision entre plusieurs propriétaires,

CONSIDERANT que la commune détient 1/8^{ème} des droits indivis de ladite parcelle,

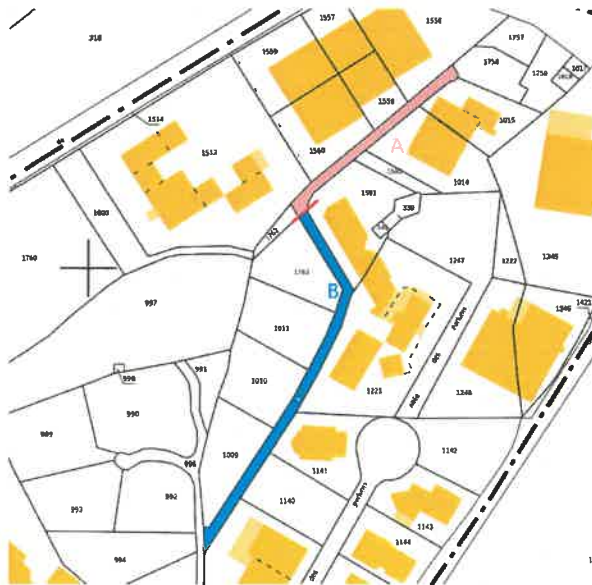
CONSIDERANT qu'à ce jour une portion de la parcelle est utilisée en tant que voie de desserte de certaines propriétés et que l'autre portion est inutilisée, constituée d'un chemin de terre,

CONSIDERANT que dans le cadre de la modification n°4 du PLU approuvée par délibération du 5 octobre 2022, les aménagements projetés du Parc d'Activités ont été modifiés,

CONSIDERANT que la commune n'a pas vocation à demeurer dans l'indivision et souhaite en sortir,

CONSIDERANT que les négociations n'ont à ce jour, et après plusieurs mois de travail, pas permis de procéder à une sortie totale du statut de l'indivision sur la parcelle,

CONSIDERANT toutefois que les indivisaires seraient favorables à une cession partielle portant sur une superficie de 735 m² environ et représentant le lot B (en bleu) à diviser de la parcelle section C n°1019 suivant le plan ci-après,



CONSIDERANT que M. Benoit MARTEL, indivisaire majoritaire (4/8^{ème}) par le biais de diverses sociétés dont il est gérant, souhaite les acquérir pour agrandir ses fonds contigus et propose d'acquérir notre quote part indivise pour un montant de 6 000 € (Six mille euros),

CONSIDERANT que cette opération ne permet pas une sortie totale de l'indivision, telle que nous l'aurions souhaité,

CONSIDERANT toutefois qu'elle permet a minima de céder les droits de propriété détenus par la commune sur une parcelle de terre ne présentant aucun intérêt pour des aménagements publics et générant simplement des obligations d'entretien, de gestion et des responsabilités,

CONSIDERANT au surplus, que cette opération permet de préserver notre droit de propriété sur l'espace dédié à la voirie et à la desserte de plusieurs propriétés au sein du Parc d'Activités,

CONSIDERANT que cette cession, bien que partielle, présente un intérêt pour la commune,

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_029-DE
Reçu le 05/04/2024

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **DE CEDER** les droits indivis à hauteur de 1/8^{ème} appartenant à la commune sur la portion de parcelle C n°1019 désigné lot B d'une superficie approximative de 735 m² tel que désigné sur le plan ci-dessus pour un montant de 6 000 € (Six mille euros),
- **DE DIRE** que l'ensemble des frais liés à cette opération dont notamment les frais de géomètre et de mutation seront à la charge de l'acquéreur,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder à l'ensemble des démarches nécessaires à cette opération et à signer l'ensemble des documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.


Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-030
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

OBJET : Création d'un poste d'Adjoint Technique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L313-1 et suivants ;

Le Maire rappelle à l'assemblée que :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_030-DE
Reçu le 05/04/2024

Considérant ~~qu'il est indispensable de mettre à jour le tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.~~

Compte tenu qu'un agent actuellement en contrat accompagnement dans l'emploi au sein des services techniques, à temps complet arrive au terme de son contrat fin mai et qu'il convient de maintenir ce service à effectif constant et ce afin d'assurer la continuité du service public.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **DE CREER** à partir du 1^{er} juin 2024, un emploi permanent d'Adjoint Technique à temps complet à raison de 35 heures par semaine pour occuper des fonctions d'agent polyvalent au sein des Services Techniques.
- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence.
- **D'AUTORISER** le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires,
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_031-DE
Reçu le 05/04/2024

TABLÉAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE SAINT-GÉNAISE SUR VIVANT

DATE DE DERNIERE MISE A JOUR : 01/03/2024

EMPLOIS DE DROIT PUBLIC PERMANENTS :

Filière	Cadre d'emplois	Grade	Noméros de délibération(s) de création	Nombre d'emplois (avec la même quotité horaire hebdomadaire)	Quotité horaire hebdomadaire de l'emploi créé par délibération	Nombre de ces emplois POURVUS	Observation			
ADMINISTRATIVE	ATTACHE TERRITORIAL	Attaché Principal	2017-061	1	35	1				
		REDACTEUR	Rédacteur Principal 1er classe	2022-023 2023-086	2	35	1 1			
		Rédacteur Principal 2ème classe	2022-100	1	35	0	Poste à supprimer au 01/04/24 mutation mars 2024			
	ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif		2022-024	4	35	1			
				2018-054			1			
				2023-086			1			
				2020-003			1	20	1	
				2022-059			1	35	1	
		Principal de 2ème classe	2014-018	0	1 poste à supprimer (mutation au 02/01/2024)					
	Principal 1er classe		2020-035	1		1	mutation en 2023 (remplacement CDD adjoint administratif)			
			2021-054	0	retraite mars 2024					
			2013-099	1		1				
			2023-025	1	18	1	Agent en détachement sur le grade			
		TECHNIQUE	TECHNICIEN TERRITORIAL	Technicien principal de 2ème classe	2022-059	1	35	1		
	Technicien			2021-078	1	35	1			
AGENT DE MAITRISE	Agent de Maîtrise Principal		2020-035	1	35	1				
	Agent de Maîtrise		2021-078 2022-059	2	35	2				
ADJOINT TECHNIQUE	Adjoint Technique			2018-045	4	35	0	1 poste à supprimer au 01/04/2024 (réussite concours ATSEM)		
				2022-061			1			
				2017-047			1			
				2022-069			1			
				2022-060			4	17,5	4	
			2022-070	1	24,5	1				
Adjoint Technique Principal 2ème classe			2023-026	0	1 poste à supprimer au 01/04/2024 (intégration ATSEM)					
			2017-061	1		1				
			2021-054	0	mutation au 31/12/2023 en cours de remplacement					
			2020-035	2	35	2				
			2020-035	2	31,5	1				
		2022-059	1	31,5	1					
		2023-026	1		1					
Adjoint Technique Principal 1er classe		2020-035	2	35	1					
ANIMATION	ADJOINT DU PATRIMOINE	Principal 1er classe	2022-059	1	35	1				
		Adjoint du Patrimoine	2023-032	1	35	1				
POLICE MUNICIPALE	AGENT DE PM	Brigadier- Chef Principal	2011-069	1	35	1				
		Gardien Brigadier	2022-058	1	35	0				
	ADJOINT TECHNIQUE	Adjoint Technique (ASVP)	2023-063	1	35	1				
SOCIALE	ATSEM	Principal 1er classe	2017-061	1	31,5	1				
			2021-054	1	18,2	0	1 poste à supprimer après période de détachement juillet 2024			
			2023-025	1	35	1				
		Principal 2ème classe	2020-035	1	35	1				
			2020-035	1	31,5	1				

EMPLOIS DE DROIT PUBLIC NON PERMANENTS :

50,00

41,00

Filière	Catégorie hiérarchique	Cadre d'emplois	Grade	Noméros de délibération(s) de création	Fondement de la loi n°84-53	régles de durée	durée prévue	Nombre d'emplois (avec la même quotité horaire hebdomadaire)	Quotité horaire hebdomadaire	Nombre de ces emplois POURVUS	Nombre de ces emplois NON POURVUS

EMPLOIS DE DROIT PRIVE :

Type de contrat	Catégorie hiérarchique correspondante (Recueil n°6)	Fonctions	Nombre d'emplois	Quotité horaire hebdomadaire	Commentaires
CUI-CAE	C	Agent polyvalent des Services Techniques	1	35	contrat 1 an délibération 2023 -064 modifié par délibération 2023-087
CUI-CAE	C	Agent polyvalent des Services Techniques	1	30	contrat 1 ans délibération 2023 - 089
CUI-CAE	C	Agent polyvalent des Services administratif	1	30	contrat 1 ans délibération 2024-018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-031
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

OBJET : Suppression de poste et modification du tableau des effectifs

VU le code Général des Collectivités Territoriales, conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

VU le tableau des effectifs,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 12 mars 2024 ;

CONSIDERANT que les emplois de chaque collectivité sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_031-DE
Reçu le 05/04/2024

CONSIDERANT qu'il est indispensable de mettre à jour le tableau des effectifs en cas de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité par délibération.

Compte tenu de la réussite au concours d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe d'un adjoint technique au sein de l'école et de la création du poste correspondant par délibération n°2023-025 en date du 29 mars 2023,

Compte tenu de la validation des acquis de l'expérience d'un adjoint technique principal de 2^{ème} classe au sein de l'école et son intégration après détachement sur un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe vacant,

Compte tenu du départ par voie de mutation d'un Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et de son remplacement par un poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe créé par délibération 2023-086 le 27/10/2023,

Compte tenu du départ par voie de mutation d'un rédacteur principal de 2^{ème} classe et de la réorganisation des missions en interne.

Il convient de supprimer les emplois vacants correspondants.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **DE SUPPRIMER** à partir du 1^{er} avril 2024 :
 - Un poste d'Adjoint Technique à temps complet au Service Ecole.
 - Un poste d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.
 - Un poste d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe au sein des services administratifs.
 - Un poste de rédacteur Principal de 2^{ème} classe au sein des services administratifs.
- **DE MODIFIER** le tableau des postes et des effectifs en conséquence, à compter du 1^{er} avril 2024.
- **D'AUTORISER** le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :

SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2023

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M PIERRE YVES SIKLI

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

DU 01/01/2023 AU 16/02/2024

Population 4028

Nomenclature M57

Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale		3
1 Bilan synthétique	Etat I-1	4
2 Bilan	Etat I-2	5
2.1 Bilan Actif		
2.2 Bilan Passif		
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3	9
4 Compte de résultat	Etat I-4	11
5 Annexe		13
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5	14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire		16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1	17
2 Résultats d'exécution	Etat II-2	18
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3	19
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4	23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs		33
1 Balance des comptes	Etat III-1	34
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2	63
4EME PARTIE : Page des signatures		64

006-210601183-20240328-2024_032-DE

Reçu le 05/04/2024

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	21 062,32
Subventions d'investissement versées	1,31	Neutralisations et régularisations	701,46
Autres immobilisations incorporelles	270,32	Réserves	11 292,07
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	
Terrains	4 640,08	Résultat de l'exercice	760,78
Constructions	12 589,74	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	8 736,87	TOTAL FONDS PROPRES (I)	33 816,63
Réseaux divers	755,66	PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel	601,85	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		DETTES FINANCIÈRES	
Autres	1 177,77	Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours	5 954,99	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	3 548,07
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	664,23	Dettes financières et autres emprunts	4,21
Immobilisations financières (nettes)	19,03	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	3 552,27
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	35 411,86	DETTES NON FINANCIÈRES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	758,18
Stocks		Autres dettes non financières	80,13
Créances	205,49	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	838,31
Trésorerie	2 592,53	TOTAL TRÉSORERIE (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 798,02	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	4 390,59
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	2,66
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	38 209,87	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	38 209,87

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		6 565,00	5 252,00	1 313,00	2 626,00
Autres immobilisations incorporelles		426 873,58	156 550,80	270 322,78	786 895,34
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		4 688 840,48	48 758,26	4 640 082,22	4 153 218,70
Constructions		12 702 979,72	113 242,74	12 589 736,98	12 015 314,87
Réseaux et installations de voirie		8 810 391,23	73 520,04	8 736 871,19	6 720 566,59
Réseaux divers		756 162,77	502,39	755 660,38	734 173,88
Installations techniques, agencements et matériel		803 757,13	201 906,54	601 850,59	574 041,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		1 637 824,03	460 049,73	1 177 774,30	1 090 141,91
Immobilisations corporelles en cours		5 954 992,87		5 954 992,87	6 332 990,90
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		664 228,13		664 228,13	664 228,13
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		19 026,00		19 026,00	13 326,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		36 471 640,94	1 059 782,50	35 411 858,44	33 087 523,32

BILAN (en Euros)

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

ACTIF	NOTE	Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés		56 837,27		56 837,27	144 361,53
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		11 388,00		11 388,00	11 388,00
Créances sur budgets annexes					23 865,55
Créances sur les autres débiteurs		137 264,13		137 264,13	42 769,20
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		205 489,40		205 489,40	222 384,28
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		2 592 525,62		2 592 525,62	2 252 842,15
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		2 592 525,62		2 592 525,62	2 252 842,15
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					9 963,20
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		39 269 655,96	1 059 782,50	38 209 873,46	35 572 712,95

BILAN (en Euros)

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		2 287 643,90	2 287 643,90
Fonds globalisés		8 109 090,27	7 362 301,66
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable		39 713,00	24 412,20
Rattachées à un actif non amortissable		10 625 875,67	9 656 490,58
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		701 460,18	319 659,04
RÉSERVES		11 292 067,19	10 645 393,29
REPORT A NOUVEAU			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		760 776,16	646 673,90
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		33 816 626,37	30 942 574,57

BILAN (en Euros)

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		3 548 066,64	3 841 764,24
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		4 207,53	4 507,53
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		3 552 274,17	3 846 271,77
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		758 179,62	156 373,91
Dettes fiscales et sociales		6 552,76	5 903,17
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		7 807,45	7 807,45
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes		32 037,59	24 362,33
Autres dettes non financières		33 733,41	108 821,78
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		838 310,83	303 268,64
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		4 390 585,00	4 149 540,41
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		2 662,09	480 597,97
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)		38 209 873,46	35 572 712,95

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	439,32	378,24
Participations	22,87	27,13
Compensations, autres attributions et autres participations	69,85	77,23
Dons et legs	1,02	
Impôts et taxes	3 009,09	2 753,17
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	237,29	265,97
Produits des cessions d'actifs	488,12	
Autres produits de gestion	84,22	81,39
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession	5,97	
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	4 357,75	3 583,14
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	775,84	777,47
Charges de personnel	1 640,50	1 573,38
Indemnités des élus (et membres du CESR)	114,61	116,32
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	56,40	4,96
Impôts et taxes	54,56	48,08
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	144,17	146,56
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	106,32	
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession	387,77	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	3 280,15	2 666,79

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2023

En Milliers d'Euros

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	162,53	154,32
Autres charges	67,25	65,47
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	229,78	219,79
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	847,81	696,56
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	87,04	49,89
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-87,04	-49,89
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	760,78	646,67

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		439 322,00	378 239,24	61082.76
Participations		22 865,30	27 134,85	-4269.55
Compensations, autres attributions et autres participations		69 854,00	77 230,00	-7376.00
Dons et legs		1 020,00		1020.00
Impôts et taxes		3 009 087,77	2 753 174,72	255913.05
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		237 293,04	265 971,04	-28678.00
Produits des cessions d'actifs		488 117,71		488117.71
Autres produits de gestion		84 224,31	81 390,95	2833.36
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession		5 967,76		5967.76
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		4 357 751,89	3 583 140,80	774611.09
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		775 836,07	777 474,54	-1638.47
Charges de personnel		1 640 495,22	1 573 380,94	67114.28
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		1 165 962,54	1 123 919,21	42043.33
Dont charges sociales		474 532,68	449 461,73	25070.95
Indemnités des élus (et membres du CESR)		114 609,61	116 323,33	-1713.72
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		56 401,54	4 963,14	51438.40
Impôts et taxes		54 559,21	48 084,38	6474.83
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		144 166,60	146 562,51	-2395.91
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		106 316,57		106316.57
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession		387 768,90		387768.90
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		3 280 153,72	2 666 788,84	613364.88
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		162 533,40	154 322,50	8210.90
Dont ménages		4 500,00		4500.00
Dont personnes morales de droit privé		63 975,00	62 314,00	1661.00
Dont collectivités territoriales		18 537,72	10 945,95	7591.77

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

POSTES	NOTE	Exercice 2023	Exercice 2022	Variation
Dont autres organismes publics		75 520,68	81 062,55	-5541.87
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges		67 251,22	65 469,45	1781.77
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		229 784,62	219 791,95	992.67
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		847 813,55	696 560,01	151253.54
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		87 037,39	49 886,11	37151.28
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		87 037,39	49 886,11	37151.28
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-87 037,39	-49 886,11	-37151.28
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		760 776,16	646 673,90	114102.26

006-210601183-20240328-2024_032-DE
 Reçu le 05/04/2024

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



006-210601183-20240328-2024_032-DE

Reçu le 05/04/2024

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
4581-01	2 908,80				2 908,80	
4582-01		1 994,23				1 994,23
4581-02	1 948,80				1 948,80	
4582-02		1 336,07				1 336,07
4581-03	1 140,00				1 140,00	
4582-03		781,57				781,57
4581-04	904,80				904,80	
4582-04		620,32				620,32
4581-05	1 780,80				1 780,80	
4582-05		1 220,89				1 220,89
4581-06	453,60				453,60	
4582-06		310,98				310,98
4581-07	2 251,20				2 251,20	
4582-07		1 543,39				1 543,39

006-210601183-20240328-2024_032-DE

Reçu le 05/04/2024

Résultats budgétaires de l'exercice

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 515 967,76	4 272 345,47	10 788 313,23
Titres de recette émis (b)	3 639 265,16	4 532 206,88	8 171 472,04
Réductions de titres (c)	17 905,05	117 115,10	135 020,15
Recettes nettes (d = b - c)	3 621 360,11	4 415 091,78	8 036 451,89
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 515 967,76	4 272 345,47	10 788 313,23
Mandats émis (f)	3 484 313,56	3 784 991,17	7 269 304,73
Annulations de mandats (g)	176,58	130 675,55	130 852,13
Dépenses nettes (h = f - g)	3 484 136,98	3 654 315,62	7 138 452,60
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	137 223,13	760 776,16	897 999,29
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	1 051 068,57		137 223,13		1 188 291,70
Fonctionnement	646 673,90	646 673,90	760 776,16		760 776,16
TOTAL I	1 697 742,47	646 673,90	897 999,29		1 949 067,86
II - Budgets des services à caractère administratif					
14801-CCAS SAINT-CEZAIRE- SUR-SIAGNE					
Investissement					
Fonctionnement	9 726,71		-4 994,38		4 732,33
Sous-Total	9 726,71		-4 994,38		4 732,33
14802-CDE SAINT-CEZAIRE- SUR-SIAGNE					
Investissement					
Fonctionnement	7 764,34		-2 254,83		5 509,51
Sous-Total	7 764,34		-2 254,83		5 509,51
TOTAL II	17 491,05		-7 249,21		10 241,84
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
14803-POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE					
Investissement	21 905,75				21 905,75
Fonctionnement					
Sous-Total	21 905,75				21 905,75
TOTAL III	21 905,75				21 905,75
TOTAL I + II + III	1 737 139,27	646 673,90	890 750,08		1 981 215,45

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024**ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS**

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	4 795,00		4 795,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	302 300,00		302 300,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	188 600,00		188 600,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	632 500,00	333 600,00	966 100,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	4 755 105,00	-333 600,00	4 421 505,00
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS	5 700,00		5 700,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	5 889 000,00		5 889 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 889 000,00		5 889 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 000,00	5 967,76	16 967,76
041	Opérations patrimoniales	100 000,00	510 000,00	610 000,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	111 000,00	515 967,76	626 967,76
TOTAL GENERAL		6 000 000,00	515 967,76	6 515 967,76

006-210601183-20240328-2024_032-DE

Reçu le 05/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	4 795,00				4 795,00
16	302 300,00	301 391,29		301 391,29	908,71
20	188 600,00	68 306,29		68 306,29	120 293,71
21	966 100,00	471 597,43	176,58	471 420,85	494 679,15
23	4 421 505,00	2 029 391,15		2 029 391,15	2 392 113,85
26	5 700,00	5 700,00		5 700,00	
SOUS-TOTAL	5 889 000,00	2 876 386,16	176,58	2 876 209,58	3 012 790,42
TOTAL	5 889 000,00	2 876 386,16	176,58	2 876 209,58	3 012 790,42
040	16 967,76	5 967,76		5 967,76	11 000,00
041	610 000,00	601 959,64		601 959,64	8 040,36
TOTAL	626 967,76	607 927,40		607 927,40	19 040,36
TOTAL GENERAL	6 515 967,76	3 484 313,56	176,58	3 484 136,98	3 031 830,78

006-210601183-20240328-2024_032-DE

Reçu le 05/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 143 008,77		1 143 008,77
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 777 804,95		2 777 804,95
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES			
024	Produits de cessions (recettes)	478 117,71	-488 117,71	-10 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 398 931,43	-488 117,71	3 910 813,72
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 398 931,43	-488 117,71	3 910 813,72
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	300 000,00		300 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 000,00	494 085,47	644 085,47
041	Opérations patrimoniales	100 000,00	510 000,00	610 000,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	550 000,00	1 004 085,47	1 554 085,47
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 051 068,57		1 051 068,57
TOTAL GENERAL		6 000 000,00	515 967,76	6 515 967,76

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	1 143 008,77	1 411 222,30	17 759,79	1 393 462,51	-250 453,74
13	2 777 804,95	984 685,89		984 685,89	1 793 119,06
16		3 000,00		3 000,00	-3 000,00
024	-10 000,00				-10 000,00
SOUS-TOTAL	3 910 813,72	2 398 908,19	17 759,79	2 381 148,40	1 529 665,32
TOTAL	3 910 813,72	2 398 908,19	17 759,79	2 381 148,40	1 529 665,32
021	300 000,00				300 000,00
040	644 085,47	638 397,33	145,26	638 252,07	5 833,40
041	610 000,00	601 959,64		601 959,64	8 040,36
TOTAL	1 554 085,47	1 240 356,97	145,26	1 240 211,71	313 873,76
001	1 051 068,57				1 051 068,57
TOTAL GENERAL	6 515 967,76	3 639 265,16	17 905,05	3 621 360,11	2 894 607,65

006-210601183-20240328-2024_032-DE

Reçu le 05/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	956 990,00		956 990,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 765 370,00		1 765 370,00
014	Atténuations de produits	152 500,00	-69 500,00	83 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	369 900,00	50 500,00	420 400,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	82 500,00	5 000,00	87 500,00
67	CHARGES SPECIFIQUES	1 000,00	14 000,00	15 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 328 260,00		3 328 260,00
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	300 000,00		300 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 000,00	494 085,47	644 085,47
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	450 000,00	494 085,47	944 085,47
TOTAL GENERAL		3 778 260,00	494 085,47	4 272 345,47

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	956 990,00	884 421,25	102 318,75	782 102,50	174 887,50
012	1 765 370,00	1 691 909,04	713,15	1 691 195,89	74 174,11
014	83 000,00	54 932,00		54 932,00	28 068,00
65	420 400,00	414 833,97	27 643,65	387 190,32	33 209,68
66	87 500,00	87 037,39		87 037,39	462,61
67	15 000,00	13 605,45		13 605,45	1 394,55
TOTAL	3 328 260,00	3 146 739,10	130 675,55	3 016 063,55	312 196,45
023	300 000,00				300 000,00
042	644 085,47	638 252,07		638 252,07	5 833,40
TOTAL	944 085,47	638 252,07		638 252,07	305 833,40
TOTAL GENERAL	4 272 345,47	3 784 991,17	130 675,55	3 654 315,62	618 029,85

006-210601183-20240328-2024_032-DE

Reçu le 05/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	1 500,00		1 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	253 960,00		253 960,00
73	IMPOTS ET TAXES	221 500,00		221 500,00
731	Fiscalité locale	2 779 000,00		2 779 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	437 600,00		437 600,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	73 700,00		73 700,00
77	PRODUITS SPECIFIQUES		488 117,71	488 117,71
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 767 260,00	488 117,71	4 255 377,71
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 000,00	5 967,76	16 967,76
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	11 000,00	5 967,76	16 967,76
TOTAL GENERAL		3 778 260,00	494 085,47	4 272 345,47

006-210601183-20240328-2024_032-DE

Reçu le 05/04/2024

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	1 500,00	2 407,89		2 407,89	-907,89
70	253 960,00	308 041,93	70 748,89	237 293,04	16 666,96
73	221 500,00	231 800,00	100,00	231 700,00	-10 200,00
731	2 779 000,00	2 843 356,77	11 037,00	2 832 319,77	-53 319,77
74	437 600,00	544 092,30	12 051,00	532 041,30	-94 441,30
75	73 700,00	108 422,52	23 178,21	85 244,31	-11 544,31
77	488 117,71	488 117,71		488 117,71	
TOTAL	4 255 377,71	4 526 239,12	117 115,10	4 409 124,02	-153 746,31
042	16 967,76	5 967,76		5 967,76	11 000,00
TOTAL	16 967,76	5 967,76		5 967,76	11 000,00
TOTAL GENERAL	4 272 345,47	4 532 206,88	117 115,10	4 415 091,78	-142 746,31

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	298 091,29		298 091,29
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 300,00		3 300,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	301 391,29		301 391,29
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	13 200,65		13 200,65
2031	Frais d'études	37 355,01		37 355,01
2033	Frais d'insertion	216,00		216,00
2051	Concessions et droits similaires	17 534,63		17 534,63
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	68 306,29		68 306,29
2111	Terrains nus	180 283,43		180 283,43
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 074,94		3 074,94
2128	Autres agencements et aménagements	41 525,40		41 525,40
21311	Bâtiments administratifs	4 122,48		4 122,48
21351	Bâtiments publics	5 137,20		5 137,20
21352	Bâtiments privés	523,87		523,87
2152	Installations de voirie	26 532,28		26 532,28
21538	Autres réseaux	13 250,47		13 250,47
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	9 698,40		9 698,40
215731	Matériel roulant	24 720,00		24 720,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	4 163,68		4 163,68
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	17 386,44	176,58	17 209,86
21611	Biens sous-jacents	4 104,00		4 104,00
21828	Autres matériels de transport	35 371,80		35 371,80
21838	Autre matériel informatique	8 422,48		8 422,48
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	13 184,16		13 184,16
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 739,35		16 739,35
2185	Matériel de téléphonie	238,80		238,80
2188	Autres	63 118,25		63 118,25
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	471 597,43	176,58	471 420,85
2312	Agencements et aménagements de terrains	32 119,20		32 119,20
2313	Constructions	1 857 054,80		1 857 054,80
2315	Installations, matériel et outillage techniques	130 536,22		130 536,22
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	9 680,93		9 680,93
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	2 029 391,15		2 029 391,15
261	Titres de participation	5 700,00		5 700,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PARTICIPATIONS	5 700,00		5 700,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 876 386,16	176,58	2 876 209,58

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024**Etat de réalisation des opérations**

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 876 386,16	176,58	2 876 209,58
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	5 967,76		5 967,76
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 967,76		5 967,76
2151	Réseaux de voirie	9 447,12		9 447,12
2313	Constructions	566 924,06		566 924,06
2315	Installations, matériel et outillage techniques	25 588,46		25 588,46
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	601 959,64		601 959,64
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	607 927,40		607 927,40
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 484 313,56	176,58	3 484 136,98

006-210601183-20240328-2024_032-DE

Reçu le 05/04/2024

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	F.C.T.V.A.	598 135,29	17 759,79	580 375,50
10226	Taxe d'aménagement	166 413,11		166 413,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	646 673,90		646 673,90
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	1 411 222,30	17 759,79	1 393 462,51
1311	État et établissements nationaux	6 196,80		6 196,80
1313	Départements	9 104,00		9 104,00
1321	État et établissements nationaux	320 923,91		320 923,91
1322	Régions	175 805,80		175 805,80
1323	Départements	273 393,44		273 393,44
1328	Autres	6 036,18		6 036,18
13462	Dotation de soutien à l'investissement local	193 225,76		193 225,76
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	984 685,89		984 685,89
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00		3 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	3 000,00		3 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 398 908,19	17 759,79	2 381 148,40
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 398 908,19	17 759,79	2 381 148,40
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	387 768,90		387 768,90
2111	Terrains nus	50 797,76		50 797,76
2115	Terrains bâtis	55 518,81		55 518,81
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	16 506,36		16 506,36
2804421	Biens mobiliers, matériel et études	1 313,00		1 313,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires	6 666,95		6 666,95
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 592,26		1 592,26
28128	Autres agencements et aménagements	4 899,26		4 899,26
281311	Bâtiments administratifs	226,99		226,99
281312	Bâtiments scolaires	1 341,79		1 341,79
281314	Bâtiments culturels et sportifs	66,59		66,59
281321	Immeubles de rapport	10 690,68		10 690,68
281351	Bâtiments publics	4 910,83		4 910,83
28138	Autres constructions	144,20		144,20
28152	Installations de voirie	9 910,80	145,26	9 765,54
281538	Autres réseaux	450,39		450,39
281561	Matériel roulant	71,28		71,28
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 535,86		5 535,86
2815731	Matériel roulant	1 650,00		1 650,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	7 766,32		7 766,32

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	12 958,89		12 958,89
281828	Autres matériels de transport	18 154,39		18 154,39
281831	Matériel informatique scolaire	4 527,97		4 527,97
281838	Autre matériel informatique	3 405,80		3 405,80
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	231,83		231,83
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 731,38		7 731,38
28188	Autres	23 558,04		23 558,04
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	638 397,33	145,26	638 252,07
2031	Frais d'études	548 741,82		548 741,82
2033	Frais d'insertion	12 963,72		12 963,72
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	40 254,10		40 254,10
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	601 959,64		601 959,64
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 240 356,97	145,26	1 240 211,71
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 639 265,16	17 905,05	3 621 360,11

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Eau et assainissement	15 155,16	200,00	14 955,16
60612	Énergie - Électricité	151 978,43	9 810,00	142 168,43
60613	Chauffage urbain	47 914,85	2 000,00	45 914,85
60621	Combustibles	1 920,03		1 920,03
60622	Carburants	16 718,90	3 631,72	13 087,18
60623	Alimentation	12 993,94	878,62	12 115,32
60624	Produits de traitement	154,09		154,09
60628	Autres fournitures non stockées	5 327,74	2 738,48	2 589,26
60631	Fournitures d'entretien	21 845,76		21 845,76
60632	Fournitures de petit équipement	18 135,48	2 797,96	15 337,52
60633	Fournitures de voirie	3 716,94	2 178,00	1 538,94
60636	Habillement et Vêtements de travail	7 999,00		7 999,00
6064	Fournitures administratives	3 503,66	56,81	3 446,85
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)	6 945,68	116,16	6 829,52
6067	Fournitures scolaires	150,36		150,36
6068	Autres matières et fournitures.	33 902,13	3 639,00	30 263,13
611	Contrats de prestations de services	194 005,25	29 369,55	164 635,70
6132	Locations immobilières	22 564,28		22 564,28
61351	Matériel roulant	6 026,58		6 026,58
61358	Autres	2 989,65	593,88	2 395,77
61521	Terrains	12 800,00	2 232,00	10 568,00
615221	Bâtiments publics	5 494,59	1 427,39	4 067,20
615228	Autres bâtiments	3 837,06		3 837,06
615231	Voiries	3 850,00		3 850,00
615232	Réseaux	3 580,40	115,20	3 465,20
61551	Matériel roulant	7 553,44	2 032,85	5 520,59
61558	Autres biens mobiliers	4 767,42	1 084,00	3 683,42
6156	Maintenance	64 020,86	10 245,71	53 775,15
6161	Multirisques	19 689,06		19 689,06
6168	Autres	9 061,06		9 061,06
617	Études et recherches	5 318,26	2 342,45	2 975,81
6182	Documentation générale et technique	1 628,77		1 628,77
6184	Versements à des organismes de formation	6 009,00	3 723,00	2 286,00
6188	Autres frais divers	3 063,90		3 063,90
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	380,00		380,00
62268	Autres honoraires, conseils...	13 500,00		13 500,00

006-210601183-20240328-2024_032-DE

Reçu le 05/04/2024

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6227	Frais d'actes et de contentieux	16 185,24	2 596,32	13 588,92
6228	Divers	3 693,84		3 693,84
6231	Annonces et insertions	4 477,14		4 477,14
6232	Fêtes et cérémonies	36 104,81	6 185,84	29 918,97
6234	Réceptions	4 122,04	943,49	3 178,55
6236	Catalogues et imprimés et publications	2 600,65	838,01	1 762,64
6238	Divers	1 591,60	58,80	1 532,80
6241	Transports de biens	13,98		13,98
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	209,00		209,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 348,99	35,44	2 313,55
6261	Frais d'affranchissement	5 090,13	1 841,10	3 249,03
6262	Frais de télécommunications	10 314,66	517,32	9 797,34
627	Services bancaires et assimilés.	1 514,76		1 514,76
6281	Concours divers (cotisations...)	918,95		918,95
6282	Frais de gardiennage	452,73		452,73
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 947,44	5 306,88	9 640,56
62875	Aux communes membres du GFP	27,65		27,65
62878	A des tiers	14 019,94		14 019,94
6288	Autres	20 950,54	2 713,77	18 236,77
63512	Taxes foncières	3 543,00	69,00	3 474,00
63513	Autres impôts locaux	987,00		987,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	405,76		405,76
6358	Autres droits	165,00		165,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	1 234,67		1 234,67
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	884 421,25	102 318,75	782 102,50
6331	Versement mobilité	16 942,14		16 942,14
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 775,53		4 775,53
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	22 700,64		22 700,64
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	3 874,47		3 874,47
64111	Rémunération principale	844 629,59		844 629,59
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	9 672,94		9 672,94
64113	NBI	7 036,37		7 036,37
64118	Autres indemnités.	185 353,56		185 353,56
64131	Rémunérations	100 523,60	445,40	100 078,20
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	729,36		729,36
64138	Primes et autres indemnités	691,71		691,71

006-210601183-20240328-2024_032-DE

Reçu le 05/04/2024

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
64162	Emplois d'avenir	4 079,41		4 079,41
64168	Autres emplois aidés	7 671,29		7 671,29
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	165 109,57		165 109,57
6453	Cotisations aux caisses de retraite	265 805,25		265 805,25
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	4 458,20		4 458,20
6455	Cotisations pour assurance du personnel	22 750,16		22 750,16
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	717,00		717,00
6474	Versements aux oeuvres sociales	9 540,00		9 540,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 770,25	267,75	2 502,50
6478	Autres charges sociales diverses	3 650,00		3 650,00
6488	Autres	8 428,00		8 428,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 691 909,04	713,15	1 691 195,89
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	980,00		980,00
739118	Autres reversements et restitutions sur contributions directes	21 637,00		21 637,00
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	32 315,00		32 315,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	54 932,00		54 932,00
65131	Bourses	4 500,00		4 500,00
65311	Indemnités de fonction	105 115,62	44,33	105 071,29
65313	Cotisations de retraite	4 458,00		4 458,00
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 018,32		4 018,32
65315	Formation	1 062,00		1 062,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 289,82		2 289,82
6553	Service d'incendie	41 120,68		41 120,68
65568	Autres contributions	93 155,22	26 843,92	66 311,30
6558	Autres contributions obligatoires	939,92		939,92
657341	Communes membres du GFP	18 651,56	455,40	18 196,16
657348	Autres communes	341,56		341,56
657361	Caisses des écoles	30 200,00		30 200,00
657362	CCAS	4 200,00		4 200,00
65748	Autres personnes de droit privé	64 275,00	300,00	63 975,00
65818	Autres	3 592,76		3 592,76
65888	Autres	36 913,51		36 913,51
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	414 833,97	27 643,65	387 190,32
66111	Intérêts réglés à l'échéance	82 643,70		82 643,70
66112	Intérêts - rattachement des ICNE	4 393,69		4 393,69
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	CHARGES FINANCIÈRES	87 037,39		87 037,39

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	13 605,45		13 605,45
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	CHARGES SPECIFIQUES	13 605,45		13 605,45
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 146 739,10	130 675,55	3 016 063,55
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	106 316,57		106 316,57
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	387 768,90		387 768,90
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	144 166,60		144 166,60
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	638 252,07		638 252,07
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	638 252,07		638 252,07
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 784 991,17	130 675,55	3 654 315,62

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	2 407,89		2 407,89
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	2 407,89		2 407,89
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	8 182,50		8 182,50
70323	Redevance d'occupation du domaine public	61 103,86	21 635,00	39 468,86
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	500,00		500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	170,00		170,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	175 692,82	28 642,10	147 050,72
70846	au GFP de rattachement	23 340,10	20 471,79	2 868,31
70848	aux autres organismes	6 828,65		6 828,65
70876	par le GFP de rattachement	32 224,00		32 224,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	308 041,93	70 748,89	237 293,04
73211	Attribution de compensation	214 430,00	100,00	214 330,00
73221	FNGIR	7 238,00		7 238,00
738	Autres impôts et taxes	10 132,00		10 132,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	IMPOTS ET TAXES	231 800,00	100,00	231 700,00
73111	Impôts directs locaux	2 473 069,00		2 473 069,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	242 512,00		242 512,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	50 328,00		50 328,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	40 250,00		40 250,00
73154	Droits de place	32 332,77	11 037,00	21 295,77
7318	Autres	4 865,00		4 865,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 731	Fiscalité locale	2 843 356,77	11 037,00	2 832 319,77
74111	Dotation forfaitaire des communes	137 316,00	6,00	137 310,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	261 078,00		261 078,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	934,00		934,00
74611	DGD	40 000,00		40 000,00
74712	Emplois d'avenir	3 819,60		3 819,60
74718	Autres	19 045,70		19 045,70
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières	1 390,00		1 390,00
74888	Autres	80 509,00	12 045,00	68 464,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	544 092,30	12 051,00	532 041,30
752	Revenus des immeubles	52 326,26	4 105,80	48 220,46
756	Libéralités reçues	1 020,00		1 020,00
75888	Autres	55 076,26	19 072,41	36 003,85
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	108 422,52	23 178,21	85 244,31
775	Produits des cessions d'immobilisations	488 117,71		488 117,71

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	PRODUITS SPECIFIQUES	488 117,71		488 117,71
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 526 239,12	117 115,10	4 409 124,02
7761	Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat	5 967,76		5 967,76
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 967,76		5 967,76
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	5 967,76		5 967,76
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 532 206,88	117 115,10	4 415 091,78

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		2 287 643,90					2 287 643,90			2 287 643,90
10222	F.C.T.V.A.		4 696 859,84			17 759,79	598 135,29	17 759,79	5 294 995,13		5 277 235,34
10226	Taxe d'aménagement		791 460,67				166 413,11		957 873,78		957 873,78
10228	Autres fonds d'investissement		2 321 491,49					2 321 491,49			2 321 491,49
102292	Reprise sur FCTVA	447 510,34						447 510,34		447 510,34	
10229	Sous Total compte 10229	447 510,34						447 510,34		447 510,34	
1022	Sous Total compte 1022	447 510,34	7 809 812,00			17 759,79	764 548,40	465 270,13	8 574 360,40		8 109 090,27
102	Sous Total compte 102	447 510,34	10 097 455,90			17 759,79	764 548,40	465 270,13	10 862 004,30		10 396 734,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		10 645 393,29				646 673,90		11 292 067,19		11 292 067,19
106	Sous Total compte 106		10 645 393,29				646 673,90		11 292 067,19		11 292 067,19
10	Sous Total compte 10	447 510,34	20 742 849,19			17 759,79	1 411 222,30	465 270,13	22 154 071,49		21 688 801,36
110	Report à nouveau (solde créditeur)			646 673,90	646 673,90			646 673,90	646 673,90		0,00
11	Sous Total compte 11			646 673,90	646 673,90			646 673,90	646 673,90		0,00
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou		646 673,90	646 673,90				646 673,90	646 673,90		0,00
12	Sous Total compte 12		646 673,90	646 673,90				646 673,90	646 673,90		0,00
1311	État et établissements nationaux		13 000,00				6 196,80		19 196,80		19 196,80
1313	Départements		1 412,20				9 104,00		10 516,20		10 516,20
131	Sous Total compte 131		14 412,20				15 300,80		29 713,00		29 713,00
1321	État et établissements nationaux		853 346,79				320 923,91		1 174 270,70		1 174 270,70

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1322	Régions		1 564 552,75				175 805,80	1 740 358,55			1 740 358,55
1323	Départements		3 601 466,18				273 393,44	3 874 859,62			3 874 859,62
13251	GFP de rattachement		2 382 315,91					2 382 315,91			2 382 315,91
1325	Sous Total compte 1325		2 382 315,91					2 382 315,91			2 382 315,91
1328	Autres		134 606,09				6 036,18	140 642,27			140 642,27
132	Sous Total compte 132		8 536 287,72				776 159,33	9 312 447,05			9 312 447,05
1338	Autres		10 000,00					10 000,00			10 000,00
133	Sous Total compte 133		10 000,00					10 000,00			10 000,00
1345	Amendes de radars automatiques et amende		46 867,71					46 867,71			46 867,71
13461	Dotation d'équipement des territoires ru		570 993,71					570 993,71			570 993,71
13462	Dotation de soutien à l'investissement		440 199,24				193 225,76	633 425,00			633 425,00
1346	Sous Total compte 1346		1 011 192,95				193 225,76	1 204 418,71			1 204 418,71
1348	Autres		6 725,00					6 725,00			6 725,00
134	Sous Total compte 134		1 064 785,66				193 225,76	1 258 011,42			1 258 011,42
1383	Départements		47 207,68					47 207,68			47 207,68
1388	Autres		8 209,52					8 209,52			8 209,52
138	Sous Total compte 138		55 417,20					55 417,20			55 417,20
13	Sous Total compte 13		9 680 902,78				984 685,89	10 665 588,67			10 665 588,67
1641	Emprunts en euros		3 841 764,24			298 091,29		298 091,29	3 841 764,24		3 543 672,95

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
164	Sous Total compte 164		3 841 764,24			298 091,29		298 091,29	3 841 764,24		3 543 672,95
165	Dépôts et cautionnements reçus		4 507,53			3 300,00	3 000,00	3 300,00	7 507,53		4 207,53
16884	Intérêts courus sur emprunts auprès des				4 393,69				4 393,69		4 393,69
1688	Sous Total compte 1688				4 393,69				4 393,69		4 393,69
168	Sous Total compte 168				4 393,69				4 393,69		4 393,69
16	Sous Total compte 16		3 846 271,77		4 393,69	301 391,29	3 000,00	301 391,29	3 853 665,46		3 552 274,17
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo		298 351,86			5 967,76	387 768,90	5 967,76	686 120,76		680 153,00
193	Autres neutralisations et régularisation		21 307,18						21 307,18		21 307,18
19	Sous Total compte 19		319 659,04			5 967,76	387 768,90	5 967,76	707 427,94		701 460,18
	Total classe 1	447 510,34	35 236 356,68	1 293 347,80	651 067,59	325 118,84	2 786 677,09	2 065 976,98	38 674 101,36	447 510,34	37 055 634,72
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifi	181 275,02				13 200,65		194 475,67		194 475,67	
2031	Frais d'études	633 454,14				37 355,01	548 741,82	670 809,15	548 741,82	122 067,33	
2033	Frais d'insertion	13 503,72				216,00	12 963,72	13 719,72	12 963,72	756,00	
203	Sous Total compte 203	646 957,86				37 571,01	561 705,54	684 528,87	561 705,54	122 823,33	
204421	Biens mobiliers, matériel et études	6 565,00						6 565,00		6 565,00	
20442	Sous Total compte 20442	6 565,00						6 565,00		6 565,00	
2044	Sous Total compte 2044	6 565,00						6 565,00		6 565,00	
204	Sous Total compte 204	6 565,00						6 565,00		6 565,00	

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024

SGC GRASSE

SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2051	Concessions et droits similaires	92 039,95				17 534,63		109 574,58		109 574,58	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
205	Sous Total compte 205	92 039,95				17 534,63		109 574,58		109 574,58	
20	Sous Total compte 20	926 837,83				68 306,29	561 705,54	995 144,12	561 705,54	433 438,58	
2111	Terrains nus	1 281 408,43				180 283,43	50 797,76	1 461 691,86	50 797,76	1 410 894,10	
2112	Terrains de voirie	186 640,24						186 640,24		186 640,24	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	715 010,45						715 010,45		715 010,45	
2115	Terrains bâtis	101 636,69					55 518,81	101 636,69	55 518,81	46 117,88	
2116	Cimetière	265 941,16						265 941,16		265 941,16	
2117	Bois et forêts	260 589,49						260 589,49		260 589,49	
2118	Autres terrains	251 037,14						251 037,14		251 037,14	
211	Sous Total compte 211	3 062 263,60				180 283,43	106 316,57	3 242 547,03	106 316,57	3 136 230,46	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	92 646,20				3 074,94		95 721,14		95 721,14	
2128	Autres agencements et aménagements	1 040 575,64		374 787,84		41 525,40		1 456 888,88		1 456 888,88	
212	Sous Total compte 212	1 133 221,84		374 787,84		44 600,34		1 552 610,02		1 552 610,02	
21311	Bâtiments administratifs	1 512 590,66		268,28		4 122,48		1 516 981,42		1 516 981,42	
21312	Bâtiments scolaires	6 766 917,30		133 293,83				6 900 211,13		6 900 211,13	
21314	Bâtiments culturels et sportifs	1 998,00						1 998,00		1 998,00	
21316	Équipements du cimetière	14 330,64						14 330,64		14 330,64	
21318	Autres bâtiments publics	2 344 547,07		448 457,53				2 793 004,60		2 793 004,60	
2131	Sous Total compte 2131	10 640 383,67		582 019,64		4 122,48		11 226 525,79		11 226 525,79	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21321	Immeubles de rapport	364 943,34						364 943,34		364 943,34	
2132	Sous Total compte 2132	364 943,34						364 943,34		364 943,34	
21351	Bâtiments publics	1 027 028,24				5 137,20		1 032 165,44		1 032 165,44	
21352	Bâtiments privés					523,87		523,87		523,87	
2135	Sous Total compte 2135	1 027 028,24				5 661,07		1 032 689,31		1 032 689,31	
2138	Autres constructions	78 821,28						78 821,28		78 821,28	
213	Sous Total compte 213	12 111 176,53		582 019,64		9 783,55		12 702 979,72		12 702 979,72	
2151	Réseaux de voirie	5 647 776,13		1 990 090,74		9 447,12		7 647 313,99		7 647 313,99	
2152	Installations de voirie	1 136 544,96				26 532,28		1 163 077,24		1 163 077,24	
21534	Réseaux d'électrification	210 927,01						210 927,01		210 927,01	
21538	Autres réseaux	523 298,87		8 686,42		13 250,47		545 235,76		545 235,76	
2153	Sous Total compte 2153	734 225,88		8 686,42		13 250,47		756 162,77		756 162,77	
21561	Matériel roulant	1 102,38						1 102,38		1 102,38	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	181 242,91				9 698,40		190 941,31		190 941,31	
2156	Sous Total compte 2156	182 345,29				9 698,40		192 043,69		192 043,69	
215731	Matériel roulant	83 541,62				24 720,00		108 261,62		108 261,62	
215738	Autre matériel et outillage de voirie	167 376,93				4 163,68		171 540,61		171 540,61	
21573	Sous Total compte 21573	250 918,55				28 883,68		279 802,23		279 802,23	
2157	Sous Total compte 2157	250 918,55				28 883,68		279 802,23		279 802,23	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2158	Autres installations, matériel et outill	314 701,35				17 386,44	176,58	332 087,79	176,58	331 911,21	
215	Sous Total compte 215	8 266 512,16		1 998 777,16		105 198,39	176,58	10 370 487,71	176,58	10 370 311,13	
21611	Biens sous-jacents					4 104,00		4 104,00		4 104,00	
2161	Sous Total compte 2161					4 104,00		4 104,00		4 104,00	
21621	Biens sous-jacents			9 167,74				9 167,74		9 167,74	
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	5 104,78			5 104,78			5 104,78	5 104,78		0,00
2162	Sous Total compte 2162	5 104,78		9 167,74	5 104,78			14 272,52	5 104,78	9 167,74	
216	Sous Total compte 216	5 104,78		9 167,74	5 104,78	4 104,00		18 376,52	5 104,78	13 271,74	
2181	Installations générales, agencements et	2 545,09						2 545,09		2 545,09	
21828	Autres matériels de transport	312 777,18				35 371,80		348 148,98		348 148,98	
2182	Sous Total compte 2182	312 777,18				35 371,80		348 148,98		348 148,98	
21831	Matériel informatique scolaire	71 871,77						71 871,77		71 871,77	
21838	Autre matériel informatique	286 591,37				8 422,48		295 013,85		295 013,85	
2183	Sous Total compte 2183	358 463,14				8 422,48		366 885,62		366 885,62	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	106 196,69				13 184,16		119 380,85		119 380,85	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	282 232,41				16 739,35		298 971,76		298 971,76	
2184	Sous Total compte 2184	388 429,10				29 923,51		418 352,61		418 352,61	

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024

SGC GRASSE

SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2185	Matériel de téléphonie					238,80		238,80		238,80	
2188	Autres	425 262,94				63 118,25		488 381,19		488 381,19	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
218	Sous Total compte 218	1 487 477,45				137 074,84		1 624 552,29		1 624 552,29	
21	Sous Total compte 21	26 065 756,36		2 964 752,38	5 104,78	481 044,55	106 493,15	29 511 553,29	111 597,93	29 399 955,36	
2312	Agencements et aménagements de terrains	379 154,14			374 787,84	32 119,20		411 273,34	374 787,84	36 485,50	
2313	Constructions	3 708 130,63			582 019,64	2 423 978,86		6 132 109,49	582 019,64	5 550 089,85	
2315	Installations, matériel et outillage tec	2 137 809,89			1 998 777,16	156 124,68		2 293 934,57	1 998 777,16	295 157,41	
2316	Restauration des biens historiques et cu	13 543,20			4 062,96			13 543,20	4 062,96	9 480,24	
231	Sous Total compte 231	6 238 637,86			2 959 647,60	2 612 222,74		8 850 860,60	2 959 647,60	5 891 213,00	
238	Avances versées sur commandes d'immobili	94 353,04				9 680,93	40 254,10	104 033,97	40 254,10	63 779,87	
23	Sous Total compte 23	6 332 990,90			2 959 647,60	2 621 903,67	40 254,10	8 954 894,57	2 999 901,70	5 954 992,87	
2424	des services départementaux d'incendie e	664 228,13						664 228,13		664 228,13	
242	Sous Total compte 242	664 228,13						664 228,13		664 228,13	
24	Sous Total compte 24	664 228,13						664 228,13		664 228,13	
261	Titres de participation	13 326,00				5 700,00		19 026,00		19 026,00	
26	Sous Total compte 26	13 326,00				5 700,00		19 026,00		19 026,00	
2802	Frais d'études, d'élaboration, de modifi		97 342,50				16 506,36		113 848,86		113 848,86
2804421	Biens mobiliers, matériel et études		3 939,00				1 313,00		5 252,00		5 252,00
280442	Sous Total compte 280442		3 939,00				1 313,00		5 252,00		5 252,00

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024

SGC GRASSE

SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28044	Sous Total compte 28044		3 939,00				1 313,00		5 252,00		5 252,00
2804	Sous Total compte 2804		3 939,00				1 313,00		5 252,00		5 252,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2805	Concessions et droits similaires, brevet		36 034,99				6 666,95		42 701,94		42 701,94
280	Sous Total compte 280		137 316,49				24 486,31		161 802,80		161 802,80
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		4 208,54				1 592,26		5 800,80		5 800,80
28128	Autres agencements et aménagements		38 058,20				4 899,26		42 957,46		42 957,46
2812	Sous Total compte 2812		42 266,74				6 491,52		48 758,26		48 758,26
281311	Bâtiments administratifs						226,99		226,99		226,99
281312	Bâtiments scolaires		960,22				1 341,79		2 302,01		2 302,01
281314	Bâtiments culturels et sportifs						66,59		66,59		66,59
281318	Autres bâtiments publics		386,43						386,43		386,43
28131	Sous Total compte 28131		1 346,65				1 635,37		2 982,02		2 982,02
281321	Immeubles de rapport		64 677,70				10 690,68		75 368,38		75 368,38
28132	Sous Total compte 28132		64 677,70				10 690,68		75 368,38		75 368,38
281351	Bâtiments publics		29 207,07				4 910,83		34 117,90		34 117,90
28135	Sous Total compte 28135		29 207,07				4 910,83		34 117,90		34 117,90
28138	Autres constructions		630,24				144,20		774,44		774,44
2813	Sous Total compte 2813		95 861,66				17 381,08		113 242,74		113 242,74
28152	Installations de voirie		63 754,50			145,26	9 910,80	145,26	73 665,30		73 520,04
281538	Autres réseaux		52,00				450,39		502,39		502,39
28153	Sous Total compte 28153		52,00				450,39		502,39		502,39

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281561	Matériel roulant		1 031,10				71,28		1 102,38		1 102,38
281568	Autre matériel et outillage d'incendie e		65 204,76				5 535,86		70 740,62		70 740,62
28156	Sous Total compte 28156		66 235,86				5 607,14		71 843,00		71 843,00
2815731	Matériel roulant		22 440,93				1 650,00		24 090,93		24 090,93
2815738	Autre matériel et outillage de voirie		32 639,87				7 766,32		40 406,19		40 406,19
281573	Sous Total compte 281573		55 080,80				9 416,32		64 497,12		64 497,12
28157	Sous Total compte 28157		55 080,80				9 416,32		64 497,12		64 497,12
28158	Autres installations, matériel et outill		52 607,53				12 958,89		65 566,42		65 566,42
2815	Sous Total compte 2815		237 730,69			145,26	38 343,54	145,26	276 074,23		275 928,97
281828	Autres matériels de transport		82 873,22				18 154,39		101 027,61		101 027,61
28182	Sous Total compte 28182		82 873,22				18 154,39		101 027,61		101 027,61
281831	Matériel informatique scolaire		51 687,47				4 527,97		56 215,44		56 215,44
281838	Autre matériel informatique		65 945,33				3 405,80		69 351,13		69 351,13
28183	Sous Total compte 28183		117 632,80				7 933,77		125 566,57		125 566,57
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires		59 743,65				231,83		59 975,48		59 975,48
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		9 306,25				7 731,38		17 037,63		17 037,63
28184	Sous Total compte 28184		69 049,90				7 963,21		77 013,11		77 013,11
28188	Autres		132 884,40				23 558,04		156 442,44		156 442,44

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024

SGC GRASSE

SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2818	Sous Total compte 2818		402 440,32				57 609,41		460 049,73		460 049,73



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281	Sous Total compte 281		778 299,41			145,26	119 825,55	145,26	898 124,96		897 979,70
28	Sous Total compte 28		915 615,90			145,26	144 311,86	145,26	1 059 927,76		1 059 782,50
	Total classe 2	34 003 139,22	915 615,90	2 964 752,38	2 964 752,38	3 177 099,77	852 764,65	40 144 991,37	4 733 132,93	36 471 640,94	1 059 782,50
4011	Fournisseurs		19 567,72	805 434,37	1 445 767,36			805 434,37	1 465 335,08		659 900,71
401	Sous Total compte 401		19 567,72	805 434,37	1 445 767,36			805 434,37	1 465 335,08		659 900,71
4041	Fournisseurs d'immobilisation		537,60	2 574 531,03	2 573 993,43			2 574 531,03	2 574 531,03		0,00
40471	Fournisseurs d'immobilisation - Retenue		37 685,14		18 043,49				55 728,63		55 728,63
4047	Sous Total compte 4047		37 685,14		18 043,49				55 728,63		55 728,63
404	Sous Total compte 404		38 222,74	2 574 531,03	2 592 036,92			2 574 531,03	2 630 259,66		55 728,63
408	Fournisseurs - Factures non parvenues		98 583,45	98 583,45	42 550,28			98 583,45	141 133,73		42 550,28
40	Sous Total compte 40		156 373,91	3 478 548,85	4 080 354,56			3 478 548,85	4 236 728,47		758 179,62
411	Redevables	15 638,16		41 951,72	30 821,75			57 589,88	30 821,75	26 768,13	
414	Locataires-acquéreurs et locataires	6 578,52		31 987,02	30 437,56			38 565,54	30 437,56	8 127,98	
4161	Créances douteuses	24 265,24		2 720,94	5 045,02			26 986,18	5 045,02	21 941,16	
416	Sous Total compte 416	24 265,24		2 720,94	5 045,02			26 986,18	5 045,02	21 941,16	
4181	Redevables - Produits non encore facturés	97 879,61			97 879,61			97 879,61	97 879,61		0,00
418	Sous Total compte 418	97 879,61			97 879,61			97 879,61	97 879,61		0,00
41	Sous Total compte 41	144 361,53		76 659,68	164 183,94			221 021,21	164 183,94	56 837,27	
421	Personnel - Rémunérations dues			1 005 566,89	1 005 566,89			1 005 566,89	1 005 566,89		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
427	Personnel - Oppositions			1 608,87	1 608,87			1 608,87	1 608,87		0,00
4286	Autres charges à payer		445,40	445,40				445,40	445,40		0,00
428	Sous Total compte 428		445,40	445,40				445,40	445,40		0,00
42	Sous Total compte 42		445,40	1 007 621,16	1 007 175,76			1 007 621,16	1 007 621,16		0,00
431	Sécurité sociale		2 675,00	365 764,87	363 089,87			365 764,87	365 764,87		0,00
437	Autres organismes sociaux			388 114,50	388 114,50			388 114,50	388 114,50		0,00
4386	Autres charges à payer				109,68				109,68		109,68
438	Sous Total compte 438				109,68				109,68		109,68
43	Sous Total compte 43		2 675,00	753 879,37	751 314,05			753 879,37	753 989,05		109,68
4411	Subventions à recevoir - Amiable			12 931,90	12 931,90			12 931,90	12 931,90		0,00
4416	Subventions à recevoir - Contentieux			12 931,90	12 931,90			12 931,90	12 931,90		0,00
441	Sous Total compte 441			25 863,80	25 863,80			25 863,80	25 863,80		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			23 615,05	23 615,05			23 615,05	23 615,05		0,00
442	Sous Total compte 442			23 615,05	23 615,05			23 615,05	23 615,05		0,00
44311	Dépenses			57 527,94	57 527,94			57 527,94	57 527,94		0,00
44312	Recettes - Amiable			272 798,79	272 798,79			272 798,79	272 798,79		0,00
4431	Sous Total compte 4431			330 326,73	330 326,73			330 326,73	330 326,73		0,00
44331	Dépenses			10 280,17	10 280,17			10 280,17	10 280,17		0,00
4433	Sous Total compte 4433			10 280,17	10 280,17			10 280,17	10 280,17		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44341	Dépenses			17 463,96	17 463,96			17 463,96	17 463,96		0,00
4434	Sous Total compte 4434			17 463,96	17 463,96			17 463,96	17 463,96		0,00
44352	Recettes - Amiable			39 452,10	39 452,10			39 452,10	39 452,10		0,00
4435	Sous Total compte 4435			39 452,10	39 452,10			39 452,10	39 452,10		0,00
44361	Dépenses		34 700,00	64 900,00	30 200,00			64 900,00	64 900,00		0,00
4436	Sous Total compte 4436		34 700,00	64 900,00	30 200,00			64 900,00	64 900,00		0,00
44371	Dépenses		7 200,00	11 400,00	4 200,00			11 400,00	11 400,00		0,00
4437	Sous Total compte 4437		7 200,00	11 400,00	4 200,00			11 400,00	11 400,00		0,00
44381	Dépenses			30 840,51	30 840,51			30 840,51	30 840,51		0,00
4438	Sous Total compte 4438			30 840,51	30 840,51			30 840,51	30 840,51		0,00
443	Sous Total compte 443		41 900,00	504 663,47	462 763,47			504 663,47	504 663,47		0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim			20 107,39	20 107,39			20 107,39	20 107,39		0,00
4486	Autres charges à payer		2 782,77	2 782,77	6 443,08			2 782,77	9 225,85		6 443,08
448	Sous Total compte 448		2 782,77	2 782,77	6 443,08			2 782,77	9 225,85		6 443,08
44	Sous Total compte 44		44 682,77	577 032,48	538 792,79			577 032,48	583 475,56		6 443,08
451001	Compte de rattachement avec... (à subdiv		2 398,76	10 001,43	12 225,00			10 001,43	14 623,76		4 622,33
451002	Compte de rattachement avec... (à subdiv	23 865,55		35 524,94	64 900,00			59 390,49	64 900,00		5 509,51
451003	Compte de rattachement avec... (à subdiv		21 963,57	57,82				57,82	21 963,57		21 905,75
451	Sous Total compte 451	23 865,55	24 362,33	45 584,19	77 125,00			69 449,74	101 487,33		32 037,59

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
458101	Dépenses (à subdiviser par mandat)	2 908,80						2 908,80		2 908,80	
458102	Dépenses (à subdiviser par mandat)	1 948,80						1 948,80		1 948,80	
458103	Dépenses (à subdiviser par mandat)	1 140,00						1 140,00		1 140,00	
458104	Dépenses (à subdiviser par mandat)	904,80						904,80		904,80	
458105	Dépenses (à subdiviser par mandat)	1 780,80						1 780,80		1 780,80	
458106	Dépenses (à subdiviser par mandat)	453,60						453,60		453,60	
458107	Dépenses (à subdiviser par mandat)	2 251,20						2 251,20		2 251,20	
4581	Sous Total compte 4581	11 388,00						11 388,00		11 388,00	
458201	Recettes (à subdiviser par mandat)		1 994,23						1 994,23		1 994,23
458202	Recettes (à subdiviser par mandat)		1 336,07						1 336,07		1 336,07
458203	Recettes (à subdiviser par mandat)		781,57						781,57		781,57
458204	Recettes (à subdiviser par mandat)		620,32						620,32		620,32
458205	Recettes (à subdiviser par mandat)		1 220,89						1 220,89		1 220,89
458206	Recettes (à subdiviser par mandat)		310,98						310,98		310,98
458207	Recettes (à subdiviser par mandat)		1 543,39						1 543,39		1 543,39

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4582	Sous Total compte 4582		7 807,45						7 807,45		7 807,45
458	Sous Total compte 458	11 388,00	7 807,45					11 388,00	7 807,45	3 580,55	
45	Sous Total compte 45	35 253,55	32 169,78	45 584,19	77 125,00			80 837,74	109 294,78		28 457,04
4621	Créances sur cessions d'immobilisations			488 117,71	488 117,71			488 117,71	488 117,71		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
462	Sous Total compte 462			488 117,71	488 117,71			488 117,71	488 117,71		0,00
466	Excédents de versement		7 154,71	7 467,91	632,55			7 467,91	7 787,26		319,35
46711	Autres comptes créditeurs		30 314,56	724 989,64	717 429,23			724 989,64	747 743,79		22 754,15
4671	Sous Total compte 4671		30 314,56	724 989,64	717 429,23			724 989,64	747 743,79		22 754,15
46721	Débiteurs divers - Amiable	34 657,82		136 513,98	100 826,60			171 171,80	100 826,60	70 345,20	
46726	Débiteurs divers - Contentieux	8 111,38		11 333,54	8 866,35			19 444,92	8 866,35	10 578,57	
4672	Sous Total compte 4672	42 769,20		147 847,52	109 692,95			190 616,72	109 692,95	80 923,77	
467	Sous Total compte 467	42 769,20	30 314,56	872 837,16	827 122,18			915 606,36	857 436,74	58 169,62	
4686	Charges à payer		27 902,51	27 902,51	10 659,91			27 902,51	38 562,42		10 659,91
4687	Produits à recevoir			56 340,36				56 340,36		56 340,36	
468	Sous Total compte 468		27 902,51	84 242,87	10 659,91			84 242,87	38 562,42	45 680,45	
46	Sous Total compte 46	42 769,20	65 371,78	1 452 665,65	1 326 532,35			1 495 434,85	1 391 904,13	103 530,72	
4711	Versements des régisseurs			159 347,55	159 347,55			159 347,55	159 347,55		0,00
4712	Virements réimputés		1 550,00	4 508,60	2 958,60			4 508,60	4 508,60		0,00
47131	Versements sur contributions directes			1 685 258,00	1 685 258,00			1 685 258,00	1 685 258,00		0,00
47132	Versements sur dotation globale de fonct			354 848,00	354 848,00			354 848,00	354 848,00		0,00
47138	Autres		391 404,67	2 286 556,13	1 895 151,46			2 286 556,13	2 286 556,13		0,00
4713	Sous Total compte 4713		391 404,67	4 326 662,13	3 935 257,46			4 326 662,13	4 326 662,13		0,00
471411	Excédent à réimputer - Personnes physique		0,30	467,95	550,45			467,95	550,75		82,80

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
471412	Excédent à réimputer - Personnes morales			30 114,65	30 224,86			30 114,65	30 224,86		110,21
47141	Sous Total compte 47141		0,30	30 582,60	30 775,31			30 582,60	30 775,61		193,01
4714	Sous Total compte 4714		0,30	30 582,60	30 775,31			30 582,60	30 775,61		193,01
47171	Recettes relevé BDF - hors Héra			893 828,50	893 828,50			893 828,50	893 828,50		0,00
4717	Sous Total compte 4717			893 828,50	893 828,50			893 828,50	893 828,50		0,00
4718	Autres recettes à régulariser		89 193,00	1 025 102,05	938 378,13			1 025 102,05	1 027 571,13		2 469,08
471	Sous Total compte 471		482 147,97	6 440 031,43	5 960 545,55			6 440 031,43	6 442 693,52		2 662,09
47211	Remboursement d'annuités d'emprunt	9 950,41		392 177,32	402 127,73			402 127,73	402 127,73		0,00
47218	Autres dépenses			20 783,10	20 783,10			20 783,10	20 783,10		0,00
4721	Sous Total compte 4721	9 950,41		412 960,42	422 910,83			422 910,83	422 910,83		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de man	12,79		130,17	142,96			142,96	142,96		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			1 050,20	1 050,20			1 050,20	1 050,20		0,00
472	Sous Total compte 472	9 963,20		414 140,79	424 103,99			424 103,99	424 103,99		0,00
47	Sous Total compte 47	9 963,20	482 147,97	6 854 172,22	6 384 649,54			6 864 135,42	6 866 797,51		2 662,09
	Total classe 4	232 347,48	783 866,61	14 246 163,60	14 330 127,99			14 478 511,08	15 113 994,60	205 489,40	840 972,92
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			1 769,20	1 769,20			1 769,20	1 769,20		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			529,20	529,20			529,20	529,20		0,00
511	Sous Total compte 511			2 298,40	2 298,40			2 298,40	2 298,40		0,00

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024

SGC GRASSE

SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
515	Compte au Trésor	2 252 842,15		6 717 376,26	6 377 692,79			8 970 218,41	6 377 692,79	2 592 525,62	



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
51	Sous Total compte 51	2 252 842,15		6 719 674,66	6 379 991,19			8 972 516,81	6 379 991,19	2 592 525,62	
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 246 324,73	1 246 324,73			1 246 324,73	1 246 324,73		0,00
584	Encaissement par lecture optique			20 780,85	20 780,85			20 780,85	20 780,85		0,00
586	Opérations financières entre le budget p			76 357,82	76 357,82			76 357,82	76 357,82		0,00
5872	Compte pivot - Admission en non valeur			2 289,82	2 289,82			2 289,82	2 289,82		0,00
587	Sous Total compte 587			2 289,82	2 289,82			2 289,82	2 289,82		0,00
588	Autres virements internes			50,20	50,20			50,20	50,20		0,00
58	Sous Total compte 58			1 345 803,42	1 345 803,42			1 345 803,42	1 345 803,42		0,00
	Total classe 5	2 252 842,15		8 065 478,08	7 725 794,61			10 318 320,23	7 725 794,61	2 592 525,62	
60611	Eau et assainissement					15 155,16	200,00	15 155,16	200,00	14 955,16	
60612	Énergie - Électricité					151 978,43	9 810,00	151 978,43	9 810,00	142 168,43	
60613	Chauffage urbain					47 914,85	2 000,00	47 914,85	2 000,00	45 914,85	
6061	Sous Total compte 6061					215 048,44	12 010,00	215 048,44	12 010,00	203 038,44	
60621	Combustibles					1 920,03		1 920,03		1 920,03	
60622	Carburants					16 718,90	3 631,72	16 718,90	3 631,72	13 087,18	
60623	Alimentation					12 993,94	878,62	12 993,94	878,62	12 115,32	
60624	Produits de traitement					154,09		154,09		154,09	
60628	Autres fournitures non stockées					5 327,74	2 738,48	5 327,74	2 738,48	2 589,26	
6062	Sous Total compte 6062					37 114,70	7 248,82	37 114,70	7 248,82	29 865,88	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60631	Fournitures d'entretien					21 845,76		21 845,76		21 845,76	
60632	Fournitures de petit équipement					18 135,48	2 797,96	18 135,48	2 797,96	15 337,52	
60633	Fournitures de voirie					3 716,94	2 178,00	3 716,94	2 178,00	1 538,94	
60636	Habillement et Vêtements de travail					7 999,00		7 999,00		7 999,00	
6063	Sous Total compte 6063					51 697,18	4 975,96	51 697,18	4 975,96	46 721,22	
6064	Fournitures administratives					3 503,66	56,81	3 503,66	56,81	3 446,85	
6065	Livres, disques, cassettes ... (biblioth)					6 945,68	116,16	6 945,68	116,16	6 829,52	
6067	Fournitures scolaires					150,36		150,36		150,36	
6068	Autres matières et fournitures.					33 902,13	3 639,00	33 902,13	3 639,00	30 263,13	
606	Sous Total compte 606					348 362,15	28 046,75	348 362,15	28 046,75	320 315,40	
60	Sous Total compte 60					348 362,15	28 046,75	348 362,15	28 046,75	320 315,40	
611	Contrats de prestations de services					194 005,25	29 369,55	194 005,25	29 369,55	164 635,70	
6132	Locations immobilières					22 564,28		22 564,28		22 564,28	
61351	Matériel roulant					6 026,58		6 026,58		6 026,58	
61358	Autres					2 989,65	593,88	2 989,65	593,88	2 395,77	
6135	Sous Total compte 6135					9 016,23	593,88	9 016,23	593,88	8 422,35	
613	Sous Total compte 613					31 580,51	593,88	31 580,51	593,88	30 986,63	
61521	Terrains					12 800,00	2 232,00	12 800,00	2 232,00	10 568,00	
615221	Bâtiments publics					5 494,59	1 427,39	5 494,59	1 427,39	4 067,20	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
615228	Autres bâtiments					3 837,06		3 837,06		3 837,06	
61522	Sous Total compte 61522					9 331,65	1 427,39	9 331,65	1 427,39	7 904,26	
615231	Voiries					3 850,00		3 850,00		3 850,00	
615232	Réseaux					3 580,40	115,20	3 580,40	115,20	3 465,20	
61523	Sous Total compte 61523					7 430,40	115,20	7 430,40	115,20	7 315,20	
6152	Sous Total compte 6152					29 562,05	3 774,59	29 562,05	3 774,59	25 787,46	
61551	Matériel roulant					7 553,44	2 032,85	7 553,44	2 032,85	5 520,59	
61558	Autres biens mobiliers					4 767,42	1 084,00	4 767,42	1 084,00	3 683,42	
6155	Sous Total compte 6155					12 320,86	3 116,85	12 320,86	3 116,85	9 204,01	
6156	Maintenance					64 020,86	10 245,71	64 020,86	10 245,71	53 775,15	
615	Sous Total compte 615					105 903,77	17 137,15	105 903,77	17 137,15	88 766,62	
6161	Multirisques					19 689,06		19 689,06		19 689,06	
6168	Autres					9 061,06		9 061,06		9 061,06	
616	Sous Total compte 616					28 750,12		28 750,12		28 750,12	
617	Études et recherches					5 318,26	2 342,45	5 318,26	2 342,45	2 975,81	
6182	Documentation générale et technique					1 628,77		1 628,77		1 628,77	
6184	Versements à des organismes de formation					6 009,00	3 723,00	6 009,00	3 723,00	2 286,00	
6188	Autres frais divers					3 063,90		3 063,90		3 063,90	
618	Sous Total compte 618					10 701,67	3 723,00	10 701,67	3 723,00	6 978,67	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61	Sous Total compte 61					376 259,58	53 166,03	376 259,58	53 166,03	323 093,55	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur					380,00		380,00		380,00	
62268	Autres honoraires, conseils...					13 500,00		13 500,00		13 500,00	
6226	Sous Total compte 6226					13 500,00		13 500,00		13 500,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux					16 185,24	2 596,32	16 185,24	2 596,32	13 588,92	
6228	Divers					3 693,84		3 693,84		3 693,84	
622	Sous Total compte 622					33 759,08	2 596,32	33 759,08	2 596,32	31 162,76	
6231	Annonces et insertions					4 477,14		4 477,14		4 477,14	
6232	Fêtes et cérémonies					36 104,81	6 185,84	36 104,81	6 185,84	29 918,97	
6234	Réceptions					4 122,04	943,49	4 122,04	943,49	3 178,55	
6236	Catalogues et imprimés et publications					2 600,65	838,01	2 600,65	838,01	1 762,64	
6238	Divers					1 591,60	58,80	1 591,60	58,80	1 532,80	
623	Sous Total compte 623					48 896,24	8 026,14	48 896,24	8 026,14	40 870,10	
6241	Transports de biens					13,98		13,98		13,98	
6245	Transports de personnes extérieures à la					209,00		209,00		209,00	
624	Sous Total compte 624					222,98		222,98		222,98	
6251	Voyages, déplacements et missions					2 348,99	35,44	2 348,99	35,44	2 313,55	
625	Sous Total compte 625					2 348,99	35,44	2 348,99	35,44	2 313,55	
6261	Frais d'affranchissement					5 090,13	1 841,10	5 090,13	1 841,10	3 249,03	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6262	Frais de télécommunicat					10 314,66	517,32	10 314,66	517,32	9 797,34	
626	Sous Total compte 626					15 404,79	2 358,42	15 404,79	2 358,42	13 046,37	
627	Services bancaires et assimilés.					1 514,76		1 514,76		1 514,76	
6281	Concours divers (cotisations..					918,95		918,95		918,95	
6282	Frais de gardiennage					452,73		452,73		452,73	
6283	Frais de nettoyage des locaux					14 947,44	5 306,88	14 947,44	5 306,88	9 640,56	
62875	Aux communes membres du GFP					27,65		27,65		27,65	
62878	A des tiers					14 019,94		14 019,94		14 019,94	
6287	Sous Total compte 6287					14 047,59		14 047,59		14 047,59	
6288	Autres					20 950,54	2 713,77	20 950,54	2 713,77	18 236,77	
628	Sous Total compte 628					51 317,25	8 020,65	51 317,25	8 020,65	43 296,60	
62	Sous Total compte 62					153 464,09	21 036,97	153 464,09	21 036,97	132 427,12	
6331	Versement mobilité					16 942,14		16 942,14		16 942,14	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					4 775,53		4 775,53		4 775,53	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					22 700,64		22 700,64		22 700,64	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					3 874,47		3 874,47		3 874,47	
633	Sous Total compte 633					48 292,78		48 292,78		48 292,78	
63512	Taxes foncières					3 543,00	69,00	3 543,00	69,00	3 474,00	
63513	Autres impôts locaux					987,00		987,00		987,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6351	Sous Total compte 6351					4 530,00	69,00	4 530,00	69,00	4 461,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					405,76		405,76		405,76	
6358	Autres droits					165,00		165,00		165,00	
635	Sous Total compte 635					5 100,76	69,00	5 100,76	69,00	5 031,76	
637	Autres impôts, taxes et versements assim					1 234,67		1 234,67		1 234,67	
63	Sous Total compte 63					54 628,21	69,00	54 628,21	69,00	54 559,21	
64111	Rémunération principale					844 629,59		844 629,59		844 629,59	
64112	Supplément familial de traitement et ind					9 672,94		9 672,94		9 672,94	
64113	NBI					7 036,37		7 036,37		7 036,37	
64118	Autres indemnités.					185 353,56		185 353,56		185 353,56	
6411	Sous Total compte 6411					1 046 692,46		1 046 692,46		1 046 692,46	
64131	Rémunérations					100 523,60	445,40	100 523,60	445,40	100 078,20	
64132	Supplément familial de traitement et ind					729,36		729,36		729,36	
64138	Primes et autres indemnités					691,71		691,71		691,71	
6413	Sous Total compte 6413					101 944,67	445,40	101 944,67	445,40	101 499,27	
64162	Emplois d'avenir					4 079,41		4 079,41		4 079,41	
64168	Autres emplois aidés					7 671,29		7 671,29		7 671,29	
6416	Sous Total compte 6416					11 750,70		11 750,70		11 750,70	
6419	Remboursements sur rémunérations du pers						2 407,89		2 407,89		2 407,89

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
641	Sous Total compte 641					1 160 387,83	2 853,29	1 160 387,83	2 853,29	1 157 534,54	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					165 109,57		165 109,57		165 109,57	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					265 805,25		265 805,25		265 805,25	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C					4 458,20		4 458,20		4 458,20	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					22 750,16		22 750,16		22 750,16	
6456	Versement au F.N.C du supplément familia					717,00		717,00		717,00	
645	Sous Total compte 645					458 840,18		458 840,18		458 840,18	
6474	Versements aux oeuvres sociales					9 540,00		9 540,00		9 540,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie					2 770,25	267,75	2 770,25	267,75	2 502,50	
6478	Autres charges sociales diverses					3 650,00		3 650,00		3 650,00	
647	Sous Total compte 647					15 960,25	267,75	15 960,25	267,75	15 692,50	
6488	Autres					8 428,00		8 428,00		8 428,00	
648	Sous Total compte 648					8 428,00		8 428,00		8 428,00	
64	Sous Total compte 64					1 643 616,26	3 121,04	1 643 616,26	3 121,04	1 640 495,22	
65131	Bourses					4 500,00		4 500,00		4 500,00	
6513	Sous Total compte 6513					4 500,00		4 500,00		4 500,00	
651	Sous Total compte 651					4 500,00		4 500,00		4 500,00	
65311	Indemnités de fonction					105 115,62	44,33	105 115,62	44,33	105 071,29	
65313	Cotisations de retraite					4 458,00		4 458,00		4 458,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
65314	Cotisations de sécurité sociale - part p					4 018,32		4 018,32		4 018,32	
65315	Formation					1 062,00		1 062,00		1 062,00	
6531	Sous Total compte 6531					114 653,94	44,33	114 653,94	44,33	114 609,61	
653	Sous Total compte 653					114 653,94	44,33	114 653,94	44,33	114 609,61	
6541	Créances admises en non-valeur					2 289,82		2 289,82		2 289,82	
654	Sous Total compte 654					2 289,82		2 289,82		2 289,82	
6553	Service d'incendie					41 120,68		41 120,68		41 120,68	
65568	Autres contributions					93 155,22	26 843,92	93 155,22	26 843,92	66 311,30	
6556	Sous Total compte 6556					93 155,22	26 843,92	93 155,22	26 843,92	66 311,30	
6558	Autres contributions obligatoires					939,92		939,92		939,92	
655	Sous Total compte 655					135 215,82	26 843,92	135 215,82	26 843,92	108 371,90	
657341	Communes membres du GFP					18 651,56	455,40	18 651,56	455,40	18 196,16	
657348	Autres communes					341,56		341,56		341,56	
65734	Sous Total compte 65734					18 993,12	455,40	18 993,12	455,40	18 537,72	
657361	Caisses des écoles					30 200,00		30 200,00		30 200,00	
657362	CCAS					4 200,00		4 200,00		4 200,00	
65736	Sous Total compte 65736					34 400,00		34 400,00		34 400,00	
6573	Sous Total compte 6573					53 393,12	455,40	53 393,12	455,40	52 937,72	
65748	Autres personnes de droit privé					64 275,00	300,00	64 275,00	300,00	63 975,00	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6574	Sous Total compte 6574					64 275,00	300,00	64 275,00	300,00	63 975,00	
657	Sous Total compte 657					117 668,12	755,40	117 668,12	755,40	116 912,72	
65818	Autres					3 592,76		3 592,76		3 592,76	
6581	Sous Total compte 6581					3 592,76		3 592,76		3 592,76	
65888	Autres					36 913,51		36 913,51		36 913,51	
6588	Sous Total compte 6588					36 913,51		36 913,51		36 913,51	
658	Sous Total compte 658					40 506,27		40 506,27		40 506,27	
65	Sous Total compte 65					414 833,97	27 643,65	414 833,97	27 643,65	387 190,32	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					82 643,70		82 643,70		82 643,70	
66112	Intérêts - rattachement des ICNE					4 393,69		4 393,69		4 393,69	
6611	Sous Total compte 6611					87 037,39		87 037,39		87 037,39	
661	Sous Total compte 661					87 037,39		87 037,39		87 037,39	
66	Sous Total compte 66					87 037,39		87 037,39		87 037,39	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)					13 605,45		13 605,45		13 605,45	
675	Valeurs comptables des immobilisations					106 316,57		106 316,57		106 316,57	
6761	Différences sur réalisations (positives)					387 768,90		387 768,90		387 768,90	
676	Sous Total compte 676					387 768,90		387 768,90		387 768,90	
67	Sous Total compte 67					507 690,92		507 690,92		507 690,92	
6811	Dotations aux amortissements des immobil					144 166,60		144 166,60		144 166,60	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
681	Sous Total compte 681					144 166,60		144 166,60		144 166,60	
68	Sous Total compte 68					144 166,60		144 166,60		144 166,60	
	Total classe 6					3 730 059,17	133 083,44	3 730 059,17	133 083,44	3 599 383,62	2 407,89
70311	Concession dans les cimetières (produit						8 182,50		8 182,50		8 182,50
7031	Sous Total compte 7031						8 182,50		8 182,50		8 182,50
70323	Redevance d'occupation du domaine public					21 635,00	61 103,86	21 635,00	61 103,86		39 468,86
7032	Sous Total compte 7032					21 635,00	61 103,86	21 635,00	61 103,86		39 468,86
7035	Locations de droits de chasse et de pêche						500,00		500,00		500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses						170,00		170,00		170,00
7038	Sous Total compte 7038						170,00		170,00		170,00
703	Sous Total compte 703					21 635,00	69 956,36	21 635,00	69 956,36		48 321,36
7067	Redevances et droits des services périsc					28 642,10	175 692,82	28 642,10	175 692,82		147 050,72
706	Sous Total compte 706					28 642,10	175 692,82	28 642,10	175 692,82		147 050,72
70846	au GFP de rattachement					20 471,79	23 340,10	20 471,79	23 340,10		2 868,31
70848	aux autres organismes						6 828,65		6 828,65		6 828,65
7084	Sous Total compte 7084					20 471,79	30 168,75	20 471,79	30 168,75		9 696,96
70876	par le GFP de rattachement						32 224,00		32 224,00		32 224,00
7087	Sous Total compte 7087						32 224,00		32 224,00		32 224,00

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024

SGC GRASSE

SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
708	Sous Total compte 708					20 471,79	62 392,75	20 471,79	62 392,75		41 920,96



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70	Sous Total compte 70					70 748,89	308 041,93	70 748,89	308 041,93		237 293,04
73111	Impôts directs locaux						2 473 069,00		2 473 069,00		2 473 069,00
7311	Sous Total compte 7311						2 473 069,00		2 473 069,00		2 473 069,00
73123	Taxe communale additionnelle aux droits						242 512,00		242 512,00		242 512,00
7312	Sous Total compte 7312						242 512,00		242 512,00		242 512,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques						50 328,00		50 328,00		50 328,00
7313	Sous Total compte 7313						50 328,00		50 328,00		50 328,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électr						40 250,00		40 250,00		40 250,00
7314	Sous Total compte 7314						40 250,00		40 250,00		40 250,00
73154	Droits de place					11 037,00	32 332,77	11 037,00	32 332,77		21 295,77
7315	Sous Total compte 7315					11 037,00	32 332,77	11 037,00	32 332,77		21 295,77
7318	Autres						4 865,00		4 865,00		4 865,00
731	Sous Total compte 731					11 037,00	2 843 356,77	11 037,00	2 843 356,77		2 832 319,77
73211	Attribution de compensation					100,00	214 430,00	100,00	214 430,00		214 330,00
7321	Sous Total compte 7321					100,00	214 430,00	100,00	214 430,00		214 330,00
73221	FNGIR						7 238,00		7 238,00		7 238,00
7322	Sous Total compte 7322						7 238,00		7 238,00		7 238,00
732	Sous Total compte 732					100,00	221 668,00	100,00	221 668,00		221 568,00
738	Autres impôts et taxes						10 132,00		10 132,00		10 132,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7391112	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les					980,00		980,00		980,00	
739111	Sous Total compte 739111					980,00		980,00		980,00	
739118	Autres reversements et restitutions sur					21 637,00		21 637,00		21 637,00	
73911	Sous Total compte 73911					22 617,00		22 617,00		22 617,00	
7391	Sous Total compte 7391					22 617,00		22 617,00		22 617,00	
7392221	Fonds de péréquation des ressources comm					32 315,00		32 315,00		32 315,00	
739222	Sous Total compte 739222					32 315,00		32 315,00		32 315,00	
73922	Sous Total compte 73922					32 315,00		32 315,00		32 315,00	
7392	Sous Total compte 7392					32 315,00		32 315,00		32 315,00	
739	Sous Total compte 739					54 932,00		54 932,00		54 932,00	
73	Sous Total compte 73					66 069,00	3 075 156,77	66 069,00	3 075 156,77		3 009 087,77
74111	Dotation forfaitaire des communes					6,00	137 316,00	6,00	137 316,00		137 310,00
741121	Dotation de solidarité rurale (DSR) des						261 078,00		261 078,00		261 078,00
741127	Dotation nationale de péréquation (DNP)						934,00		934,00		934,00
74112	Sous Total compte 74112						262 012,00		262 012,00		262 012,00
7411	Sous Total compte 7411					6,00	399 328,00	6,00	399 328,00		399 322,00

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
741	Sous Total compte 741					6,00	399 328,00	6,00	399 328,00		399 322,00
74611	DGD						40 000,00		40 000,00		40 000,00
7461	Sous Total compte 7461						40 000,00		40 000,00		40 000,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
746	Sous Total compte 746						40 000,00		40 000,00		40 000,00
74712	Emplois d'avenir						3 819,60		3 819,60		3 819,60
74718	Autres						19 045,70		19 045,70		19 045,70
7471	Sous Total compte 7471						22 865,30		22 865,30		22 865,30
747	Sous Total compte 747						22 865,30		22 865,30		22 865,30
74833	État - Compensation au titre des exonéra						1 390,00		1 390,00		1 390,00
7483	Sous Total compte 7483						1 390,00		1 390,00		1 390,00
74888	Autres					12 045,00	80 509,00	12 045,00	80 509,00		68 464,00
7488	Sous Total compte 7488					12 045,00	80 509,00	12 045,00	80 509,00		68 464,00
748	Sous Total compte 748					12 045,00	81 899,00	12 045,00	81 899,00		69 854,00
74	Sous Total compte 74					12 051,00	544 092,30	12 051,00	544 092,30		532 041,30
752	Revenus des immeubles					4 105,80	52 326,26	4 105,80	52 326,26		48 220,46
756	Libéralités reçues						1 020,00		1 020,00		1 020,00
75888	Autres					19 072,41	55 076,26	19 072,41	55 076,26		36 003,85
7588	Sous Total compte 7588					19 072,41	55 076,26	19 072,41	55 076,26		36 003,85
758	Sous Total compte 758					19 072,41	55 076,26	19 072,41	55 076,26		36 003,85
75	Sous Total compte 75					23 178,21	108 422,52	23 178,21	108 422,52		85 244,31
775	Produits des cessions d'immobilisations						488 117,71		488 117,71		488 117,71
7761	Différences sur réalisations (négatives)						5 967,76		5 967,76		5 967,76

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
776	Sous Total compte 776						5 967,76		5 967,76		5 967,76
77	Sous Total compte 77						494 085,47		494 085,47		494 085,47
	Total classe 7					172 047,10	4 529 798,99	172 047,10	4 529 798,99	54 932,00	4 412 683,89
	Total général	36 935 839,19	36 935 839,19	26 569 741,86	25 671 742,57	7 404 324,88	8 302 324,17	70 909 905,93	70 909 905,93	43 371 481,92	43 371 481,92

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES		
	Nature des valeurs inactives	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861									
Portefeuille									
NEANT									
Sous Total compte 861									
862									
Correspondant									
NEANT									
Sous Total compte 862									
863									
Prise en charge titre et valeur									
NEANT									
Sous Total compte 863									
TOTAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024

Page des signatures

14800 - SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

FORTIN Elise (1023696428-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DES ALPES-MARITIMES, le 19/02/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SAINTE-CEZAIRE-SUR-SIAGNE** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SIKLI Pierre-Yves (1001315162-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A GRASSE, le 19/02/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-032
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire

OBJET : Examen et vote du compte de gestion 2023 du budget principal.

Il convient d'examiner le Compte de gestion de la commune pour l'année 2023, établi par Monsieur le Trésorier Principal de Grasse Banlieue.

Le compte de gestion exécuté par la Trésorerie Principale suit, jour après jour, l'état de la comptabilité de la Collectivité, reprenant ainsi le résultat du Compte Administratif. Il confirme ainsi l'exactitude de la comptabilité communale.

Les résultats budgétaires sont les suivants :

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Titres de recettes émis	3 639 265,16 €	4 532 206,88 €	8 171 472,04 €
Réductions de titres	17 905,05 €	117 115,10 €	135 020,15 €
Recettes nettes	3 621 360,11 €	4 415 091,78 €	8 036 451,89 €
Mandats émis	3 484 313,56 €	3 784 991,17 €	7 269 304,73 €
Annulations de mandats	176,58 €	130 675,55 €	130 852,13 €
Dépenses nettes	3 484 136,98 €	3 654 315,62 €	7 138 452,60 €
Résultat de l'exercice 2023	137 223,13 €	760 776,16 €	897 999,29 €
Résultat reporté	1 051 068,57 €	- €	1 051 068,57 €
Résultat de clôture 2023	1 188 291,70 €	760 776,16 €	1 949 067,86 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de Gestion 2023 du budget principal ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :

006-210601183-20240328-2024_33-DE

Reçu le 05/04/2024

V - ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2024



Présenté par Le Maire (1),

A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMMIRATI Marie	
BLANC Claude	
BOUILLO-MEYER Catherine	
CHATAIN Angélique	
DE FARIA Alberto	
DELOBETTE Jacques-Edouard	
DEMARIA Yann	
DESOMBRE Thibaud	
ERETEO Marc	
FRANCHI Jean-Pierre	
GALLET Claudette	
GAZIELLO Romain	
LARA Pierre	
LAUTARD Alain	
LOUET Marie-France	
MANZONE Fabienne	
NIRANI Sandra	
OLIVIER Franck	
OTTOMBRE-BORSONI Michèle	
PELLERIN Valérie	

006-210601183-20240328-2024_33-DE







Reçu le 05/04/2024

V - ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

PIANA Isabelle	
ROUQUIER Augusta	
VAN WAYENBERGE Marc	
VANLEDE Solange	
VILLEVAL Sophie	
VIVES Adrien	
ZEDET Christian	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

AR Prefecture

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

006-210601183-20240328-2024_33-DE

Reçu le 05/04/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21060118300010

POSTE COMPTABLE : SGC DE GRASSE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	33

IV - Annexes

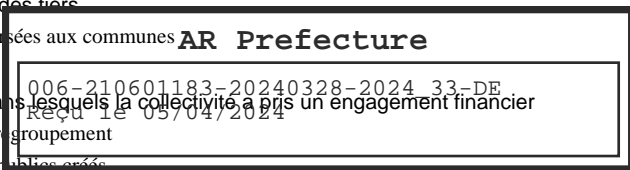
A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	35
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	37
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	43
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	47
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	49
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	52
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	53
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	56
B13 - Opérations liées aux cessions	57
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	59
C2.1 - Situation des AP	61
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	62
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	63
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	64



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_33-DE
Reçu le 05/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

I

A

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	4028

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	4278691.00

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	734
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	895
3 Dépenses d'équipement brut / population	894
4 Encours de dette / population (2) (3)	961
5 DGF / population	93
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57.97
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	6.72
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	80.30
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	107.34
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	22.14

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I****B**

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I - INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS****I****C1****RESULTAT DE L'EXERCICE**

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	7 138 452,60	8 036 451,89	1 051 068,57	A1	1 949 067,86
Investissement	3 484 136,98	3 621 360,11	(2) 1 051 068,57	A2	1 188 291,70
Dont 1068		646 673,90			
Fonctionnement	3 654 315,62	4 415 091,78	(3) 0,00	A3	760 776,16

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 725 016,58	III + IV 1 745 269,44	B1	1 020 252,86
Investissement	I 725 016,58	III 1 745 269,44	B2	1 020 252,86
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B)
(6)**

TOTAL	A1 + B1	2 969 320,72
Investissement	A2 + B2	2 208 544,56
Fonctionnement	A3 + B3	760 776,16

(1) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 725 016,58
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 795,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	17 235,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	354 441,56
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	348 545,02
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 1 745 269,44
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 654,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 735 615,44
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DU BUDGET

II
A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 654 315,62	G	4 415 091,78
	Section d'investissement	B	3 484 136,98	H	3 621 360,11
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	0,00
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	1 051 068,57
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	7 138 452,60	= G + H + I + J	9 087 520,46
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	725 016,58	L	1 745 269,44
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	725 016,58	= K + L	1 745 269,44
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	3 654 315,62	= G + I + K	4 415 091,78
	Section d'investissement	= B + D + F	4 209 153,56	= H + J + L	6 417 698,12
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	7 863 469,18	= G + H + I + J + K + L	10 832 789,90

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		984 685,89
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	68 306,29	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	471 420,85	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	2 029 391,15	0,00
Total des réalisations d'équipement		2 569 118,29	984 685,89
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	746 788,61
13	Subventions d'investissement (4) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	301 391,29	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 700,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		307 091,29	749 788,61
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 2 876 209,58	II 1 734 474,50
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	5 967,76	638 252,07
041	Opérations patrimoniales (8)	601 959,64	601 959,64
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 607 927,40	IV 1 240 211,71

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	3 484 136,98	II + IV	2 974 686,21
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	1 051 068,57
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	646 673,90

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	3 484 136,98	II + IV + VI + VII	4 672 428,68
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		1 188 291,70		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	782 102,50	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	237 293,04
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	1 691 195,89	73 Impôts et taxes (sauf 731)	231 700,00
		731 Fiscalité locale	2 832 319,77
		74 Dotations et participations (1)	532 041,30
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	387 190,32	75 Autres produits de gestion courante (1)	85 244,31
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	54 932,00	013 Atténuations de charges (1)	2 407,89
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	2 915 420,71	Total recettes de gestion des services	3 921 006,31
66 Charges financières	87 037,30	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	13 605,45	77 Produits spécifiques (1)	488 117,71
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 3 016 063,55	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 4 409 124,02

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	638 252,07	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	5 967,76
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 638 252,07	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 5 967,76

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	3 654 315,62	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	4 415 091,78
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	3 654 315,62	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	4 415 091,78
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	760 776,16				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	301 391,29	0,00	301 391,29
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		5 967,76	5 967,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	68 306,29	0,00	68 306,29
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	471 420,85	9 447,12	480 867,97
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	2 029 591,19	592 512,52	2 621 903,67
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 700,00	0,00	5 700,00
27	Autres immobilisations financières (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 876 209,58	607 927,40	3 484 136,98

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté 0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	782 102,50		782 102,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 691 195,89		1 691 195,89
014	Atténuations de produits	54 932,00		54 932,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	387 190,32	0,00	387 190,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	87 037,39	0,00	87 037,39
67	Charges spécifiques (9)	13 605,45	494 085,47	507 690,92
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	144 166,60	144 166,60
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 016 063,55	638 252,07	3 654 315,62

Pour information D 002 Résultat négatif reporté 0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	746 788,61	0,00	746 788,61
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	984 685,89	0,00	984 685,89
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000,00	0,00	3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		387 768,90	387 768,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	561 705,54	561 705,54
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	106 316,57	106 316,57
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	40 254,10	40 254,10
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	144 166,60	144 166,60
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 734 474,50	1 240 211,71	2 974 686,21

AR Prefecture

006-210601183-2024-0328-2024_33-DE
Reçu le 05/04/2024

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	646 673,90
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	1 051 068,57
--	---------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	2 407,89		2 407,89
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	237 293,04		237 293,04
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	231 700,00		231 700,00
731	Fiscalité locale	2 832 319,77		2 832 319,77
74	Dotations et participations (8)	532 041,30		532 041,30
75	Autres produits de gestion courante (8)	85 244,31	0,00	85 244,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	488 117,71	5 967,76	494 085,47
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 409 124,02	5 967,76	4 415 091,78

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_33-DE
Reçu le 05/04/2024

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		6 510 000,00	3 484 136,98	725 016,58	2 300 846,44	1 679 788,16	1 804 348,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	188 600,00	68 306,29	17 235,00	103 058,71	0,00	68 306,29
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	966 100,00	471 420,85	354 441,56	140 237,59	53 377,03	418 043,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 421 505,00	2 029 391,15	348 545,02	2 043 568,83	1 626 411,13	402 980,02
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 576 205,00	2 569 118,29	720 221,58	2 286 865,13	1 679 788,16	889 330,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 795,00	0,00	4 795,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	302 300,00	301 391,29	0,00	908,71		301 391,29
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	5 700,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		312 795,00	307 091,29	4 795,00	908,71	0,00	307 091,29
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 889 000,00	2 876 209,58	725 016,58	2 287 773,84	1 679 788,16	1 196 421,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	11 000,00	5 967,76		5 032,24		5 967,76
041	Opérations patrimoniales (6)	610 000,00	601 959,64		8 040,36		601 959,64
Total des dépenses d'ordre		621 000,00	607 927,40		13 072,60		607 927,40
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		6 510 000,00	3 484 136,98	725 016,58	2 300 846,44	1 679 788,16	1 804 348,82

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

006-210601183-20240328-2024_33-DE

Recu le 05/04/2024

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RF 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		5 458 931,43	3 621 360,11	1 745 269,44	92 301,88
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 777 804,95	984 685,89	1 735 615,44	57 503,62
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 777 804,95	984 685,89	1 735 615,44	57 503,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 143 008,77	1 393 462,51	9 654,00	-260 107,74
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	478 117,71		0,00	
Total des recettes financières		1 621 126,48	1 396 462,51	9 654,00	215 009,97
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 398 931,43	2 381 148,40	1 745 269,44	272 513,59
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	300 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	150 000,00	638 252,07		-488 252,07
041	Opérations patrimoniales (8)	610 000,00	601 959,64		8 040,36
Total des recettes d'ordre		1 060 000,00	1 240 211,71		-180 211,71
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		1 051 068,57			
Total des recettes d'investissement cumulées		6 510 000,00	4 672 428,68	1 745 269,44	92 301,88

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		6 510 000,00	3 484 136,98	725 016,58	2 300 846,44	1 679 788,16	1 804 348,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	188 600,00	68 306,29	17 235,00	103 058,71	0,00	68 306,29
202	Frais réalisation documents urbanisme	55 000,00	13 200,65	0,00	41 799,35	0,00	13 200,65
2031	Frais d'études	126 200,00	37 355,01	4 560,00	84 284,99	0,00	37 355,01
2033	Frais d'insertion	0,00	216,00	0,00	-216,00	0,00	216,00
2051	Concessions, droits similaires	7 400,00	17 534,63	12 675,00	-22 809,63	0,00	17 534,63
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	966 100,00	471 420,85	354 441,56	140 237,59	53 377,03	418 043,82
2111	Terrains nus	180 689,71	180 283,43	20 000,00	-19 593,72	0,00	180 283,43
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	869,40	3 074,94	0,00	-2 205,54	2 205,54	869,40
2128	Autres agencements et aménagements	59 250,00	41 525,40	0,00	17 724,60	0,00	41 525,40
21311	Bâtiments administratifs	0,00	4 122,48	0,00	-4 122,48	0,00	4 122,48
21318	Autres bâtiments publics	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	5 137,20	5 137,20	0,00	0,00	0,00	5 137,20
21352	Bâtiments privés	0,00	523,87	0,00	-523,87	0,00	523,87
2152	Installations de voirie	46 824,50	26 532,28	24 913,98	-4 621,76	0,00	26 532,28
21538	Autres réseaux	26 836,32	13 250,47	0,00	13 585,85	0,00	13 250,47
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	9 698,40	0,00	-9 698,40	0,00	9 698,40
215731	Matériel roulant	0,00	24 720,00	0,00	-24 720,00	0,00	24 720,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	4 163,68	0,00	-4 163,68	0,00	4 163,68
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	43 534,00	17 209,86	12 924,00	13 400,14	0,00	17 209,86
21611	Biens sous-jacents	6 580,00	4 104,00	0,00	2 476,00	0,00	4 104,00
21828	Autres matériels de transport	173 000,00	35 371,80	129 834,89	7 793,31	0,00	35 371,80
21831	Matériel informatique scolaire	6 000,00	0,00	4 754,84	1 245,16	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	22 731,78	8 422,48	17 420,43	-3 111,13	0,00	8 422,48
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	16 040,00	13 184,16	0,00	2 855,84	0,00	13 184,16
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	98 000,00	16 739,35	111 299,17	-30 038,52	2 167,09	14 572,26
2185	Matériel de téléphonie	5 300,00	238,80	3 499,54	1 561,66	0,00	238,80
2188	Autres immobilisations corporelles	170 307,09	63 118,25	29 794,71	77 394,13	49 004,40	14 113,85
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 421 505,00	2 029 391,15	348 545,02	2 043 568,83	1 626 411,13	402 980,02
2312	Agencements et aménagements de terrains	32 467,70	32 119,20	0,00	348,50	0,00	32 119,20
2313	Constructions	3 731 415,29	1 857 054,80	298 317,84	1 576 042,65	1 613 101,67	243 953,13
2315	Install., matériel et outill. technique	642 941,08	130 536,22	50 227,18	462 177,68	13 309,46	117 226,76
238	Avances commandes immo corporelles	14 680,93	9 680,93	0,00	5 000,00	0,00	9 680,93
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses d'équipement		5 576 205,00	2 569 118,29	720 221,58	2 286 865,13	1 679 788,16	889 330,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 795,00	0,00	4 795,00	0,00		0,00
10228	Autres fonds d'investissement	4 795,00	0,00	4 795,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	302 300,00	301 391,29	0,00	908,71		301 391,29
1641	Emprunts en euros	299 000,00	298 091,29	0,00	908,71		298 091,29
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 300,00	3 300,00	0,00	0,00		3 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	5 700,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
261	Titres de participation	5 700,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		312 795,00	307 091,29	4 795,00	908,71	0,00	307 091,29
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 889 000,00	2 876 209,58	725 016,58	2 287 773,84	1 679 788,16	1 196 421,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	11 000,00	5 967,76		5 032,24		5 967,76
	Reprise sur autofinancement antérieur	11 000,00	5 967,76		5 032,24		5 967,76
13911	Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	11 000,00	0,00		11 000,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	5 967,76		-5 967,76		5 967,76
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	610 000,00	601 959,64		8 040,36		601 959,64
2151	Réseaux de voirie	0,00	9 447,12		-9 447,12		9 447,12
2313	Constructions	563 900,00	566 924,06		-3 024,06		566 924,06
2315	Install., matériel et outill. technique	46 100,00	25 588,46		20 511,54		25 588,46
Total des dépenses d'ordre		621 000,00	607 927,40		13 072,60		607 927,40

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AR Prefecture
 SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023
 006-210601183-20240328-2024_33-DE
 Reçu le 05/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

AR Prefecture

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

006-210601183-20240328-2024_33-DE

Reçu le 05/04/2024

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

AR Prefecture

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

006-210601183-20240328-2024_33-DE

Reçu le 05/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		5 458 931,43	3 621 360,11	1 745 269,44	92 301,88
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 777 804,95	984 685,89	1 735 615,44	57 503,62
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	6 196,80	14 459,20	-20 656,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	33 888,00	-33 888,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	9 104,00	0,00	-9 104,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	500 825,37	320 923,91	284 219,86	-104 318,40
1322	Subv. non transf. Régions	988 355,14	175 805,80	812 355,14	194,20
1323	Subv. non transf. Départements	922 533,68	273 393,44	417 828,24	231 312,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	6 036,18	0,00	-6 036,18
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	6 400,00	0,00	6 400,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	359 690,76	193 225,76	166 465,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 777 804,95	984 685,89	1 735 615,44	57 503,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 143 008,77	1 393 462,51	9 654,00	-260 107,74
10222	FCTVA	396 334,87	580 375,50	0,00	-184 040,63
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	166 413,11	9 654,00	-76 067,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	646 673,90	646 673,90	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	3 000,00	0,00	-3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	478 117,71		0,00	
Total des recettes financières		1 621 126,48	1 396 462,51	9 654,00	215 009,97
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		4 398 931,43	2 381 148,40	1 745 269,44	272 513,59
021	Virement de la section de fonctionnement	300 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	150 000,00	638 252,07		-488 252,07
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	387 768,90		-387 768,90
2111	Terrains nus	0,00	50 797,76		-50 797,76
2115	Terrains bâtis	0,00	55 518,81		-55 518,81
2802	Frais liés à la réalisation de document	150 000,00	16 506,36		133 493,64

006-210601183-20240328-2024_33-DE

Reçu le 05/04/2024

Chap. / art. (1)

		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00	1 313,00		-1 313,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	6 666,95		-6 666,95
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	1 592,26		-1 592,26
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	4 899,26		-4 899,26
281311	Bâtiments administratifs	0,00	226,99		-226,99
281312	Bâtiments scolaires	0,00	1 341,79		-1 341,79
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	66,59		-66,59
281321	Immeubles de rapport	0,00	10 690,68		-10 690,68
281351	Bâtiments publics	0,00	4 910,83		-4 910,83
28138	Autres constructions	0,00	144,20		-144,20
28152	Installations de voirie	0,00	9 765,54		-9 765,54
281538	Autres réseaux	0,00	450,39		-450,39
281561	Matériel roulant	0,00	71,28		-71,28
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	5 535,86		-5 535,86
2815731	Matériel roulant	0,00	1 650,00		-1 650,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	7 766,32		-7 766,32
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	12 958,89		-12 958,89
281828	Autres matériels de transport	0,00	18 154,39		-18 154,39
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	4 527,97		-4 527,97
281838	Autre matériel informatique	0,00	3 405,80		-3 405,80
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	231,83		-231,83
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	7 731,38		-7 731,38
28188	Autres immo. corporelles	0,00	23 558,04		-23 558,04
041	Opérations patrimoniales (10)	610 000,00	601 959,64		8 040,36
2031	Frais d'études	510 000,00	548 741,82		-38 741,82
2033	Frais d'insertion	0,00	12 963,72		-12 963,72
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00	40 254,10		59 745,90
Total des recettes d'ordre		1 060 000,00	1 240 211,71		-180 211,71

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		3 778 260,00	3 594 552,67	59 762,95	0,00	123 944,38	0,00	3 654 315,62
011	Charges à caractère général (3)	956 990,00	733 109,14	48 993,36	0,00	174 887,50	0,00	782 102,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 765 370,00	1 682 255,46	8 940,43	0,00	74 174,11		1 691 195,89
014	Atténuations de produits	83 000,00	54 932,00	0,00	0,00	28 068,00		54 932,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	420 400,00	385 361,16	1 829,16	0,00	33 209,68	0,00	387 190,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 225 760,00	2 855 657,76	59 762,95	0,00	310 339,29	0,00	2 915 420,71
66	Charges financières	87 500,00	87 037,39	0,00	0,00	462,61		87 037,39
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	13 605,45	0,00	0,00	1 394,55		13 605,45
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		102 500,00	100 642,84	0,00	0,00	1 857,16		100 642,84
Total des dépenses réelles		3 328 260,00	2 956 300,60	59 762,95	0,00	312 196,45	0,00	3 016 063,55
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	150 000,00	638 252,07			-488 252,07		638 252,07
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		450 000,00	638 252,07			-188 252,07		638 252,07
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		3 778 260,00	3 594 552,67	59 762,95	0,00	123 944,38	0,00	3 654 315,62

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		3 778 260,00	4 358 751,42	56 340,36	0,00	-636 831,78
013	Atténuations de charges (3)	1 500,00	2 407,89	0,00	0,00	-907,89
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	253 960,00	187 965,44	49 327,60	0,00	16 666,96
73	Impôts et taxes (sauf 731)	221 500,00	231 700,00	0,00	0,00	-10 200,00
731	Fiscalité locale	2 779 000,00	2 828 983,76	3 336,01	0,00	-53 319,77
74	Dotations et participations (3)	437 600,00	531 801,30	240,00	0,00	-94 441,30
75	Autres produits de gestion courante (3)	73 700,00	81 807,56	3 436,75	0,00	-11 544,31
Total des recettes de gestion des services		3 767 260,00	3 864 665,95	56 340,36	0,00	-153 746,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	488 117,71	0,00	0,00	-488 117,71
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	488 117,71	0,00	0,00	-488 117,71
Total des recettes réelles		3 767 260,00	4 352 783,66	56 340,36	0,00	-641 864,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	11 000,00	5 967,76			5 032,24
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		11 000,00	5 967,76			5 032,24

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
---	-------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	3 778 260,00	4 358 751,42	56 340,36	0,00	-636 831,78
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

AR Prefecture

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

006-210601183-20240328-2024_33-DE
Reçu le 05/04/2024

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		3 778 260,00	3 594 552,67	59 762,95	0,00	123 944,38	0,00	3 654 315,62
011	Charges à caractère général (4)	956 990,00	733 109,14	48 993,36	0,00	174 887,50	0,00	782 102,50
60611	Eau et assainissement	12 000,00	14 955,16	0,00	0,00	-2 955,16	0,00	14 955,16
60612	Energie - Electricité	200 000,00	124 213,14	17 955,29	0,00	57 831,57	0,00	142 168,43
60613	Chauffage urbain	86 000,00	40 789,65	5 125,20	0,00	40 085,15	0,00	45 914,85
60621	Combustibles	1 500,00	1 920,03	0,00	0,00	-420,03	0,00	1 920,03
60622	Carburants	17 000,00	12 062,59	1 024,59	0,00	3 912,82	0,00	13 087,18
60623	Alimentation	2 900,00	11 099,52	1 015,80	0,00	-9 215,32	0,00	12 115,32
60624	Produits de traitement	1 450,00	154,09	0,00	0,00	1 295,91	0,00	154,09
60628	Autres fournitures non stockées	5 400,00	2 322,05	267,21	0,00	2 810,74	0,00	2 589,26
60631	Fournitures d'entretien	25 800,00	21 845,76	0,00	0,00	3 954,24	0,00	21 845,76
60632	Fournitures de petit équipement	44 400,00	14 781,33	556,19	0,00	29 062,48	0,00	15 337,52
60633	Fournitures de voirie	6 500,00	908,14	630,80	0,00	4 961,06	0,00	1 538,94
60636	Habillement et vêtements de travail	9 200,00	7 817,77	181,23	0,00	1 201,00	0,00	7 999,00
6064	Fournitures administratives	2 870,00	3 350,52	96,33	0,00	-576,85	0,00	3 446,85
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	8 000,00	6 829,52	0,00	0,00	1 170,48	0,00	6 829,52
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	150,36	0,00	-150,36	0,00	150,36
6068	Autres matières et fournitures	19 300,00	28 600,43	1 662,70	0,00	-10 963,13	0,00	30 263,13
611	Contrats de prestations de services	161 000,00	164 535,70	100,00	0,00	-3 635,70	0,00	164 635,70
6132	Locations immobilières	11 000,00	22 564,28	0,00	0,00	-11 564,28	0,00	22 564,28
61351	Matériel roulant	4 000,00	6 026,58	0,00	0,00	-2 026,58	0,00	6 026,58
61358	Autres	3 100,00	2 395,77	0,00	0,00	704,23	0,00	2 395,77
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	6 000,00	10 568,00	0,00	0,00	-4 568,00	0,00	10 568,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	4 067,20	0,00	0,00	1 932,80	0,00	4 067,20
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	3 544,93	292,13	0,00	-3 837,06	0,00	3 837,06
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	3 850,00	0,00	0,00	21 150,00	0,00	3 850,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	3 365,20	100,00	0,00	-1 465,20	0,00	3 465,20
61551	Entretien matériel roulant	6 500,00	5 520,59	0,00	0,00	979,41	0,00	5 520,59
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 600,00	2 968,45	714,97	0,00	916,58	0,00	3 683,42
6156	Maintenance	50 400,00	51 855,15	1 920,00	0,00	-3 375,15	0,00	53 775,15
6161	Multirisques	19 000,00	19 689,06	0,00	0,00	-689,06	0,00	19 689,06
6168	Autres primes d'assurance	8 500,00	9 061,06	0,00	0,00	-561,06	0,00	9 061,06
617	Etudes et recherches	5 800,00	1 967,81	1 008,00	0,00	2 824,19	0,00	2 975,81
6182	Documentation générale et technique	1 660,00	1 628,77	0,00	0,00	31,23	0,00	1 628,77
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	1 578,00	708,00	0,00	214,00	0,00	2 286,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6188	Autres frais divers	35 100,00	3 063,90	0,00	0,00	32 036,10	0,00	3 063,90
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	380,00	0,00	0,00	20,00	0,00	380,00
62268	Autres honoraires, conseils	9 900,00	13 500,00	0,00	0,00	-3 600,00	0,00	13 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 500,00	10 992,60	2 596,32	0,00	-9 088,92	0,00	13 588,92
6228	Divers	3 800,00	3 693,84	0,00	0,00	106,16	0,00	3 693,84
6231	Annonces et insertions	2 500,00	4 477,14	0,00	0,00	-1 977,14	0,00	4 477,14
6232	Fêtes et cérémonies	48 600,00	26 486,07	3 432,90	0,00	18 681,03	0,00	29 918,97
6234	Réceptions	3 700,00	2 435,05	743,50	0,00	521,45	0,00	3 178,55
6236	Catalogues et imprimés	8 400,00	1 322,46	440,18	0,00	6 637,36	0,00	1 762,64
6238	Divers	8 300,00	1 532,80	0,00	0,00	6 767,20	0,00	1 532,80
6241	Transports de biens	0,00	13,98	0,00	0,00	-13,98	0,00	13,98
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	209,00	0,00	0,00	-209,00	0,00	209,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	2 313,55	0,00	0,00	-313,55	0,00	2 313,55
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	3 249,03	0,00	0,00	2 750,97	0,00	3 249,03
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	9 467,92	329,42	0,00	202,66	0,00	9 797,34
627	Services bancaires et assimilés	1 160,00	1 429,13	85,63	0,00	-354,76	0,00	1 514,76
6281	Concours divers (cotisations)	1 450,00	918,95	0,00	0,00	531,05	0,00	918,95
6282	Frais de gardiennage	3 500,00	452,73	0,00	0,00	3 047,27	0,00	452,73
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	8 854,68	785,88	0,00	359,44	0,00	9 640,56
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00	27,65	0,00	-27,65	0,00	27,65
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	14 019,94	0,00	0,00	-14 019,94	0,00	14 019,94
6288	Autres services extérieurs	34 050,00	11 193,69	7 043,08	0,00	15 813,23	0,00	18 236,77
63512	Taxes foncières	3 500,00	3 474,00	0,00	0,00	26,00	0,00	3 474,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	987,00	0,00	0,00	-987,00	0,00	987,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	405,76	0,00	0,00	-405,76	0,00	405,76
6358	Autres droits	200,00	165,00	0,00	0,00	35,00	0,00	165,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	50,00	1 234,67	0,00	0,00	-1 184,67	0,00	1 234,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 765 370,00	1 682 255,46	8 940,43	0,00	74 174,11		1 691 195,89
6331	Versement mobilité	17 230,00	16 942,14	0,00	0,00	287,86		16 942,14
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 850,00	4 775,53	0,00	0,00	74,47		4 775,53
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	22 970,00	22 700,64	0,00	0,00	269,36		22 700,64
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 950,00	3 874,47	0,00	0,00	-924,47		3 874,47
64111	Rémunération principale titulaires	924 460,00	844 629,59	0,00	0,00	79 830,41		844 629,59
64112	SFT, indemnité de résidence	9 850,00	9 672,94	0,00	0,00	177,06		9 672,94
64113	NBI	6 990,00	7 036,37	0,00	0,00	-46,37		7 036,37
64118	Autres indemnités	180 000,00	185 353,56	0,00	0,00	-5 353,56		185 353,56
64131	Rémunérations	81 090,00	99 968,52	109,68	0,00	-18 988,20		100 078,20
64132	SFT, indemnité de résidence	16 900,00	729,36	0,00	0,00	16 170,64		729,36
64138	Primes et autres indemnités	0,00	691,71	0,00	0,00	-691,71		691,71

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
64162	Emplois d'avenir	1 600,00	4 079,41	0,00	0,00	-2 479,41		4 079,41
64168	Autres emplois aidés	0,00	7 671,29	0,00	0,00	-7 671,29		7 671,29
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	167 650,00	165 109,57	0,00	0,00	2 540,43		165 109,57
6453	Cotisations aux caisses de retraites	265 530,00	265 805,25	0,00	0,00	-275,25		265 805,25
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 620,00	4 458,20	0,00	0,00	-838,20		4 458,20
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 000,00	22 750,16	0,00	0,00	8 249,84		22 750,16
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 180,00	717,00	0,00	0,00	3 463,00		717,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	9 400,00	9 540,00	0,00	0,00	-140,00		9 540,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 099,75	402,75	0,00	497,50		2 502,50
6478	Autres charges sociales diverses	3 600,00	3 650,00	0,00	0,00	-50,00		3 650,00
6488	Autres	8 500,00	0,00	8 428,00	0,00	72,00		8 428,00
014	Atténuations de produits	83 000,00	54 932,00	0,00	0,00	28 068,00		54 932,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	2 500,00	980,00	0,00	0,00	1 520,00		980,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	40 500,00	0,00	0,00	0,00	40 500,00		0,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	21 637,00	0,00	0,00	-21 637,00		21 637,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	32 315,00	0,00	0,00	7 685,00		32 315,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	420 400,00	385 361,16	1 829,16	0,00	33 209,68	0,00	387 190,32
65131	Bourses	5 000,00	4 500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	4 500,00
65311	Indemnités de fonction	110 010,00	105 071,29	0,00	0,00	4 938,71	0,00	105 071,29
65313	Cotisations de retraite	4 670,00	4 458,00	0,00	0,00	212,00	0,00	4 458,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	4 020,00	4 018,32	0,00	0,00	1,68	0,00	4 018,32
65315	Formation	1 800,00	1 062,00	0,00	0,00	738,00	0,00	1 062,00
65316	Frais de représentation du maire	850,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	2 289,82	0,00	0,00	210,18	0,00	2 289,82
6553	Service d'incendie	41 200,00	41 120,68	0,00	0,00	79,32	0,00	41 120,68
65568	Autres contributions	73 400,00	66 311,30	0,00	0,00	7 088,70	0,00	66 311,30
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	939,92	0,00	0,00	60,08	0,00	939,92
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	20 150,00	16 667,00	1 529,16	0,00	1 953,84	0,00	18 196,16
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	341,56	0,00	0,00	-341,56	0,00	341,56
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	35 000,00	30 200,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	30 200,00
657362	Subv. fonct. CCAS	6 000,00	4 200,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	4 200,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	72 500,00	63 675,00	300,00	0,00	8 525,00	0,00	63 975,00
65818	Autres	4 200,00	3 592,76	0,00	0,00	607,24	0,00	3 592,76
65888	Autres	38 100,00	36 913,51	0,00	0,00	1 186,49	0,00	36 913,51

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 225 760,00	2 855 657,76	59 762,95	0,00	310 339,29	0,00	2 915 420,71
66	Charges financières	87 500,00	87 037,39	0,00	0,00	462,61		87 037,39
66111	Intérêts réglés à l'échéance	83 000,00	82 643,70	0,00	0,00	356,30		82 643,70
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 500,00	4 393,69	0,00	0,00	106,31		4 393,69
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	13 605,45	0,00	0,00	1 394,55		13 605,45
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	13 605,45	0,00	0,00	1 394,55		13 605,45
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		102 500,00	100 642,84	0,00	0,00	1 857,16		100 642,84
Total des dépenses réelles		3 328 260,00	2 956 300,60	59 762,95	0,00	312 196,45	0,00	3 016 063,55
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	150 000,00	638 252,07			-488 252,07		638 252,07
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	106 316,57			-106 316,57		106 316,57
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	387 768,90			-387 768,90		387 768,90
6811	Dot. amort. immos incorporelles	150 000,00	144 166,60			5 833,40		144 166,60
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		450 000,00	638 252,07			-188 252,07		638 252,07

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	4 514,13
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-4 014,13
= Différence ICNE N – ICNE N-1	4 393,69

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		3 778 260,00	4 358 751,42	56 340,36	0,00	-636 831,78
013	Atténuations de charges (4)	1 500,00	2 407,89	0,00	0,00	-907,89
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 500,00	2 407,89	0,00	0,00	-907,89
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	253 960,00	187 965,44	49 327,60	0,00	16 666,96
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	8 182,50	0,00	0,00	-8 182,50
70323	Red. occupation dom. public	35 000,00	37 468,86	2 000,00	0,00	-4 468,86
7035	Locations de droits de chasse et pêche	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	100,00	170,00	0,00	0,00	-70,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	131 160,00	115 835,12	31 215,60	0,00	-15 890,72
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	45 000,00	2 868,31	0,00	0,00	42 131,69
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	10 000,00	6 828,65	0,00	0,00	3 171,35
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	32 200,00	16 112,00	16 112,00	0,00	-24,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	221 500,00	231 700,00	0,00	0,00	-10 200,00
73211	Attribution de compensation	214 300,00	214 330,00	0,00	0,00	-30,00
73221	FNGIR	7 200,00	7 238,00	0,00	0,00	-38,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	10 132,00	0,00	0,00	-10 132,00
731	Fiscalité locale	2 779 000,00	2 828 983,76	3 336,01	0,00	-53 319,77
73111	Impôts directs locaux	2 468 000,00	2 473 069,00	0,00	0,00	-5 069,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	200 000,00	242 512,00	0,00	0,00	-42 512,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	48 000,00	50 328,00	0,00	0,00	-2 328,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	45 000,00	40 250,00	0,00	0,00	4 750,00
73154	Droits de place	15 000,00	17 959,76	3 336,01	0,00	-6 295,77
7318	Autres	3 000,00	4 865,00	0,00	0,00	-1 865,00
74	Dotations et participations (4)	437 600,00	531 801,30	240,00	0,00	-94 441,30
74111	Dotation forfaitaire des communes	133 500,00	137 310,00	0,00	0,00	-3 810,00
741121	DSR des communes	235 000,00	261 078,00	0,00	0,00	-26 078,00
741127	DNP des communes	1 800,00	934,00	0,00	0,00	866,00
744	FCTVA	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	40 000,00	0,00	0,00	-40 000,00
74712	Emplois d'avenir	1 000,00	3 819,60	0,00	0,00	-2 819,60
74718	Autres participations Etat	0,00	18 805,70	240,00	0,00	-19 045,70
74748	Participation autres communes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	1 390,00	0,00	0,00	-1 390,00
74888	Autres	65 000,00	68 464,00	0,00	0,00	-3 464,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	73 700,00	81 807,56	3 436,75	0,00	-11 544,31
752	Revenus des immeubles	57 000,00	45 183,71	3 036,75	0,00	8 779,54

006-210601183-20240328-2024_33-DE

reçu le 05/04/2024

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
756	Libéralités reçues	0,00	1 020,00	0,00	0,00	-1 020,00
75888	Autres	16 700,00	35 603,85	400,00	0,00	-19 303,85
Total des recettes de gestion des services		3 767 260,00	3 864 665,95	56 340,36	0,00	-153 746,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	488 117,71	0,00	0,00	-488 117,71
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	488 117,71	0,00	0,00	-488 117,71
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		3 767 260,00	4 352 783,66	56 340,36	0,00	-641 864,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	11 000,00	5 967,76			5 032,24
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	5 967,76			-5 967,76
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	11 000,00	0,00			11 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		11 000,00	5 967,76			5 032,24

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		313 343,47	2 183 294,17	0,00	54 623,99	78 150,66	99 815,80	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	301 391,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	216,00	45 890,29	0,00	0,00	18 000,00	4 200,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 036,18	268 581,05	0,00	54 623,99	19 477,16	52 546,60	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 868 822,83	0,00	0,00	40 673,50	43 069,20	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 455 185,30	860 080,10	0,00	0,00	0,00	65 883,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 393 462,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	58 722,79	860 080,10	0,00	0,00	0,00	65 883,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		59 272,99	214,80	199,99	87 293,71		2 876 209,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		301 391,29
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		68 306,29
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	59 272,99	214,80	199,99	10 468,09		471 420,85
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	76 825,62		2 029 391,15
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		5 700,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		2 381 148,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 393 462,51
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		984 685,89
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		279 245,51	1 217 901,56	0,00	111 050,05	655 218,15	137 388,72	791,57	0,00
011	Charges à caractère général	21 052,76	278 026,30	0,00	14 074,14	271 280,78	67 238,37	791,57	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 253,09	753 127,96	0,00	55 855,23	365 399,65	65 650,35	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	54 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	99 364,82	186 747,30	0,00	41 120,68	18 537,72	4 500,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	87 037,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	13 605,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		4 068 683,93	68 789,04	0,00	1 898,63	149 919,03	31,56	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	167,50	2 240,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 410,41	8 182,50	0,00	0,00	149 919,03	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	231 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 811 024,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	488 111,70	43 819,60	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	43 152,61	14 546,55	0,00	1 788,63	0,00	31,56	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	488 117,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	519 577,40	3 712,63	83 071,37	8 106,59		3 016 063,55
011	Charges à caractère général	0,00	110 984,29	3 712,63	6 835,07	8 106,59		782 102,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	371 673,31	0,00	76 236,30	0,00		1 691 195,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		54 932,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	36 919,80	0,00	0,00	0,00		387 190,32
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		87 037,39
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		13 605,45
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	25 724,96	61 852,87	32 224,00	0,00		4 409 124,02
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 407,89
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	40 557,10	32 224,00	0,00		237 293,04
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		231 700,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	21 295,77	0,00	0,00		2 832 319,77
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		532 041,30
75	Autres produits de gestion courante	0,00	25 724,96	0,00	0,00	0,00		85 244,31
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		488 117,71
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

~~B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE~~

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 269 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 269 000,00									
00600334594 (C-036)	Crédit Agricole	15/05/2009	15/06/2009	15/09/2009	620 000,00	F	FIXE	4,450	4,525		T	C	O	A-1
00601980328 (C-039)	Crédit Agricole	31/01/2019	01/04/2019	01/07/2019	500 000,00	F	FIXE	1,040	1,040		A	P	O	A-1
1874 (C-040)	Agence France Locale	11/10/2021	20/10/2021	20/03/2022	1 200 000,00	F	FIXE	0,780	0,794		T	C	O	A-1
20031904 (CM-001)	Crédit Mutuel	01/12/2015	31/12/2015	31/03/2016	600 000,00	F	FIXE	2,100	2,117		T	C	O	A-1
2370 (C-042)	Agence France Locale	12/10/2022	20/10/2022	20/12/2022	1 500 000,00	F	FIXE	3,010	3,089		T	C	O	A-1
MON262862EUR (C-035)	DEXIA Cif	10/10/2008	15/10/2008	01/01/2009	484 000,00	F	FIXE	4,840	5,022		M	C	O	A-1
MON504486EUR (LBP-001)	Caisse Française de Financement Local	14/09/2015	01/11/2015	01/02/2016	365 000,00	F	FIXE	1,960	1,984		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

006-210601183-20240328-2024_33-DE

Reçu le 05/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date		Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
			d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 269 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 543 672,95					298 091,29	82 643,50	0,00	4 393,69
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 543 672,95					298 091,29	82 643,50	0,00	4 393,69
00600334594 (C-036)	N	0,00	A-1	170 500,00	5,46	F	FIXE	4,450	31 000,00	8 449,44	0,00	354,35
00601980328 (C-039)	N	0,00	A-1	254 466,60	4,50	F	FIXE	1,040	49 336,42	3 159,55	0,00	1 330,46
1874 (C-040)	N	0,00	A-1	1 080 000,00	17,97	F	FIXE	0,780	60 000,00	8 837,08	0,00	280,80
20031904 (CM-001)	N	0,00	A-1	360 000,00	12,00	F	FIXE	2,100	30 000,00	7 953,76	0,00	20,77
2370 (C-042)	N	0,00	A-1	1 406 250,00	18,73	F	FIXE	3,010	75 000,00	44 344,20	0,00	1 410,94
MON262862EUR (C-035)	N	0,00	A-1	120 999,40	4,92	F	FIXE	4,840	24 200,04	6 580,26	0,00	504,30
MON504486EUR (LBP-001)	N	0,00	A-1	151 456,95	4,84	F	FIXE	1,960	28 554,83	3 319,21	0,00	492,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

006-210601183-20240328-2024_33-DE

reçu le 05/04/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 543 672,95					298 091,29	82 643,50	0,00	4 393,69

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 543 672,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-04-14
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisation de faible valeur	1	14/04/2022
L	Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	5	14/04/2022
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	14/04/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	14/04/2022
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	14/04/2022
L	Concessions et droits similaires, brevets licences marques procédés	2	14/04/2022
L	Subventions d'équipement aux organismes publics	15	14/04/2022
L	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	5	14/04/2022
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	18	14/04/2022
L	Autres agencements et aménagements	25	14/04/2022
L	Immeubles de rapport	30	14/04/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	14/04/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	13	14/04/2022
L	Bâtiments légers, abris	10	14/04/2022
L	Installations, matériel et outillage technique	15	14/04/2022
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	14/04/2022
L	Installations, matériel et outillage technique - Matériel roulant	8	14/04/2022
L	Installations, matériel et outillage technique - Autre	5	14/04/2022
L	Installations, matériel et outillage technique - Outillage et petits matériels	5	14/04/2022
L	Installations, matériels et outillages techniques	5	14/04/2022
L	Autres matériels de transport (voiture)	5	14/04/2022
L	Autres matériels de transport (camion)	8	14/04/2022
L	Matériels informatiques scolaires	4	14/04/2022
L	Autres matériels informatiques	4	14/04/2022
L	Autres matériels informatiques (serveurs, équipements réseaux)	5	14/04/2022
L	Matériels de bureau et mobilier informatique	10	14/04/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	14/04/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers (coffre-fort, armoire ignifuge)	25	14/04/2022
L	Matériel de téléphonie	2	14/04/2022
L	Matériel de téléphonie (serveur téléphonique)	8	14/04/2022
L	Autres immobilisations corporelles (petits électroménagers)	2	14/04/2022

006-210601183-20240328-2024_33-DE

Reçu le 05/04/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Autres immobilisations corporelles (materiels photos, videos, audio, gros électroménager)	5	14/04/2022
L	Autres immobilisations corporelles (matériels sportifs)	13	14/04/2022

IV - ANNEXES

IV

B - ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	63 675,00	
Personnes de droit privé	63 675,00	
Associations	63 675,00	
A TOUT CHOEUR	300,00	
A EEM	200,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	1 500,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	350,00	
AMICALE DU COMITE COMMUNAL FEUX	1 500,00	
ASSOC FOOTBALL CLUB SAINT CEZAIR	9 000,00	
ASSOCIATION FERME PEDAGOGIQUE TE	500,00	
ASSOCIATION SOW SPORT	2 500,00	
ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS LOISIRS	7 000,00	
BOULE DE NEIGE	800,00	
CLUB DE PECHEURS	300,00	
CLUB PHOTO	300,00	
CLUB RURAL DE L AMITIE	7 000,00	
COMITE OFFICIEL DES FETES	15 000,00	
HOUSE EN PROVENCE	500,00	
LA PASSERELLE DES ARTS	350,00	
LES PARENTS DE ST CE	1 300,00	
LES SENIORS DE L'ELECTROMENAGER	1 000,00	
SAINTE CEZAIRE JAZZ FESTIVAL	5 000,00	
SOUVENIR FRANCAIS	375,00	
SPECIAL FORCE MEMORY	1 200,00	
SUS LEI DRAIO DOU PROUVENCAU	300,00	
THEATRE A LA SOURCE	2 200,00	
TROTTE SENTIERS DE LA SIAGNE	3 500,00	
UNION NAT DES COMBATTANTS	1 700,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	

006-210601183-20240328-2024_33-DE
Reçu le 05/04/2024

Nom des bénéficiaires

Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)

Prestations en nature

Autres

0,00

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,57	11,57	0,57	0,00	0,57
Adjoint administratif	C	3,00	0,57	3,57	0,57	0,00	0,57
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,80	3,39	21,19	3,39	0,00	3,39
Adjoint technique	C	6,00	0,69	6,69	0,69	0,00	0,69
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,90	1,90	0,90	0,00	0,90
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4,80	1,80	6,60	1,80	0,00	1,80
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	2,82	3,82	2,82	0,00	2,82
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	1,42	1,42	1,42	0,00	1,42
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	1,40	2,40	1,40	0,00	1,40
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		31,80	6,78	38,58	6,78	0,00	6,78

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV - ANNEXES

IV

B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
04/05/2010 - Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	3F SUD	3F SUD	SA	549 953,10
04/05/2010 - Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	3F SUD	3F SUD	SA	141 343,20
04/05/2010 - Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	3F SUD	3F SUD	SA	135 310,50
04/05/2010 - Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	3F SUD	3F SUD	SA	34 776,00
28/01/2011 - Construction du siège de la Régie des Eaux Canal Belletrud	3F SUD	3F SUD	SA	255 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			384 096,98	19 533,95	
Acquisitions à titre onéreux			395 144,74	19 533,95	
17/01/2023	MICRO + PUPITRE	2023-02	946,80	905,29	1
17/01/2023	TAILLE-HAIE ÉLECTRIQUE ET SES BATTERIES	2023-03	1 080,84	206,69	5
17/01/2023	REPLACEMENT DU BRAS ET MASSE TINTEMENT N2	2023-04	1 263,60	0,00	0
17/01/2023	REMPLECE DES CORBEAUX DE LA CLOCHE N°3	2023-05	3 873,60	0,00	0
23/01/2023	TÉLÉPHONE MOBILE POUR PLACIER (BC 2020STIC06-388)	2023-002	214,80	214,80	1
23/01/2023	ARBUSTES ESPACES VERTS HAIES PARKING SOUS SALLE DE	2023-003	869,40	54,46	15
23/01/2023	SERVANTE D'ATELIER MÉCANIQUE ET SES MODULES	2023-004	144,17	144,17	1
23/01/2023	TABLETTE NUMÉRIQUE PR URBA ET PM	2023-010	448,80	448,80	1
23/01/2023	INSTALLATION CIRIL	2023-09	6 800,00	3 195,06	2
23/01/2023	TÉLÉPHONE MOBILE PR ASVP	2023-12	112,80	112,80	1
23/01/2023	BEACH FLAG POUR REPRESENTATION DU MAIRE	2023-53	528,10	0,00	1
14/03/2023	FOURNITURES DE LAMPES ET DE FIXATIONS POUR L'ÉCLAIR	2023-14	5 332,32	214,02	20
24/04/2023	UR22-00001P - RACHAT PARCELLE ANNULATION PROJET	2023-16	153 363,67	0,00	0
25/04/2023	1 DOUBLE VESTIAIRES + RAYONNAGES MÉTAL ET PLATEAUX	2023-007	753,00	517,81	1
25/04/2023	MANGE DEBOUT ET NAPPES POUR FESTIVITES	2023-19	2 049,72	1 409,53	1
02/05/2023	ILLUMINATIONS DE NOEL	2021-22	1 003,20	0,00	5
02/05/2023	ILLUMINATIONS DE NOEL	2023-23	1 965,28	262,75	5
15/05/2023	ANNONCE MODIFICATION PLU N°5 LE 27/04/2023	2023-25	552,65	552,65	1
25/05/2023	FAC. FAC0069 DU 09/05/2023	2023-27	728,17	728,17	1
26/05/2023	AMENAGEMENT LUMINAIRE PLACE GENERAL DE GAULLE DEVI	2023-26	6 504,00	196,01	20
05/06/2023	2 OLIVIERS POUR ETS	2023-008	824,60	31,62	15
22/06/2023	VITRINE AFFICHAGE POUR CIMETIERE	2023-29	1 331,26	703,92	1
27/06/2023	MICRO-ONDES PR CANTINE	2023-009	149,99	149,99	1
29/06/2023	CABANON POUR COMPOSTEUR PUB	2023-30	199,99	199,99	1
07/07/2023	3 CAMÉRAS DE SURVEILLANCE AVEC BOITIERS SÉCURITÉ	2023-31	692,70	692,70	1
07/07/2023	PEINTURE SUR NOUVEAU VÉHICULE CCFF (FORD RANGER)	2023-32	35 371,80	3 449,96	5
07/07/2023	MATÉRIEL SONO CÉRÉMONIE MANIFESTATIONS	2023-33	2 090,40	203,88	5
18/07/2023	RESTAURATION DE SCULPTURES VOTIVES EN METAL	2023-35	4 104,00	0,00	0
18/07/2023	STRATEGIE FONCIERE PLU	2023-38	12 648,00	1 157,37	5
18/07/2023	POTELETS POUR PIETONISATION PLACE DE GAULLE	2023-39	2 615,39	239,32	5
19/07/2023	ST23026001 ECHELLE POUR STM (8,10 MÈTRES)	2023-40	689,99	62,76	5
21/07/2023	PLAQUE COMMEMORATIVE FACADE MAIRIE	2023-41	2 200,00	197,69	5
21/07/2023	6 STORES MAIRIE	2023-42	1 960,44	0,00	0
21/07/2023	CUVE ET POMPE POUR NOUVEAU VÉHICULE CCFF BRO MERID	2023-44	8 160,00	733,28	5
24/07/2023	PC MAIRIE	2023-45	4 539,10	400,43	5
28/07/2023	PLAN FACADE NORD DU BATIMENT DE LA MAIRIE	2023-46	1 680,00	0,00	0
09/08/2023	BÂCHE NEUVE PODIUM	2023-47	3 424,80	272,10	5
11/08/2023	CORBEILLES DÉCHETS PR PL. DE GAULLE ET VX VILLAGE	2023-50	4 958,40	388,52	5
11/08/2023	BANC POUR PIETONISATION PLACE DE GAULLE	2023-52	2 040,00	159,84	5

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
17/08/2023	TERRAIN DE BASKET	2023-55	15 501,60	0,00	0
21/08/2023	PANNEAUX ROUTIERS POUR PLACE PIETONNE	2023-57	988,58	72,04	5
21/08/2023	PANNEAU INFORMATION TOURISME GROTTES	2023-58	201,60	0,00	1
25/08/2023	PARCELLE C 1761 LE GR	2023-64	5 642,76	0,00	0
28/08/2023	RENOVATION STRUCTURE COURS DE TENNIS 1ET 2	2023-59	4 356,60	0,00	0
29/08/2023	PARCELLES E494-495-520 LES PLANETTES FRAIS DE NOTA	2023-68	1 277,00	0,00	0
31/08/2023	MOBILIER FETES ET CEREMONIES	2023-62	8 832,00	297,62	10
19/09/2023	2 PANNEAUX ROUTIERS DIRECTIONNELS "CENTRE VILLAGE"	2023-67	455,04	0,00	1
22/09/2023	AMENAGEMENT URBAIN	2023-69	11 174,40	618,41	5
29/09/2023	GILET PARE BALLE AGENT PM	2023-74	588,29	30,30	5
04/10/2023	LOGICIEL POUR PC AGENT MAIRIE (2023-70	179,99	0,00	1
04/10/2023	POUR VÉHICULE ST	2023-72	0,00	0,00	1
12/10/2023	REFECTION TERRAIN DE TENNIS	2023-77	21 667,20	0,00	0
16/10/2023	SPOTS A ENCASTRER PLACE GENERAL DE GAUL	2023-80	1 414,15	14,91	20
18/10/2023	BATTERIE POUR VÉHICULE STM EY-971-VZ (GLADIATOR)	2023-81	94,97	0,00	1
26/10/2023	STORE BUREAU SECRETAIRE DU MAIRE	2023-085	235,20	0,00	0
26/10/2023	STORE BUREAU DGS	2023-086	246,84	0,00	0
26/10/2023	MATERIELS INFORMATIQUES ET BUREAUX ECOL	2023-82	3 688,41	0,00	0
26/10/2023	AS23003202 MATERIELS INFORMATIQUES ET BURAUX ECOLE	2023-83	12 629,90	231,83	10
26/10/2023	CUVE A LEGUMES INOX REHAUSSEE	2023-84	1 701,60	62,46	5
26/10/2023	2 PANNEAUX "SENS INTERDIT" ET ÉLÉMENTS DE FIXATION	2023-86	267,70	0,00	1
31/10/2023	SECURISATION DES BORDURES CH DE LA GRANGE	2023-85	1 524,60	0,00	5
31/10/2023	3 DESTRUCTEURS DE DOCUMENT PM-1ER ET 2EME ETAGE	2023-87	194,97	0,00	1
06/11/2023	SIGNALITIQUE RUE ET MONUMENT	2023-088	1 780,00	0,00	5
06/11/2023	POSTE A SOUDER ST	2023-089	1 740,00	0,00	5
09/11/2023	ILLUMINATION DE NOEL	2023-88	1 195,20	0,00	5
20/11/2023	CHAUFFE-EAU POUR APPARTEMENT T4 COPRO 20 RUE RÉPUB	2023-91	523,87	0,00	0
06/12/2023	ARMOIRES IGNIFUGES	2023-92	5 740,26	0,00	10
06/12/2023	2023-02 EQUIPEMENT DE PROJECTION CINEMATOGRAPHIQUE	2023-93	49 004,40	0,00	10
06/12/2023	INSTALLATION LOGICIEL CIRIL RESSOURCES HUMAINES	2023-95	9 638,40	0,00	2
06/12/2023	MOBILIER ECOLE	2023-96	554,26	0,00	10
13/12/2023	PLANTATION ETS	2023-100	1 380,94	0,00	15
15/12/2023	TERRAINS GRAOU SUD ET FESTE SUD	1996/010	-55 518,81	0,00	0
15/12/2023	ACHAT TERRAIN PIVA	2005/012	-27 450,00	0,00	0
15/12/2023	ETUDE GÉOTECHNIQUE POUR LA CONTRSUCTION D'UN BÂTIM	2018/22	-1 773,60	0,00	0
15/12/2023	RELEVÉ TOPO CEZ1	2020/023	-1 440,00	0,00	0
15/12/2023	MO GALERIE D'ARTISTES	2020/104	-1 380,00	0,00	0
15/12/2023	MO POUR AMENAGEMENT URBAINS ET PAYSAGERS AUTOUR DE	2021/044	-2 056,61	0,00	0
15/12/2023	MISSION REDACTION MP RENOV MAIRIE/ECOLE	2021/085	-3 261,60	0,00	0
15/12/2023	CT HANGAR (2022/0270000)	2022/027	-960,00	0,00	0
15/12/2023	ASPIRATEUR DE VOIRIE + FIXATION CHASSIS	2023-101	24 720,00	0,00	8
15/12/2023	MOBILIER EXTERIEUR ETS	2023-103	2 167,09	0,00	10
15/12/2023	LICENCE NOUVEAU POSTE	2023-104	316,24	0,00	1
15/12/2023	TRAVAUX HYDRANT CROISEMENT CHEMIN PRÉ DE BERT - DE	2023-105	4 849,20	0,00	5
15/12/2023	TRAVAUX HYDRANT CHEMIN DES LAUVIÈRES - DEVIS 20220	2023-106	4 849,20	0,00	5
31/12/2023	ÉTUDE DÉPLACT BD A.CRESP	2006/45	5 382,00	0,00	0
31/12/2023	INV PUB CEZ1	2020/009	3 201,12	0,00	0
31/12/2023	PUB TRAVAUX CEZ1	2020/105	864,00	0,00	0

AR Prefecture
SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023

006-210601183-20240328-2024_33-DE
 Reçu le 05/04/2024

Désignation du bien

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			-11 047,76	0,00	
31/12/2023	ACQUISITION B2572-B2574 + FRAIS	2014/18	-11 047,76	0,00	0

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

AR Prefecture
SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - CA - 2023
 006-210601183-20240328-2024_33-DE
 Reçu le 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	478 117,71

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	488 117,71
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	106 316,57

IV – ANNEXES

IV

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		314 795,00	I 298 091,29
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		299 000,00	298 091,29
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	299 000,00	298 091,29
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 795,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10228	Autres fonds d'investissement	4 795,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	11 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	298 091,29	725 016,58	0,00	1 023 107,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

IV

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 424 452,58	III 890 955,21
Ressources propres externes de l'année (a)		496 334,87	746 788,61
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	396 334,87	580 375,50
10226	Taxe d'aménagement (2)	100 000,00	166 413,11
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		928 117,71	144 166,60
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	150 000,00	16 506,36
2804421	<i>Sub nat privé - Biens mob, mat, études</i>	0,00	1 313,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	0,00	6 666,95
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	1 592,26
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00	4 899,26
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	0,00	226,99
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	0,00	1 341,79
281314	<i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	0,00	66,59
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	0,00	10 690,68
281351	<i>Bâtiments publics</i>	0,00	4 910,83
28138	<i>Autres constructions</i>	0,00	144,20
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	9 765,54
281538	<i>Autres réseaux</i>	0,00	450,39
281561	<i>Matériel roulant</i>	0,00	71,28
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	0,00	5 535,86
2815731	<i>Matériel roulant</i>	0,00	1 650,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	7 766,32
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	12 958,89
281828	Autres matériels de transport	0,00	18 154,39
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	4 527,97
281838	Autre matériel informatique	0,00	3 405,80
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	231,83
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	7 731,38
28188	Autres immo. corporelles	0,00	23 558,04
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	478 117,71	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	300 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	890 955,21	1 745 269,44	1 051 068,57	646 673,90	4 333 967,12

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 023 107,87
Ressources propres disponibles	IV 4 333 967,12
Solde	V = IV - II (5) 3 310 859,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

C - ANNEXES BUDGETAIRES - AUTORISATIONS DE PROGRAMME

**IV
C2.1**

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
068/2019	CONSTRUCTION D UN BATIMENT POLYVALENT		5 621 976,31	313 253,54	0,00	2 115 843,71	0,00	2 115 843,71	1 679 788,16	436 055,55
TOTAL			5 621 976,31	313 253,54	0,00	2 115 843,71	0,00	2 115 843,71	1 679 788,16	436 055,55

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

~~D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)~~

D9

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		7 252 374,00	0,00	25,50	2 158 652,00	0,00
TFPNB		60 136,00	0,00	31,50	18 943,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		2 263 366,00	0,00	12,37	279 978,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

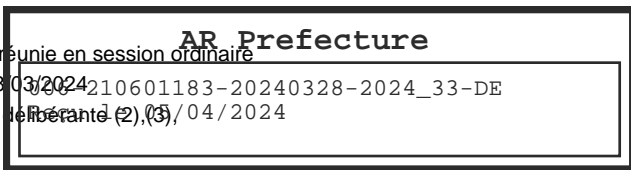
Présenté par Le Maire (1),

A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024 210601183-20240328-2024_33-DE

Les membres de l'assemblée délibérante (2), (3), 04/2024



AMMIRATI Marie	
BLANC Claude	
BOUILLO-MEYER Catherine	
CHATAIN Angélique	
DE FARIA Alberto	
DELOBETTE Jacques-Edouard	
DEMARIA Yann	
DESOMBRE Thibaud	
ERETEO Marc	
FRANCHI Jean-Pierre	
GALLET Claudette	
GAZIELLO Romain	
LARA Pierre	
LAUTARD Alain	
LOUET Marie-France	
MANZONE Fabienne	
NIRANI Sandra	
OLIVIER Franck	
OTTOMBRE-BORSONI Michèle	
PELLERIN Valérie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PIANA Isabelle	
ROUQUIER Augusta	
VAN WAYENBERGE Marc	
VANLEDE Solange	
VILLEVAL Sophie	
VIVES Adrien	
ZEDET Christian	

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_33-DE
 Reçu le 05/04/2024

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-033
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 25

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

OBJET : Examen et vote du Compte Administratif 2023 du budget principal.

Monsieur le Maire quitte la séance afin que le Conseil municipal puisse délibérer sous la présidence de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE qui propose à l'assemblée délibérante d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023.

Il convient d'examiner le Compte Administratif de la commune pour l'année 2023.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_33-DE
Reçu le 05/04/2024

Les résultats budgétaires sont les suivants :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Titres de recettes émis	3 639 265,16 €	4 532 206,88 €	8 171 472,04 €
Réductions de titres	17 905,05 €	117 115,10 €	135 020,15 €
Recettes nettes	3 621 360,11 €	4 415 091,78 €	8 036 451,89 €
Mandats émis	3 484 313,56 €	3 784 991,17 €	7 269 304,73 €
Annulations de mandats	176,58 €	130 675,55 €	130 852,13 €
Dépenses nettes	3 484 136,98 €	3 654 315,62 €	7 138 452,60 €
Résultat de l'exercice 2023	137 223,13 €	760 776,16 €	897 999,29 €
Résultat reporté	1 051 068,57 €	- €	1 051 068,57 €
Résultat de clôture 2023	1 188 291,70 €	760 776,16 €	1 949 067,86 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget principal ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :
Publication/Notification le :

**POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE
BUDGET ANNEXE**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2023**

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M PIERRE YVES SIKLI

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2023 AU 22/01/2024

Nomenclature M4 spic
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE	: Situation patrimoniale	3
	1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2	Bilan	Etat I-2 5
	2.1 Bilan Actif	
	2.2 Bilan Passif	
3	Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4	Compte de résultat	Etat I-4 14
5	Annexe	18
	Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE	: Exécution budgétaire	21
	1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
	2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
	3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
	4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE	: Comptabilité des deniers et valeurs	34
	1 Balance des comptes	Etat III-1 35
	2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 37
4EME PARTIE	: Page des signatures	38

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique**

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

ACTIF NET (1)	Total(En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)		Dotations	
Terrains		Fonds Globalisés	
Constructions		Réserves	21,91
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		Résultat de l'exercice	
Autres immobilisations corporelles		Subventions transférables	
Total immobilisations corporelles (nettes)		Subventions non transférables	
Immobilisations financières		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	21,91
Créances	21,91	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	
Disponibilités		Fournisseurs (2)	
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21,91	Total dettes à court terme	
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	
		Comptes de régularisations	
TOTAL ACTIF	21,91	TOTAL PASSIF	21,91

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2024

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
 Reçu le 05/04/2024

BILAN (en Euros)

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement				
	Frais d'études, de R et D				
	Conces, brev, licences, marques, procéd				
	Fonds commercial, droit au bail				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété				
	Constructions en toute propriété				
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Instal, mat et outil techn en tte prop				
	Oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations affectées en toute prop				
	Immobilisations mises en concession ou à				
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Constructions mises à disposition					
Construction sur sol autrui mise à dispo					
MONTANT A REPORTER					

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
 Reçu le 05/04/2024

BILAN (en Euros)

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE SUITE	REPORT				
	Instal, mat et outil tech mise à dispo				
	Autres immob corpo mise à dispo				
	Immobilisations en cours mises à dispo				
	Terrains reçus en affect ou concess				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construction sur sol d'autrui				
	Instal, matériel et outillage technique				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres créances					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I					

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**BILAN (en Euros)**

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Matières premières et autres approvision				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances				
	Clients et comptes rattachés				
	Créances irrécouvrables admises en NV				
	Autres				
	Créances sur l'Etat et collec publiques				
	Créances sur les BA ou le BP	21 905,75		21 905,75	21 963,57
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités				
Avances de trésorerie					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		21 905,75		21 905,75	21 963,57

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**BILAN (en Euros)**

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

ACTIF		Exercice 2023			Exercice 2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer et à régulariser				
	Écarts de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	21 905,75		21 905,75	21 963,57

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**BILAN (en Euros)**

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES	Dotations		
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	21 905,75	21 905,75
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Fonds globalisés		
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I		21 905,75	21 905,75

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
 Reçu le 05/04/2024

BILAN (en Euros)

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		



006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
 Reçu le 05/04/2024

BILAN (en Euros)

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits		
	Emprunts et dettes financières		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Avances		
	Fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales		
	Autres		
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ		
	Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)		
	Dettes envers les BA ou le BP		
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes		
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III			

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024

BILAN (en Euros)

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

PASSIF		Exercice 2023	Exercice 2022
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser		57,82
	Écart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV		57,82
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	21 905,75	21 963,57

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE

Reçu le 05/04/2024

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		
Produits des services		
Autres produits		
Transfert de charges		
Produits courants non financiers		
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes		
Participations et interventions		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Charges courantes non financières		
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		
Produits courants financiers		
Charges courantes financières		
RESULTAT COURANT FINANCIER		
RESULTAT COURANT		
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE		

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**COMPTE DE RESULTAT 2023**

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de services		
Divers		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits issus de la fiscalité		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes		
Impôts et taxes sur rémunérations		
Autres impôts, taxes et versem assimilés		

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**COMPTE DE RESULTAT 2023**

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob		
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour risques et charges		
Autres charges		
TOTAL II		
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**COMPTE DE RESULTAT 2023**

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
TOTAL IV		
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
A + B - RESULTAT COURANT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Subventions exceptionnelles		
Autres opérations de gestion		
Valeur comptable des immo cédées		
Autres opérations en capital		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
TOTAL VI		

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**COMPTE DE RESULTAT 2023**

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

POSTES	Exercice 2023	Exercice 2022
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE		

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
 Reçu le 05/04/2024

Opérations Compte de Tiers

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
 Reçu le 05/04/2024

Opérations Compte de Tiers

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2023

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**Résultats budgétaires de l'exercice**

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	21 905,75	1 000,00	22 905,75
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	21 905,75	1 000,00	22 905,75
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE

Reçu le 05/04/2024

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
POMPES FUNEBRES SAINT- CEZAIRE					
Investissement	21 905,75				21 905,75
Fonctionnement					
Sous-Total	21 905,75				21 905,75
TOTAL III	21 905,75				21 905,75
TOTAL I + II + III	21 905,75				21 905,75

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**Etat Consommation des Crédits**Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 905,75		21 905,75				21 905,75
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	21 905,75		21 905,75				21 905,75
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	21 905,75		21 905,75				21 905,75
TOTAL GENERAL		21 905,75		21 905,75				21 905,75

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**Etat Consommation des Crédits**Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	21 905,75		21 905,75				21 905,75
TOTAL GENERAL		21 905,75		21 905,75				21 905,75

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**Etat Consommation des Crédits**Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	1 000,00		1 000,00				1 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 000,00		1 000,00				1 000,00
TOTAL GENERAL		1 000,00		1 000,00				1 000,00

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 000,00		1 000,00				1 000,00
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 000,00		1 000,00				1 000,00
TOTAL GENERAL		1 000,00		1 000,00				1 000,00

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024

Etat de réalisation des opérations

Section D' INVESTISSEMENT
DEPENSES

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
--	----------	----------------	------------------	------------------------------



006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024

Etat de réalisation des opérations

Section D' INVESTISSEMENT
RECETTES

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
--	----------	----------------	------------------	------------------------------



006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
--	----------	----------------	------------------	------------------------------



006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
--	----------	----------------	------------------	------------------------------



006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE

Reçu le 05/04/2024

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Autres réserves		21 905,75						21 905,75		21 905,75
106	Sous Total compte 106		21 905,75						21 905,75		21 905,75
10	Sous Total compte 10		21 905,75						21 905,75		21 905,75
	Total classe 1		21 905,75						21 905,75		21 905,75
451003	Compte de rattachement avec (à subdivis	21 963,57			57,82			21 963,57	57,82	21 905,75	
451	Sous Total compte 451	21 963,57			57,82			21 963,57	57,82	21 905,75	
45	Sous Total compte 45	21 963,57			57,82			21 963,57	57,82	21 905,75	
4713	Recettes perçues avant émission des titr		57,82	57,82				57,82	57,82		0,00
471	Sous Total compte 471		57,82	57,82				57,82	57,82		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser			57,82	57,82			57,82	57,82		0,00
472	Sous Total compte 472			57,82	57,82			57,82	57,82		0,00
47	Sous Total compte 47		57,82	115,64	57,82			115,64	115,64		0,00
	Total classe 4	21 963,57	57,82	115,64	115,64			22 079,21	173,46	21 905,75	

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE**

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
Numéro de Compte	Libellé de compte	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total général	21 963,57	21 963,57	115,64	115,64			22 079,21	22 079,21	21 905,75	21 905,75

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024**Balance des valeurs inactives**

Arrêtée à la date du 31/12/2023

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024

Page des signatures

14803 - POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE

Exercice 2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

FORTIN Elise (1023696428-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFiP DES ALPES-MARITIMES, le 23/01/2024

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **POMPES FUNEBRES SAINT-CEZAIRE** pendant l'année 2023 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

SIKLI Pierre-Yves (1001315162-0), Inspecteur divisionnaire Fip classe normale

A GRASSE, le 24/01/2024

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-034
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire

OBJET : Examen et vote du compte de gestion 2023 du budget annexe cimetière

Il convient d'examiner le Compte de gestion du budget annexe cimetière pour l'année 2023, établi par Monsieur le Trésorier Principal de Grasse Banlieue.

Le compte de gestion exécuté par la Trésorerie Principale suit, jour après jour, l'état de la comptabilité de la Collectivité, reprenant ainsi le résultat du Compte Administratif. Il confirme ainsi l'exactitude de la comptabilité communale.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_034-DE
Reçu le 05/04/2024

Les résultats budgétaires sont les suivants :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Titres de recettes émis	- €	- €	- €
Réductions de titres	- €	- €	- €
Recettes nettes	- €	- €	- €
Mandats émis	- €	- €	- €
Annulations de mandats	- €	- €	- €
Dépenses nettes	- €	- €	- €
Résultat de l'exercice 2023	- €	- €	- €
Résultat reporté	21 905,75 €	- €	21 905,75 €
Résultat de clôture 2023	21 905,75 €	- €	21 905,75 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de Gestion 2023 du budget annexe cimetière ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérécoeurs » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecoeurs.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.


Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :
Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-034
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire

OBJET : Examen et vote du compte de gestion 2023 du budget annexe cimetière

Il convient d'examiner le Compte de gestion du budget annexe cimetière pour l'année 2023, établi par Monsieur le Trésorier Principal de Grasse Banlieue.

Le compte de gestion exécuté par la Trésorerie Principale suit, jour après jour, l'état de la comptabilité de la Collectivité, reprenant ainsi le résultat du Compte Administratif. Il confirme ainsi l'exactitude de la comptabilité communale.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_044BIS-DE
Reçu le 05/04/2024

Les résultats budgétaires sont les suivants :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Titres de recettes émis	- €	- €	- €
Réductions de titres	- €	- €	- €
Recettes nettes	- €	- €	- €
Mandats émis	- €	- €	- €
Annulations de mandats	- €	- €	- €
Dépenses nettes	- €	- €	- €
Résultat de l'exercice 2023	- €	- €	- €
Résultat reporté	21 905,75 €	- €	21 905,75 €
Résultat de clôture 2023	21 905,75 €	- €	21 905,75 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de Gestion 2023 du budget annexe cimetière ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.


Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :
Publication/Notification le :

006-210601183-20240328-2024_035-DE

Reçu le 05/04/2024

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2024

Présenté par (1) Le Maire,
A St Cézaire sur Siagne le 28/03/2024
(1) Le Maire,



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMMIRATI Marie	
BLANC Claude	
BOUILLO-MEYER Catherine	
CHATAIN Angélique	
DE FARIA Alberto	
DELOBETTE Jacques-Edouard	
DEMARIA Yann	
DESOMBRE Thibaud	
ERETEO Marc	
FRANCHI Jean-Pierre	
GALLET Claudette	
GAZIELLO Romain	
LARA Pierre	
LAUTARD Alain	
LOUET Marie-France	
MANZONE Fabienne	
NIRANI Sandra	
OLIVIER Franck	
OTTOMBRE-BORSONI Michèle	
PELLERIN Valérie	
PIANA Isabelle	

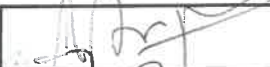
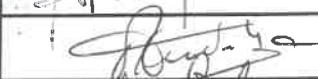
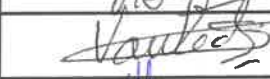

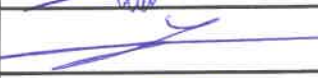

006-210601183-20240328-2024 035-DE

Reçu le 05/04/2024

IV - ANNEXES

**IV
D**

ARRETE ET SIGNATURES

ROQUIER Augusta	
VAN WAYENBERGE Marc	
VANLEDE Solange	
VILLEVAL Sophie	
VIVES Adrien	
ZEDET Christian	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

006-210601183-20240328-2024_035-DE
Reçu le 05/04/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21060118300036	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE GRASSE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET : BUDGET CIMETIERE (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire**I - Informations générales**

Modalités de vote du budget 4

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 12

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 13

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 14

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 15

IV - Annexes**A - Eléments du bilan**

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 16

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 17

006-210601183-20240328-2024_035-DE
Le 05/04/2024

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

006-210601183-20240328-2024_035-DE

Reçu le 05/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 0,00	G 0,00	G-A 0,00
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 21 905,75 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 0,00	Q= G+H+I+J 21 905,75	=Q-P 21 905,75

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 0,00	= G+I+K 0,00	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 21 905,75	21 905,75
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 0,00	= G+H+I+J+K+L 21 905,75	21 905,75

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT-CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET CIMETIERE - CA - 2023

006-210601183-20240328-2024_035-DE

Reçu le 05/04/2024

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		0,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 905,75	0,00	0,00	21 905,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	21 905,75	0,00	0,00	21 905,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	21 905,75	0,00	0,00	21 905,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	21 905,75	0,00	0,00	21 905,75
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	21 905,75			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00
---	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	21 905,75
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 905,75
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
707	Ventes de marchandises	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 905,75	0,00	0,00	21 905,75
2135	Installations générales, agencements	21 905,75	0,00	0,00	21 905,75
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 905,75	0,00	0,00	21 905,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		21 905,75	0,00	0,00	21 905,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		21 905,75	0,00	0,00	21 905,75
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information		21 905,75			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

006-210601183-20240328-2024_035-DE

Reçu le 05/04/2024

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

Cet état ne contient pas d'information.

AR. Prefecture
006-210601183-20240328-2024_035-DE
Reçu le 05/04/2024

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

**PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)**

C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 831 260,00	3 697 217,15	0,00	3 697 217,15
RECETTES	3 831 260,00	4 450 744,10	0,00	4 450 744,10
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 531 905,75	3 484 136,98	725 016,58	4 209 153,56
RECETTES	6 531 905,75	3 621 360,11	1 745 269,44	5 366 629,55

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 831 260,00	3 697 217,15	0,00	3 697 217,15
RECETTES	3 831 260,00	4 450 744,10	0,00	4 450 744,10
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 531 905,75	3 484 136,98	725 016,58	4 209 153,56
RECETTES	6 531 905,75	3 621 360,11	1 745 269,44	5 366 629,55
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	10 363 165,75	7 181 354,13	725 016,58	7 906 370,71
TOTAL AGREGE DES RECETTES	10 363 165,75	8 072 104,21	1 745 269,44	9 817 373,65

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

006-210601183-20240328-2024_035-DE

Reçu le 05/04/2024

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par (1) Le Maire,
A St Cézaire sur Siagne le 28/03/2024
(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMMIRATI Marie	
BLANC Claude	
BOUILLO-MEYER Catherine	
CHATAIN Angélique	
DE FARIA Alberto	
DELOBETTE Jacques-Edouard	
DEMARIA Yann	
DESOMBRE Thibaud	
ERETEO Marc	
FRANCHI Jean-Pierre	
GALLET Claudette	
GAZIELLO Romain	
LARA Pierre	
LAUTARD Alain	
LOUET Marie-France	
MANZONE Fabienne	
NIRANI Sandra	
OLIVIER Franck	
OTTOMBRE-BORSONI Michèle	
PELLERIN Valérie	
PIANA Isabelle	

006-210601183-20240328-2024_035-DE

Reçu le 05/04/2024

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

**IV
D**

ROUQUIER Augusta	
VAN WAYENBERGE Marc	
VANLEDE Solange	
VILLEVAL Sophie	
VIVES Adrien	
ZEDET Christian	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-035
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 25

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

OBJET : Examen et vote du compte administratif 2023 du budget annexe cimetière

Monsieur le Maire quitte la séance afin que le Conseil municipal puisse délibérer sous la présidence de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE qui propose à l'assemblée délibérante d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe du cimetière.

Il convient d'examiner le Compte Administratif du budget annexe cimetière pour l'année 2023.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_035-DE
Reçu le 05/04/2024

Les résultats budgétaires sont les suivants :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Titres de recettes émis	- €	- €	- €
Réductions de titres	- €	- €	- €
Recettes nettes	- €	- €	- €
Mandats émis	- €	- €	- €
Annulations de mandats	- €	- €	- €
Dépenses nettes	- €	- €	- €
Résultat de l'exercice 2023	- €	- €	- €
Résultat reporté	21 905,75 €	- €	21 905,75 €
Résultat de clôture 2023	21 905,75 €	- €	21 905,75 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget annexe cimetièrre ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télécours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.

Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-036
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement 2023 du budget principal

Les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats.

L'affectation des résultats excédentaires ou déficitaires constatés au Compte Administratif, doit être décidée par le Conseil municipal.

Il appartient donc aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2023 pour le budget principal.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_036-DE
Reçu le 05/04/2024

Considérant les résultats de clôture du Compte Administratif 2023, il est proposé de statuer sur les affectations suivantes :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023	
A. Résultat de l'exercice 2023 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 760 776,16 €
B. Résultats antérieurs reportés - 2022 ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+
C. RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	+ 760 776,16 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023	
Résultat de l'exercice 2023	+ 137 223,13 €
Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) 2022	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	+ 1 051 068,57 €
D. Résultat d'investissement de clôture 2023	+ 1 188 291,70 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	
Excédent de financement	+ 1 020 252,86 €
F. BESOIN DE FINANCEMENT	0 €
DECISION D'AFFECTATION	
(pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus)	+ 760 776,16 €
G. AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en Investissement au minimum, couverture du besoin de financement F	+ 510 776,16 €
H. REPORT DE FONCTIONNEMENT R002	+ 250 000,00 €

Le résultat à prendre en compte est le résultat de l'exercice **C**), c'est-à-dire le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'exercice, auquel on ajoute éventuellement celui de l'exercice précédent (déficit ou excédent reporté).

Le résultat positif de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement **F**) de la section d'investissement (affectation à l'article 1068), c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses **D**), restes à réaliser **E**) inclus.

Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement (au 002), soit il est affecté en investissement (à l'article 1068) pour financer de nouvelles dépenses. Il est également possible de combiner ces deux solutions.

Le compte administratif 2023 adopté par délibération en date du 28 mars 2024 fait apparaître un résultat cumulé de fonctionnement excédentaire de : **760 776.16 €**.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_036-DE
Reçu le 05/04/2024

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'AFFECTER** la somme de 510 776.16 € en section d'investissement au compte 1068,
- **DE MAINTENIR** la somme de 250 000.00 € en section de fonctionnement au compte 002.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-036
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement 2023 du budget principal

Les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixent les règles de l'affectation des résultats.

L'affectation des résultats excédentaires ou déficitaires constatés au Compte Administratif, doit être décidée par le Conseil municipal.

Il appartient donc aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2023 pour le budget principal.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_036-DE
Reçu le 05/04/2024

Considérant les résultats de clôture du Compte Administratif 2023, il est proposé de statuer sur les affectations suivantes :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023	
A. Résultat de l'exercice 2023 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 760 776,16 €
B. Résultats antérieurs reportés - 2022 ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+
C. RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	+ 760 776,16 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2023	
Résultat de l'exercice 2023	+ 137 223,13 €
Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) 2022	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	+ 1 051 068,57 €
D. Résultat d'investissement de clôture 2023	+ 1 188 291,70 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	
Excédent de financement	+ 1 020 252,86 €
F. BESOIN DE FINANCEMENT	0 €
DECISION D'AFFECTATION	
(pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus)	+ 760 776,16 €
G. AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en Investissement au minimum, couverture du besoin de financement F	+ 510 776,16 €
H. REPORT DE FONCTIONNEMENT R002	+ 250 000,00 €

Le résultat à prendre en compte est le résultat de l'exercice **C**), c'est-à-dire le solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement de l'exercice, auquel on ajoute éventuellement celui de l'exercice précédent (déficit ou excédent reporté).

Le résultat positif de la section de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement **F**) de la section d'investissement (affectation à l'article 1068), c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses **D**), restes à réaliser **E**) inclus.

Le reliquat peut être affecté librement : soit il est reporté en recettes de fonctionnement (au 002), soit il est affecté en investissement (à l'article 1068) pour financer de nouvelles dépenses. Il est également possible de combiner ces deux solutions.

Le compte administratif 2023 adopté par délibération en date du 28 mars 2024 fait apparaître un résultat cumulé de fonctionnement excédentaire de : **760 776.16 €**.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_036-DE
Reçu le 05/04/2024

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'AFFECTER** la somme de 510 776.16 € en section d'investissement au compte 1068,
- **DE MAINTENIR** la somme de 250 000.00 € en section de fonctionnement au compte 002.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-035
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 25

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

OBJET : Examen et vote du compte administratif 2023 du budget annexe cimetière

Monsieur le Maire quitte la séance afin que le Conseil municipal puisse délibérer sous la présidence de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE qui propose à l'assemblée délibérante d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe du cimetière.

Il convient d'examiner le Compte Administratif du budget annexe cimetière pour l'année 2023.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_035-DE
Reçu le 05/04/2024

Les résultats budgétaires sont les suivants :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Titres de recettes émis	- €	- €	- €
Réductions de titres	- €	- €	- €
Recettes nettes	- €	- €	- €
Mandats émis	- €	- €	- €
Annulations de mandats	- €	- €	- €
Dépenses nettes	- €	- €	- €
Résultat de l'exercice 2023	- €	- €	- €
Résultat reporté	21 905,75 €	- €	21 905,75 €
Résultat de clôture 2023	21 905,75 €	- €	21 905,75 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget annexe cimetièrre ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérécoeurs » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecoeurs.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.

Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-034
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire

OBJET : Examen et vote du compte de gestion 2023 du budget annexe cimetière

Il convient d'examiner le Compte de gestion du budget annexe cimetière pour l'année 2023, établi par Monsieur le Trésorier Principal de Grasse Banlieue.

Le compte de gestion exécuté par la Trésorerie Principale suit, jour après jour, l'état de la comptabilité de la Collectivité, reprenant ainsi le résultat du Compte Administratif. Il confirme ainsi l'exactitude de la comptabilité communale.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_034-DE
Reçu le 05/04/2024

Les résultats budgétaires sont les suivants

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Titres de recettes émis	- €	- €	- €
Réductions de titres	- €	- €	- €
Recettes nettes	- €	- €	- €
Mandats émis	- €	- €	- €
Annulations de mandats	- €	- €	- €
Dépenses nettes	- €	- €	- €
Résultat de l'exercice 2023	- €	- €	- €
Résultat reporté	21 905,75 €	- €	21 905,75 €
Résultat de clôture 2023	21 905,75 €	- €	21 905,75 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de Gestion 2023 du budget annexe cimetière ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérécoeurs » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecoeurs.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.


Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :
Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-033
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 25

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

OBJET : Examen et vote du Compte Administratif 2023 du budget principal.

Monsieur le Maire quitte la séance afin que le Conseil municipal puisse délibérer sous la présidence de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE qui propose à l'assemblée délibérante d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023.

Il convient d'examiner le Compte Administratif de la commune pour l'année 2023.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_33-DE
Reçu le 05/04/2024

Les résultats budgétaires sont les suivants :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Titres de recettes émis	3 639 265,16 €	4 532 206,88 €	8 171 472,04 €
Réductions de titres	17 905,05 €	117 115,10 €	135 020,15 €
Recettes nettes	3 621 360,11 €	4 415 091,78 €	8 036 451,89 €
Mandats émis	3 484 313,56 €	3 784 991,17 €	7 269 304,73 €
Annulations de mandats	176,58 €	130 675,55 €	130 852,13 €
Dépenses nettes	3 484 136,98 €	3 654 315,62 €	7 138 452,60 €
Résultat de l'exercice 2023	137 223,13 €	760 776,16 €	897 999,29 €
Résultat reporté	1 051 068,57 €	- €	1 051 068,57 €
Résultat de clôture 2023	1 188 291,70 €	760 776,16 €	1 949 067,86 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget principal ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :
Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-032
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire

OBJET : Examen et vote du compte de gestion 2023 du budget principal.

Il convient d'examiner le Compte de gestion de la commune pour l'année 2023, établi par Monsieur le Trésorier Principal de Grasse Banlieue.

Le compte de gestion exécuté par la Trésorerie Principale suit, jour après jour, l'état de la comptabilité de la Collectivité, reprenant ainsi le résultat du Compte Administratif. Il confirme ainsi l'exactitude de la comptabilité communale.

Les résultats budgétaires sont les suivants :

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_032-DE
Reçu le 05/04/2024

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Titres de recettes émis	3 639 265,16 €	4 532 206,88 €	8 171 472,04 €
Réductions de titres	17 905,05 €	117 115,10 €	135 020,15 €
Recettes nettes	3 621 360,11 €	4 415 091,78 €	8 036 451,89 €
Mandats émis	3 484 313,56 €	3 784 991,17 €	7 269 304,73 €
Annulations de mandats	176,58 €	130 675,55 €	130 852,13 €
Dépenses nettes	3 484 136,98 €	3 654 315,62 €	7 138 452,60 €
Résultat de l'exercice 2023	137 223,13 €	760 776,16 €	897 999,29 €
Résultat reporté	1 051 068,57 €	- €	1 051 068,57 €
Résultat de clôture 2023	1 188 291,70 €	760 776,16 €	1 949 067,86 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le compte de Gestion 2023 du budget principal ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-031
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

OBJET : Suppression de poste et modification du tableau des effectifs

VU le code Général des Collectivités Territoriales, conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

VU le tableau des effectifs,

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 12 mars 2024 ;

CONSIDERANT que les emplois de chaque collectivité sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_031-DE
Reçu le 05/04/2024

CONSIDERANT qu'il est indispensable de mettre à jour le tableau des effectifs en cas de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.

Il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité par délibération.

Compte tenu de la réussite au concours d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe d'un adjoint technique au sein de l'école et de la création du poste correspondant par délibération n°2023-025 en date du 29 mars 2023,

Compte tenu de la validation des acquis de l'expérience d'un adjoint technique principal de 2^{ème} classe au sein de l'école et son intégration après détachement sur un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe vacant,

Compte tenu du départ par voie de mutation d'un Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe et de son remplacement par un poste de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe créé par délibération 2023-086 le 27/10/2023,

Compte tenu du départ par voie de mutation d'un rédacteur principal de 2^{ème} classe et de la réorganisation des missions en interne.

Il convient de supprimer les emplois vacants correspondants.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **DE SUPPRIMER** à partir du 1^{er} avril 2024 :
 - Un poste d'Adjoint Technique à temps complet au Service Ecole.
 - Un poste d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.
 - Un poste d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe au sein des services administratifs.
 - Un poste de rédacteur Principal de 2^{ème} classe au sein des services administratifs.
- **DE MODIFIER** le tableau des postes et des effectifs en conséquence, à compter du 1^{er} avril 2024.
- **D'AUTORISER** le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérécourse » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :
Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-030
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

OBJET : Création d'un poste d'Adjoint Technique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L313-1 et suivants ;

Le Maire rappelle à l'assemblée que :

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_030-DE
Reçu le 05/04/2024

Considérant ~~qu'il est indispensable de mettre à jour le tableau des effectifs en cas de modification de création, de suppression ou de modification de la durée hebdomadaire d'un poste.~~

Compte tenu qu'un agent actuellement en contrat accompagnement dans l'emploi au sein des services techniques, à temps complet arrive au terme de son contrat fin mai et qu'il convient de maintenir ce service à effectif constant et ce afin d'assurer la continuité du service public.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **DE CREER** à partir du 1^{er} juin 2024, un emploi permanent d'Adjoint Technique à temps complet à raison de 35 heures par semaine pour occuper des fonctions d'agent polyvalent au sein des Services Techniques.
- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence.
- **D'AUTORISER** le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires,
- **DE DIRE** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-029
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

OBJET : Cession partielle de la parcelle cadastrée C n°1019 sise au Parc d'Activités des Hauts de Grasse

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-21, L2241-1 ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L2111-1 et suivants, L3211-14 ;

VU les articles 815 et suivants du Code civil ;

VU le Plan Local d'Urbanisme de la commune et notamment l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°2 relative au Parc d'Activités des Hauts de Grasse ;

VU l'offre d'achat de M. Benoit MARTEL en date du 12/03/2024 au prix de 6.000 € (Six mille euros) ;

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_029-DE
Reçu le 05/04/2024

CONSIDERANT que la parcelle C 1019 représente une bande étroite d'une superficie cadastrale de 1 180 m² et d'une largeur d'environ 4m,

CONSIDERANT que cette parcelle est détenue en indivision entre plusieurs propriétaires,

CONSIDERANT que la commune détient 1/8^{ème} des droits indivis de ladite parcelle,

CONSIDERANT qu'à ce jour une portion de la parcelle est utilisée en tant que voie de desserte de certaines propriétés et que l'autre portion est inutilisée, constituée d'un chemin de terre,

CONSIDERANT que dans le cadre de la modification n°4 du PLU approuvée par délibération du 5 octobre 2022, les aménagements projetés du Parc d'Activités ont été modifiés,

CONSIDERANT que la commune n'a pas vocation à demeurer dans l'indivision et souhaite en sortir,

CONSIDERANT que les négociations n'ont à ce jour, et après plusieurs mois de travail, pas permis de procéder à une sortie totale du statut de l'indivision sur la parcelle,

CONSIDERANT toutefois que les indivisaires seraient favorables à une cession partielle portant sur une superficie de 735 m² environ et représentant le lot B (en bleu) à diviser de la parcelle section C n°1019 suivant le plan ci-après,



CONSIDERANT que M. Benoit MARTEL, indivisaire majoritaire (4/8^{ème}) par le biais de diverses sociétés dont il est gérant, souhaite les acquérir pour agrandir ses fonds contigus et propose d'acquérir notre quote part indivise pour un montant de 6 000 € (Six mille euros),

CONSIDERANT que cette opération ne permet pas une sortie totale de l'indivision, telle que nous l'aurions souhaité,

CONSIDERANT toutefois qu'elle permet a minima de céder les droits de propriété détenus par la commune sur une parcelle de terre ne présentant aucun intérêt pour des aménagements publics et générant simplement des obligations d'entretien, de gestion et des responsabilités,

CONSIDERANT au surplus, que cette opération permet de préserver notre droit de propriété sur l'espace dédié à la voirie et à la desserte de plusieurs propriétés au sein du Parc d'Activités,

CONSIDERANT que cette cession, bien que partielle, présente un intérêt pour la commune,

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_029-DE
Reçu le 05/04/2024

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **DE CEDER** les droits indivis à hauteur de 1/8^{ème} appartenant à la commune sur la portion de parcelle C n°1019 désigné lot B d'une superficie approximative de 735 m² tel que désigné sur le plan ci-dessus pour un montant de 6 000 € (Six mille euros),
- **DE DIRE** que l'ensemble des frais liés à cette opération dont notamment les frais de géomètre et de mutation seront à la charge de l'acquéreur,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder à l'ensemble des démarches nécessaires à cette opération et à signer l'ensemble des documents nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.


Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-037
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire.

OBJET : Subvention au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2024

Afin de permettre au CCAS de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne de mener ses actions, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer une subvention de fonctionnement, comme suit :

	Subvention de fonctionnement Année 2024
Centre Communal d'Action Sociale	12 200 €

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_037-DE
Reçu le 05/04/2024

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement de 12 200 € au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-038
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 16
Représentés : 4
Absent : 7
Votants : 20

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

OBJET : Subventions aux associations

En application de l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget.

En application de la loi du 12 avril 2000 et de son décret d'application du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques, toute association bénéficiant d'une subvention de plus de 23 000 € doit faire l'objet d'une convention spécifique soumise à l'approbation du Conseil municipal.

Les associations locales ont formulé des demandes de subvention pour l'année 2024 dans le cadre de l'exercice de leurs activités et pour l'organisation d'événements particuliers.

Les actions des associations concourent à la satisfaction de l'intérêt général en répondant à des besoins sociaux essentiels et en favorisant la création de solidarités entre citoyens. Elles sont des acteurs importants de la vie sociale et leurs activités constituent souvent un prolongement nécessaire à l'action municipale. Leurs actions répondent aux attentes des citoyens en matière de loisirs, de pratiques sportives et culturelles, d'aides sociales, de services collectifs et concourent à la promotion du village et au rayonnement du territoire.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la vie associative, la municipalité accompagne les associations pour un soutien logistique, des mises à disposition d'infrastructures municipales.

Parallèlement, dans le souci d'une gestion rigoureuse de l'argent public, la commune conditionne le versement d'aides financières au respect de critères objectifs basés sur l'intérêt général et le dynamisme qu'elles apportent à la commune.

Après examen des dossiers présentés par les associations locales, le montant total des subventions proposées au budget principal 2024 est de 73 750 €, selon le détail ci-après.

PROPOSITION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE POUR 2024	
Associations	Montant
A TOUT CHOEUR	300,00 €
AEEM	200,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE ST CEZAIRE	1 500,00 €
ASTL (TENNIS)	7 000,00 €
BOULE DE NEIGE	800,00 €
CCFF	1 500,00 €
CLUB DES PECHEURS	300,00 €
CLUB PHOTO	300,00 €
CLUB RURAL DE L'AMITIE	7 000,00 €
COMITE DES FETES (dont 5 000.00 € pour l'organisation de la fête médiévale)	20 000,00 €
FOOTBALL CLUB DE SAINT CEZAIRE	9 000,00 €
HOUSE EN PROVENCE	1 500.00 €
SAINT CEZAIRE JAZZ FESTIVAL	5 000,00 €
KARATE DO	3 500.00 €
LES PARENTS DE ST-CE	1 650,00 €
SOUVENIR FRANCAIS	1 200,00 €
SOW SPORT (dont 1 000.00 € subvention exceptionnelle)	3 500,00 €
SPECIAL FORCE MEMORY	1 400,00 €
TERRE DE SOLEIL	700,00 €
THEATRE A LA SOURCE	2 200,00 €
TROTTE SENTIERS	3 500,00 €
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	1 200,00 €
V-PERFORMANCE	500.00 €
TOTAL	73 750,00 €

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_038-DE
Reçu le 05/04/2024

~~Pour mémoire, par délibération n°2023-097 du~~ 27 novembre 2023, trois avances ont été versées et seront déduites de la somme attribuée pour 2024 :

- FOOTBALL CLUB DE SAINT CEZAIRE : 2 250 €
- COMITE DES FÊTES : 3 750 €
- ASTL TENNIS CLUB SAINT-CEZAIRE : 1 750 €

Messieurs Jacques-Edouard DELOBETTE, Thibault DESOMBRE et Mesdames Marie AMMIRATI, Sophie VILLEVAL, Angélique CHATAIN et Augusta ROUQUIER faisant partie de conseils d'administrations ou de bureaux d'associations concernés par cette délibération sortent de la salle et ne prennent pas part au vote.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Pierre LARA, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les montants des subventions attribuées aux associations et aux personnes de droit privé dans le cadre du vote du Budget Primitif 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-039
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire..

OBJET : Vote des taux taxes directes 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2331-3,
VU le Code Général des Impôts, et plus particulièrement l'article 1636 B sexies,
VU la Loi de Finances pour 2024,

Depuis 2020, le taux de la Taxe d'Habitation était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus, suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et d'autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales.

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de voter chaque année les taux de ces taxes qui sont ensuite appliqués aux bases fiscales afin d'obtenir le produit de la fiscalité locale,

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_039-DE
Reçu le 05/04/2024

Considérant que la majoration de 60 % du montant du produit attendu de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires a été votée par la délibération n°2023-083 du 21 septembre 2023,

Considérant que le produit fiscal attendu et inscrit au budget primitif 2024 à l'article comptable 73111 s'élève à **2 600 000 €**, y compris la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les logements vacants qui s'élève à **465 389 €**,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** les taux de la fiscalité directe pour l'année 2024 suivants :

	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière bâtie	25,50 %	25,50 %
Taxe foncière non bâtie	31,50 %	31,50 %
Taxe d'habitation	12,37 %	12,37 %

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-040
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au Maire

OBJET : Ajustement d'une autorisation de programme et crédits de paiements pour le bâtiment polyvalent « Espace Terre de Siagne »

- Vu** les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu** la délibération 2019-015 du 27 mars 2019, adoptant la création de l'AP/CP - construction d'un équipement public polyvalent,
- Vu** la délibération 2019-078 du 27 novembre 2019, révisant l'AP/CP de construction d'un équipement public polyvalent,
- Vu** la délibération n°2021-036 du 12 avril 2021, révisant l'AP/CP de construction d'un équipement public polyvalent,
- Vu** la délibération n°2022-049 du 14 avril 2022, révisant l'AP/CP de construction d'un équipement public polyvalent,
- Vu** la délibération n°2023-043 du 12 avril 2023, révisant l'AP/CP de construction d'un équipement public polyvalent,

Vu la délibération n° 2023-093 du 27 novembre 2023, révisant l'AP/CP de construction d'un équipement public polyvalent,

Vu l'instruction codificatrice M57,

Considérant que les autorisations de programme (AP) correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par la commune, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers,

Considérant que les AP constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements,

Considérant que les AP demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation et qu'elles peuvent être révisées chaque année,

Considérant que les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes,

Considérant que chaque AP comporte la répartition prévisionnelle par exercice des CP correspondants,

Considérant que la somme des CP doit être égale au montant de l'AP

Considérant que l'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls CP,

Considérant que les révisions intègrent notamment les réalisations de l'exercice écoulé et revoit, le cas échéant, le montant total de l'opération et/ou la répartition des CP sur la période de l'AP,

Considérant que les AP et leurs révisions éventuelles sont votées par le Conseil municipal, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget de l'exercice ou des décisions modificatives,

AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT ANNEXE A LA DELIBERATION DU 28/03/2024

N° AP/CP	Libellé	Date de création et date de la dernière révision	Montant total de l'AP voté y compris les ajustements	Montant total de l'AP révisé au 27/11/2023	Montant des crédits de paiement		
					Montant total de la révision	Pour mémoire CP réalisés antérieurement	CP 2024
2019_01	Equipement public polyvalent	27/03/2019 27/11/2023	5 935 229,85 €	5 935 229,85 €	-	5 362 437,47 €	572 792,38 €

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'AJUSTER** l'AP-CP afin de tenir compte de la révision des prix des marchés d'études et travaux, de l'attribution des marchés de mobilier, matériel informatiques et multimédia dont le paiement s'échelonne sur plusieurs années, et ce dans les limites maximales indiquées dans le tableau ci-dessus,
- **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget de la commune aux chapitres 21 et 23.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>
Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.

Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :
Transmission en Préfecture le :
Publication/Notification le :

006-210601183-20240328-2024_041-DE

Reçu le 05/04/2024

ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 2



Date de convocation : 15/03/2024

Présenté par Le Maire (1),

A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

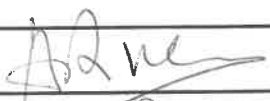





AMMIRATI Marie	
BLANC Claude	
BOUILLO-MEYER Catherine	
CHATAIN Angélique	
DE FARIA Alberto	
DELOBETTE Jacques-Edouard	
DEMARIA Yann	
DESOMBRE Thibaud	
ERETEO Marc	
FRANCHI Jean-Pierre	
GALLET Claudette	
GAZIELLO Romain	
LARA Pierre	
LAUTARD Alain	
LOUET Marie-France	
MANZONE Fabienne	
NIRANI Sandra	
OLIVIER Franck	
OTTOMBRE-BORSONI Michèle	
PELLERIN Valérie	

006-210601183-20240328-2024_041-DE

Reçu le 09/04/2024

ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V
A

PIANA Isabelle	
ROQUIER Augusta	
VAN WAYENBERGE Marc	
VANLEDE Solange	
VILLEVAL Sophie	
VIVES Adrien	
ZEDET Christian	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNE
DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21060118300010

POSTE COMPTABLE : SGC DE GRASSE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire**I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes**A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	43
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

006-210601183-20240328-2024_041-DE
 Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	54
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	56
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	59
B9 - Etat du personnel	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	63
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	68
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	69

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	4023

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	4278691.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	826.28
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	935.27
3	Dépenses d'équipement brut / population	1003.67
4	Encours de dette / population (2) (3)	953.77
5	DGF / population	91.93
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	53.04
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	96.28
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	107.31
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	101.98
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11.65

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	7 138 452,60	8 036 451,89	1 051 068,57	A1	1 949 067,86
Investissement	3 484 136,98	3 621 360,11	1 051 068,57	(3) A2	1 188 291,70
Fonctionnement	3 654 315,62	4 415 091,78	0,00	(4) A3	760 776,16

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 725 016,58	III + IV 1 745 269,44	B1		1 020 252,86
Investissement	I 725 016,58	III 1 745 269,44	B2		1 020 252,86
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 969 320,72
Investissement	A2 + B2	2 208 544,56
Fonctionnement	A3 + B3	760 776,16

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I) 725 016,58
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 795,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	17 235,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	354 441,56
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	348 545,02
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III) 1 745 269,44
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 654,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 735 615,44
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 765 321,42	1 556 776,86
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	725 016,58	1 745 269,44
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 188 291,70
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	4 490 338,00	4 490 338,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 168 870,00	3 918 870,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 250 000,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	4 168 870,00	4 168 870,00
		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL DU BUDGET (4)	8 659 208,00	8 659 208,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
068/2019	CONSTRUCTION D UN BATIMENT POLYVALENT		0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	188 600,00	17 235,00	123 930,00	123 930,00	141 165,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	966 100,00	354 441,56	1 191 396,42	1 191 396,42	1 545 837,98
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	4 421 505,00	348 545,02	1 959 995,00	1 959 995,00	2 308 540,02
Total des dépenses d'équipement		5 576 205,00	720 221,58	3 275 321,42	3 275 321,42	3 995 543,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 795,00	4 795,00	40 000,00	40 000,00	44 795,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	302 300,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		312 795,00	4 795,00	350 000,00	350 000,00	354 795,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 889 000,00	725 016,58	3 625 321,42	3 625 321,42	4 350 338,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	11 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	610 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		621 000,00		140 000,00	140 000,00	140 000,00

TOTAL	6 510 000,00	725 016,58	3 765 321,42	3 765 321,42	4 490 338,00
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 490 338,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 777 804,95	1 735 615,44	46 000,00	46 000,00	1 781 615,44
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 777 804,95	1 735 615,44	46 000,00	46 000,00	1 781 615,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	496 334,87	9 654,00	530 000,70	530 000,70	539 654,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	646 673,90	0,00	510 776,16	510 776,16	510 776,16
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	478 117,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 621 126,48	9 654,00	1 040 776,86	1 040 776,86	1 050 430,86
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 398 931,43	1 745 269,44	1 086 776,86	1 086 776,86	2 832 046,30

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	300 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	150 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	610 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 060 000,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00

TOTAL	5 458 931,43	1 745 269,44	1 556 776,86	1 556 776,86	3 302 046,30
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 188 291,70
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 490 338,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	330 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

006-210601183-20240328-2024_041-DE

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	956 990,00	0,00	1 234 570,00	1 234 570,00	1 234 570,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 765 370,00	0,00	2 055 000,00	2 055 000,00	2 055 000,00
014	Atténuations de produits	83 000,00	0,00	42 500,00	42 500,00	42 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	420 400,00	0,00	370 000,00	370 000,00	370 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 225 760,00	0,00	3 702 070,00	3 702 070,00	3 702 070,00
66	Charges financières	87 500,00	0,00	79 800,00	79 800,00	79 800,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 328 260,00	0,00	3 798 870,00	3 798 870,00	3 798 870,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	300 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	150 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		450 000,00		370 000,00	370 000,00	370 000,00

TOTAL	3 778 260,00	0,00	4 168 870,00	4 168 870,00	4 168 870,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 168 870,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	253 960,00	0,00	255 600,00	255 600,00	255 600,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	221 500,00	0,00	211 667,00	211 667,00	211 667,00
731	Fiscalité locale	2 779 000,00	0,00	2 883 000,00	2 883 000,00	2 883 000,00
74	Dotations et participations (3)	437 600,00	0,00	452 900,00	452 900,00	452 900,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	73 700,00	0,00	63 703,00	63 703,00	63 703,00
Total des recettes de gestion courante		3 767 260,00	0,00	3 878 870,00	3 878 870,00	3 878 870,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 767 260,00	0,00	3 878 870,00	3 878 870,00	3 878 870,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	11 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00

TOTAL	3 778 260,00	0,00	3 918 870,00	3 918 870,00	3 918 870,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	250 000,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 168 870,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	330 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE = DEPENSES

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	44 795,00	0,00	44 795,00
13	Subventions d'investissement (3)	10 000,00	40 000,00	50 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 000,00	0,00	300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	141 165,00	0,00	141 165,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 545 837,98	0,00	1 545 837,98
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 308 540,02	100 000,00	2 408 540,02
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 350 338,00	140 000,00	4 490 338,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 490 338,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 234 570,00		1 234 570,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 055 000,00		2 055 000,00
014	Atténuations de produits	42 500,00		42 500,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	370 000,00	0,00	370 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	79 800,00	0,00	79 800,00
67	Charges spécifiques (9)	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	7 000,00	170 000,00	177 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		200 000,00	200 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 798 870,00	370 000,00	4 168 870,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 168 870,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

COMMUNE DE SAINT-CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

006-210601183-20240328-2024_041-DE

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES

II

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	539 654,70	0,00	539 654,70
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 781 615,44	0,00	1 781 615,44
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		170 000,00	170 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		200 000,00	200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 321 270,14	470 000,00	2 791 270,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

1 188 291,70

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

510 776,16

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 490 338,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	12 000,00		12 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	255 600,00		255 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	211 667,00		211 667,00
731	Fiscalité locale	2 883 000,00		2 883 000,00
74	Dotations et participations (8)	452 900,00		452 900,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	63 703,00	0,00	63 703,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	40 000,00	40 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 878 870,00	40 000,00	3 918 870,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

250 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 168 870,00

006-210601183-20240328-2024_041-DE
Reçu le 05/04/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 510 000,00	725 016,58	0,00	3 765 321,42	3 765 321,42	40 460,00	3 724 861,42	4 490 338,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	188 600,00	17 235,00	0,00	123 930,00	123 930,00	0,00	123 930,00	141 165,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	966 100,00	354 441,56	0,00	1 191 396,42	1 191 396,42	40 460,00	1 150 936,42	1 545 837,98
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 421 505,00	348 545,02	0,00	1 959 995,00	1 959 995,00	0,00	1 959 995,00	2 308 540,02
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 576 205,00	720 221,58	0,00	3 275 321,42	3 275 321,42	40 460,00	3 234 861,42	3 995 543,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 795,00	4 795,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	44 795,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	302 300,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		312 795,00	4 795,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	354 795,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 889 000,00	725 016,58	0,00	3 625 321,42	3 625 321,42	40 460,00	3 584 861,42	4 350 338,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	11 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	610 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		621 000,00			140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	4 490 338,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 812 257,53	1 745 269,44	1 046 000,70	1 046 000,70	2 791 270,14
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 777 804,95	1 735 615,44	46 000,00	46 000,00	1 781 615,44
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 777 804,95	1 735 615,44	46 000,00	46 000,00	1 781 615,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	496 334,87	9 654,00	530 000,70	530 000,70	539 654,70
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	478 117,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		974 452,58	9 654,00	530 000,70	530 000,70	539 654,70
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 752 257,53	1 745 269,44	576 000,70	576 000,70	2 321 270,14
021	Virement de la section de fonctionnement	300 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	150 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	610 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		1 060 000,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	1 188 291,70
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	510 776,16
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	4 490 338,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		6 510 000,00	725 016,58	0,00	3 765 321,42	3 765 321,42	40 460,00	3 724 861,42	4 490 338,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	188 600,00	17 235,00	0,00	123 930,00	123 930,00	0,00	123 930,00	141 165,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	55 000,00	0,00		78 930,00	78 930,00	0,00	78 930,00	78 930,00
2031	Frais d'études	126 200,00	4 560,00		0,00	0,00	0,00	0,00	4 560,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	7 400,00	12 675,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	57 675,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	966 100,00	354 441,56	0,00	1 191 396,42	1 191 396,42	40 460,00	1 150 936,42	1 545 837,98
2111	Terrains nus	180 689,71	20 000,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	120 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	869,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	59 250,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		38 461,42	38 461,42	0,00	38 461,42	38 461,42
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21318	Autres bâtiments publics	105 000,00	0,00		327 700,00	327 700,00	39 700,00	288 000,00	327 700,00
21328	Autres bâtiments privés	0,00	0,00		150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
21351	Bâtiments publics	5 137,20	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	46 824,50	24 913,98		47 200,00	47 200,00	0,00	47 200,00	72 113,98
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21538	Autres réseaux	26 836,32	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	43 534,00	12 924,00		25 415,00	25 415,00	0,00	25 415,00	38 339,00
21611	Biens sous-jacents	6 580,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	173 000,00	129 834,89		47 200,00	47 200,00	0,00	47 200,00	177 034,89
21831	Matériel informatique scolaire	6 000,00	4 754,84		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	6 754,84
21838	Autre matériel informatique	22 731,78	17 420,43		24 810,00	24 810,00	0,00	24 810,00	42 230,43

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	16 040,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	98 000,00	111 299,17		11 010,00	11 010,00	760,00	10 250,00	122 309,17
2185	Matériel de téléphonie	5 300,00	3 499,54		0,00	0,00	0,00	0,00	3 499,54
2188	Autres immobilisations corporelles	170 307,09	29 794,71		59 600,00	59 600,00	0,00	59 600,00	89 394,71
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	4 421 505,00	348 545,02	0,00	1 959 995,00	1 959 995,00	0,00	1 959 995,00	2 308 540,02
2312	Agencements et aménagements de terrains	32 467,70	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00
2313	Constructions	3 731 415,29	298 317,84		1 010 000,00	1 010 000,00	0,00	1 010 000,00	1 308 317,84
2315	Install., matériel et outill. technique	642 941,08	50 227,18		649 995,00	649 995,00	0,00	649 995,00	700 222,18
238	Avances commandes immo corporelles	14 680,93	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 576 205,00	720 221,58	0,00	3 275 321,42	3 275 321,42	40 460,00	3 234 861,42	3 995 543,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 795,00	4 795,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	44 795,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	4 795,00	4 795,00		0,00	0,00	0,00	0,00	4 795,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	302 300,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	299 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	5 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		312 795,00	4 795,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00	354 795,00

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 889 000,00	725 016,58	0,00	3 625 321,42	3 625 321,42	40 460,00	3 584 861,42	4 350 338,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	11 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	11 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	11 000,00			40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	610 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	563 900,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	46 100,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre		621 000,00			140 000,00	140 000,00		140 000,00	140 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

AP Préfecture

006-210601183-20240328-2024_041-DE

Reçu le 05/04/2024

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT = VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

006-210601183-20240328-2024_041-DE

Reçu le 05/04/2024

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

006-210601183-20240328-2024_041-DE

Reçu le 05/04/2024

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 812 257,53	1 745 269,44	1 046 000,70	1 046 000,70	2 791 270,14
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 777 804,95	1 735 615,44	46 000,00	46 000,00	1 781 615,44
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	14 459,20	0,00	0,00	14 459,20
1312	Subv. transf. Régions	0,00	33 888,00	0,00	0,00	33 888,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	500 825,37	284 219,86	0,00	0,00	284 219,86
1322	Subv. non transf. Régions	988 355,14	812 355,14	0,00	0,00	812 355,14
1323	Subv. non transf. Départements	922 533,68	417 828,24	46 000,00	46 000,00	463 828,24
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	6 400,00	6 400,00	0,00	0,00	6 400,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	359 690,76	166 465,00	0,00	0,00	166 465,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 777 804,95	1 735 615,44	46 000,00	46 000,00	1 781 615,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	496 334,87	9 654,00	530 000,70	530 000,70	539 654,70
10222	FCTVA	396 334,87	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	9 654,00	130 000,70	130 000,70	139 654,70
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	478 117,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		974 452,58	9 654,00	530 000,70	530 000,70	539 654,70
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 752 257,53	1 745 269,44	576 000,70	576 000,70	2 321 270,14
021	Virement de la section de fonctionnement	300 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	150 000,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	150 000,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		170 000,00	170 000,00	170 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		0,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00		0,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00		0,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	610 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	510 000,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre		1 060 000,00		470 000,00	470 000,00	470 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 778 260,00	0,00	0,00	4 168 870,00	4 168 870,00	0,00	4 168 870,00	4 168 870,00
011	Charges à caractère général (3)	956 990,00	0,00	0,00	1 234 570,00	1 234 570,00	0,00	1 234 570,00	1 234 570,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 765 370,00	0,00		2 055 000,00	2 055 000,00		2 055 000,00	2 055 000,00
014	Atténuations de produits	83 000,00	0,00		42 500,00	42 500,00		42 500,00	42 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	420 400,00	0,00	0,00	370 000,00	370 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 225 760,00	0,00	0,00	3 702 070,00	3 702 070,00	0,00	3 702 070,00	3 702 070,00
66	Charges financières	87 500,00	0,00		79 800,00	79 800,00		79 800,00	79 800,00
67	Charges spécifiques (3)	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		102 500,00	0,00	0,00	96 800,00	96 800,00		96 800,00	96 800,00
Total des dépenses réelles		3 328 260,00	0,00	0,00	3 798 870,00	3 798 870,00	0,00	3 798 870,00	3 798 870,00
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	150 000,00			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		450 000,00			370 000,00	370 000,00		370 000,00	370 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 168 870,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 778 260,00	0,00	3 918 870,00	3 918 870,00	3 918 870,00
013	Atténuations de charges (2)	1 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	253 960,00	0,00	255 600,00	255 600,00	255 600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	221 500,00	0,00	211 667,00	211 667,00	211 667,00
731	Fiscalité locale	2 779 000,00	0,00	2 883 000,00	2 883 000,00	2 883 000,00
74	Dotations et participations (2)	437 600,00	0,00	452 900,00	452 900,00	452 900,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	73 700,00	0,00	63 703,00	63 703,00	63 703,00
Total des recettes de gestion des services		3 767 260,00	0,00	3 878 870,00	3 878 870,00	3 878 870,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 767 260,00	0,00	3 878 870,00	3 878 870,00	3 878 870,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	11 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		11 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	250 000,00
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 168 870,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 778 260,00	0,00	0,00	4 168 870,00	4 168 870,00	0,00	4 168 870,00	4 168 870,00
011	Charges à caractère général (4)	956 990,00	0,00	0,00	1 234 570,00	1 234 570,00	0,00	1 234 570,00	1 234 570,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60612	Energie - Electricité	200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
60613	Chauffage urbain	86 000,00	0,00		96 000,00	96 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00
60621	Combustibles	1 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	17 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
60623	Alimentation	2 900,00	0,00		9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
60624	Produits de traitement	1 450,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 400,00	0,00		6 760,00	6 760,00	0,00	6 760,00	6 760,00
60631	Fournitures d'entretien	25 800,00	0,00		30 600,00	30 600,00	0,00	30 600,00	30 600,00
60632	Fournitures de petit équipement	44 400,00	0,00		29 970,00	29 970,00	0,00	29 970,00	29 970,00
60633	Fournitures de voirie	6 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	9 200,00	0,00		11 600,00	11 600,00	0,00	11 600,00	11 600,00
6064	Fournitures administratives	2 870,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	8 000,00	0,00		9 170,00	9 170,00	0,00	9 170,00	9 170,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	19 300,00	0,00		22 220,00	22 220,00	0,00	22 220,00	22 220,00
611	Contrats de prestations de services	161 000,00	0,00		237 300,00	237 300,00	0,00	237 300,00	237 300,00
6132	Locations immobilières	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61358	Autres	3 100,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61521	Entretien terrains	6 000,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 600,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6156	Maintenance	50 400,00	0,00		68 600,00	68 600,00	0,00	68 600,00	68 600,00
6161	Multirisques	19 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6168	Autres primes d'assurance	8 500,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
617	Etudes et recherches	5 800,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6182	Documentation générale et technique	1 660,00	0,00		7 650,00	7 650,00	0,00	7 650,00	7 650,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	35 100,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
62268	Autres honoraires, conseils	9 900,00	0,00		13 700,00	13 700,00	0,00	13 700,00	13 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 500,00	0,00		7 700,00	7 700,00	0,00	7 700,00	7 700,00
6228	Divers	3 800,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
6231	Annonces et insertions	2 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	48 600,00	0,00		171 390,00	171 390,00	0,00	171 390,00	171 390,00
6234	Réceptions	3 700,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6236	Catalogues et imprimés	8 400,00	0,00		12 850,00	12 850,00	0,00	12 850,00	12 850,00
6238	Divers	8 300,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
627	Services bancaires et assimilés	1 160,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 450,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6282	Frais de gardiennage	3 500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		440,00	440,00	0,00	440,00	440,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		3 570,00	3 570,00	0,00	3 570,00	3 570,00
6288	Autres services extérieurs	34 050,00	0,00		40 300,00	40 300,00	0,00	40 300,00	40 300,00
63512	Taxes foncières	3 500,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6358	Autres droits	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	50,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 765 370,00	0,00		2 055 000,00	2 055 000,00		2 055 000,00	2 055 000,00
6331	Versement mobilité	17 230,00	0,00		17 230,00	17 230,00		17 230,00	17 230,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 850,00	0,00		4 900,00	4 900,00		4 900,00	4 900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	22 970,00	0,00		21 000,00	21 000,00		21 000,00	21 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 950,00	0,00		3 900,00	3 900,00		3 900,00	3 900,00

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	924 460,00	0,00		1 048 000,00	1 048 000,00		1 048 000,00	1 048 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	9 850,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
64113	NBI	6 990,00	0,00		7 100,00	7 100,00		7 100,00	7 100,00
64118	Autres indemnités	180 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
64131	Rémunérations	81 090,00	0,00		124 570,00	124 570,00		124 570,00	124 570,00
64132	SFT, indemnité de résidence	16 900,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00	4 000,00
64162	Emplois d'avenir	1 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	167 650,00	0,00		170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	265 530,00	0,00		270 000,00	270 000,00		270 000,00	270 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 620,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	31 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00		31 000,00	31 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 180,00	0,00		4 200,00	4 200,00		4 200,00	4 200,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	9 400,00	0,00		9 500,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 600,00	0,00		23 600,00	23 600,00		23 600,00	23 600,00
6488	Autres	8 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
014	Atténuations de produits	83 000,00	0,00		42 500,00	42 500,00		42 500,00	42 500,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
739116	Prél. article 55 de la loi SRU	40 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00		40 000,00	40 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	420 400,00	0,00	0,00	370 000,00	370 000,00	0,00	370 000,00	370 000,00
65131	Bourses	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	110 010,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
65313	Cotisations de retraite	4 670,00	0,00		4 300,00	4 300,00	0,00	4 300,00	4 300,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	4 020,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
65315	Formation	1 800,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
65316	Frais de représentation du maire	850,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6553	Service d'incendie	41 200,00	0,00		43 000,00	43 000,00	0,00	43 000,00	43 000,00
65568	Autres contributions	73 400,00	0,00		79 600,00	79 600,00	0,00	79 600,00	79 600,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	20 150,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	6 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	0,00	0,00		12 200,00	12 200,00	0,00	12 200,00	12 200,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	72 500,00	0,00		90 800,00	90 800,00	0,00	90 800,00	90 800,00
65818	Autres	4 200,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
65888	Autres	38 100,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 225 760,00	0,00	0,00	3 702 070,00	3 702 070,00	0,00	3 702 070,00	3 702 070,00
66	Charges financières	87 500,00	0,00		79 800,00	79 800,00		79 800,00	79 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	83 000,00	0,00		76 000,00	76 000,00		76 000,00	76 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 500,00	0,00		3 800,00	3 800,00		3 800,00	3 800,00
67	Charges spécifiques (4)	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		102 500,00	0,00	0,00	96 800,00	96 800,00		96 800,00	96 800,00
Total des dépenses réelles		3 328 260,00	0,00	0,00	3 798 870,00	3 798 870,00	0,00	3 798 870,00	3 798 870,00
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00			200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	150 000,00			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	150 000,00			170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		450 000,00			370 000,00	370 000,00		370 000,00	370 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	4 514,13
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-4 014,13
= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 800,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 778 260,00	0,00	3 918 870,00	3 918 870,00	3 918 870,00
013	Atténuations de charges (3)	1 500,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	253 960,00	0,00	255 600,00	255 600,00	255 600,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Red. occupation dom. public	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	131 160,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	45 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	32 200,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	221 500,00	0,00	211 667,00	211 667,00	211 667,00
73211	Attribution de compensation	214 300,00	0,00	204 467,00	204 467,00	204 467,00
73221	FNGIR	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 779 000,00	0,00	2 883 000,00	2 883 000,00	2 883 000,00
73111	Impôts directs locaux	2 468 000,00	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00	2 600 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	200 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	45 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
73154	Droits de place	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7318	Autres	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	437 600,00	0,00	452 900,00	452 900,00	452 900,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	133 500,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
741121	DSR des communes	235 000,00	0,00	235 000,00	235 000,00	235 000,00
741127	DNP des communes	1 800,00	0,00	900,00	900,00	900,00
744	FCTVA	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
74748	Participation autres communes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	65 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75	Autres produits de gestion courante (3)	73 700,00	0,00	63 703,00	63 703,00	63 703,00
752	Revenus des immeubles	57 000,00	0,00	46 203,00	46 203,00	46 203,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	16 700,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
Total des recettes de gestion des services		3 767 260,00	0,00	3 878 870,00	3 878 870,00	3 878 870,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 767 260,00	0,00	3 878 870,00	3 878 870,00	3 878 870,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	11 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	11 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		11 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		300 000,00	2 087 885,00	0,00	12 100,00	154 961,42	220 960,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	123 930,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	676 960,00	0,00	12 100,00	104 961,42	170 960,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 236 995,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 086 776,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 040 776,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		649 215,00	0,00	0,00	200 200,00		3 625 321,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		40 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		300 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		123 930,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	179 215,00	0,00	0,00	47 200,00		1 191 396,42
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	470 000,00	0,00	0,00	153 000,00		1 959 995,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		1 086 776,86
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 040 776,86
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		46 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		161 500,00	3 077 890,00	0,00	53 010,00	283 770,00	81 100,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	762 590,00	0,00	9 510,00	265 770,00	55 100,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 055 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	22 200,00	260 300,00	0,00	43 500,00	18 000,00	26 000,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	79 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 580 167,00	9 003,00	0,00	2 500,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	20 600,00	3 000,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	211 667,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 868 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	452 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	6 003,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	121 500,00	8 100,00	0,00	12 000,00		3 798 870,00
011	Charges à caractère général	0,00	121 500,00	8 100,00	0,00	12 000,00		1 234 570,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 055 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		42 500,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		370 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		79 800,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 000,00
RECETTES		0,00	32 200,00	43 000,00	32 000,00	0,00		3 878 870,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	20 000,00	32 000,00	0,00		255 600,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		211 667,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00		2 883 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		452 900,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	32 200,00	8 000,00	0,00	0,00		63 703,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 269 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 269 000,00									
00600334594 (C-036)	Crédit Agricole	15/05/2009	15/06/2009	15/09/2009	620 000,00	F	FIXE	4,450	4,525		T	C	O	A-1
00601980328 (C-039)	Crédit Agricole	31/01/2019	01/04/2019	01/07/2019	500 000,00	F	FIXE	1,040	1,040		A	P	O	A-1
1874 (C-040)	Agence France Locale	11/10/2021	20/10/2021	20/03/2022	1 200 000,00	F	FIXE	0,780	0,794		T	C	O	A-1
20031904 (CM-001)	Crédit Mutuel	01/12/2015	31/12/2015	31/03/2016	600 000,00	F	FIXE	2,100	2,117		T	C	O	A-1
2370 (C-042)	Agence France Locale	12/10/2022	20/10/2022	20/12/2022	1 500 000,00	F	FIXE	3,010	3,089		T	C	O	A-1
MON262862EUR (C-035)	DEXIA Cif	10/10/2008	15/10/2008	01/01/2009	484 000,00	F	FIXE	4,840	5,022		M	C	O	A-1
MON504486EUR (LBP-001)	Caisse Française de Financement Local	14/09/2015	01/11/2015	01/02/2016	365 000,00	F	FIXE	1,960	1,984		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 269 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 543 672,95					299 168,19	75 762,93	0,00	3 786,95
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 543 672,95					299 168,19	75 762,93	0,00	3 786,95
00600334594 (C-036)	N	0,00	A-1	170 500,00	5,46	F	FIXE	4,450	31 000,00	7 069,94	0,00	293,14
00601980328 (C-039)	N	0,00	A-1	254 466,60	4,50	F	FIXE	1,040	49 849,52	2 646,45	0,00	1 072,76
1874 (C-040)	N	0,00	A-1	1 080 000,00	17,97	F	FIXE	0,780	60 000,00	8 385,98	0,00	265,20
20031904 (CM-001)	N	0,00	A-1	360 000,00	12,00	F	FIXE	2,100	30 000,00	7 323,76	0,00	19,25
2370 (C-042)	N	0,00	A-1	1 406 250,00	18,73	F	FIXE	3,010	75 000,00	42 172,92	0,00	1 335,69
MON262862EUR (C-035)	N	0,00	A-1	120 999,40	4,92	F	FIXE	4,840	24 200,04	5 408,47	0,00	403,44
MON504486EUR (LBP-001)	N	0,00	A-1	151 456,95	4,83	F	FIXE	1,960	29 118,63	2 755,41	0,00	397,47
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 543 672,95					299 168,19	75 762,93	0,00	3 786,95

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 543 672,95	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		2022-04-14
	Catégories de biens amortis		
L	Immobilisation de faible valeur	1	14/04/2022
L	Frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme	5	14/04/2022
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	14/04/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	14/04/2022
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	14/04/2022
L	Concessions et droits similaires, brevets licences marques procédés	2	14/04/2022
L	Subventions d'équipement aux organismes publics	15	14/04/2022
L	Subventions d'équipement aux personnes de droit privé	5	14/04/2022
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	18	14/04/2022
L	Autres agencements et aménagements	25	14/04/2022
L	Immeubles de rapport	30	14/04/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	14/04/2022
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	13	14/04/2022
L	Bâtiments légers, abris	10	14/04/2022
L	Installations, matériel et outillage technique	15	14/04/2022
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	14/04/2022
L	Installations, matériel et outillage technique - Matériel roulant	8	14/04/2022
L	Installations, matériel et outillage technique - Autre	5	14/04/2022
L	Installations, matériel et outillage technique - Outillage et petits matériels	5	14/04/2022
L	Installations, matériels et outillages techniques	5	14/04/2022
L	Autres matériels de transport (voiture)	5	14/04/2022
L	Autres matériels de transport (camion)	8	14/04/2022
L	Matériels informatiques scolaires	4	14/04/2022
L	Autres matériels informatiques	4	14/04/2022
L	Autres matériels informatiques (serveurs, équipements réseaux)	5	14/04/2022
L	Matériels de bureau et mobilier informatique	10	14/04/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	10	14/04/2022
L	Autres matériels de bureau et mobiliers (coffre-fort, armoire ignifuge)	25	14/04/2022
L	Matériel de téléphonie	2	14/04/2022
L	Matériel de téléphonie (serveur téléphonique)	8	14/04/2022
L	Autres immobilisations corporelles (petits électroménagers)	2	14/04/2022

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Autres immobilisations corporelles (matériels photos, vidéos, audio, gros électroménager)	5	14/04/2022
L	Autres immobilisations corporelles (matériels sportifs)	13	14/04/2022

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					255 000,00	109 932,27										4 287,36	13 960,78	
3F SUD	2011	P	Construction du siège de la Régie des Eaux Canal Belletrud	Crédit Agricole	255 000,00	109 932,27	6,50	A	F	FIXE	3,954	F	FIXE	3,900	A-1		4 287,36	13 960,78
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					861 382,80	703 642,18										24 069,77	4 830,42	
3F SUD	2010	P	Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	Caisse des Dépôts et Consignations	549 953,10	443 395,55	27,92	A	V	LIVRETA	2,529	V	LIVRETA	3,600	A-1		15 962,24	3 567,90
3F SUD	2010	P	Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	Caisse des Dépôts et Consignations	141 343,20	125 749,91	37,92	A	V	LIVRETA	2,756	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 341,62	0,00
3F SUD	2010	P	Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	Caisse des Dépôts et Consignations	135 310,50	105 160,59	27,92	A	V	LIVRETA	1,843	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 944,50	1 207,57
3F SUD	2010	P	Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	Caisse des Dépôts et Consignations	34 776,00	29 336,13	37,92	A	V	LIVRETA	1,990	V	LIVRETA	2,800	A-1		821,41	54,95

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TOTAL GENERAL					1 116 382,80	813 574,45										28 357,13	18 791,20	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	18 248,14
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	18 248,14
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					73 750,00
65748	1	SUBVENTION ANNUELLE	AEEM 06	Association	200,00
65748	2	SUBVENTION ANNUELLE	ST CEZAIRE JAZZ FESTIVAL	Association	5 000,00
65748	3	SUBVENTION ANNUELLE	LES PARENTS DE ST CE	Association	1 650,00
65748	4	SUBVENTION ANNUELLE	TROTTE SENTIERS	Association	3 500,00
65748	5	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB RURAL DE L'AMITIE	Association	7 000,00
65748	6	SUBVENTION ANNUELLE	UNC	Association	1 200,00
65748	7	SUBVENTION ANNUELLE	BOULE DE NEIGE	Association	800,00
65748	8	SUBVENTION ANNUELLE	THEATRE A LA SOURCE	Association	2 200,00
65748	9	SUBVENTION ANNUELLE	SPECIAL FORCE MEMORY	Association	1 400,00
65748	10	SUBVENTION ANNUELLE	SOUVENIR Français	Association	1 200,00
65748	11	SUBVENTION ANNUELLE	V PERFORMANCE	Association	500,00
65748	12	SUBVENTION ANNUELLE	HOUSE EN PROVENCE	Association	1 500,00
65748	13	SUBVENTION ANNUELLE	ASTL	Association	7 000,00
65748	14	SUBVENTION ANNUELLE	SOW SPORT	Association	2 500,00
65748	15	SUBVENTION ANNUELLE	SOW SPORT (subvention exceptionnelle)	Association	1 000,00
65748	16	SUBVENTION ANNUELLE	A TOUT CHUR	Association	300,00
65748	17	SUBVENTION ANNUELLE	KARATE DO	Association	3 500,00
65748	18	SUBVENTION ANNUELLE	COMITE DES FETES	Association	15 000,00
65748	19	SUBVENTION ANNUELLE	COMITE DES FETES - MEDIEVALES	Association	5 000,00
65748	20	SUBVENTION ANNUELLE	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	1 500,00
65748	21	SUBVENTION ANNUELLE	FCSC	Association	9 000,00
65748	22	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB PHOTO	Association	300,00
65748	23	SUBVENTION ANNUELLE	TERRE DE SOLEIL	Association	700,00
65748	24	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB DE PECHE	Association	300,00
65748	25	SUBVENTION ANNUELLE	CCFF	Association	1 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,57	11,57	0,57	0,00	0,57
Adjoint administratif	C	3,00	0,57	3,57	0,57	0,00	0,57
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	5,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,80	3,39	21,19	3,39	0,00	3,39
Adjoint technique	C	6,00	0,69	6,69	0,69	0,00	0,69
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,90	1,90	0,90	0,00	0,90
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4,80	1,80	6,60	1,80	0,00	1,80
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	2,82	3,82	2,82	0,00	2,82
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	1,42	1,42	1,42	0,00	1,42
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	1,40	2,40	1,40	0,00	1,40
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		31,80	6,78	38,58	6,78	0,00	6,78

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
04/05/2010 - Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	3F SUD	3F SUD	SA	549 953,10
04/05/2010 - Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	3F SUD	3F SUD	SA	141 343,20
04/05/2010 - Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	3F SUD	3F SUD	SA	135 310,50
04/05/2010 - Construction de 30 logements "Résidence l'Esclapon"	3F SUD	3F SUD	SA	34 776,00
28/01/2011 - Construction du siège de la Régie des Eaux Canal Belletrud	3F SUD	3F SUD	SA	255 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE**

IV

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 188 291,70	1 188 291,70
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 020 252,86	1 020 252,86
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 208 544,56	2 208 544,56

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	510 776,16	510 776,16
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	2 208 544,56	2 208 544,56
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 699 067,86	1 699 067,86

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	380 000,00	380 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	900 000,70	900 000,70
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	520 000,70	520 000,70

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES BUDGETAIRES

EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		380 000,00	380 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		300 000,00	300 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	300 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		80 000,00	80 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	40 000,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	40 000,00	40 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES BUDGETAIRES

EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		900 000,70	III 900 000,70
Ressources propres externes de l'année (a)		530 000,70	530 000,70
10222	FCTVA	400 000,00	400 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	130 000,70	130 000,70
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		370 000,00	370 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	170 000,00	170 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00
28138	Autres constructions	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
281561	Matériel roulant	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00	200 000,00

006-210601183-20240328-2024_041-DE
Reçu le 05/04/2024

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

006-210601183-20240328-2024_041-DE

Reçu le 05/04/2024

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par Le Maire (1),

A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

AMMIRATI Marie	
BLANC Claude	
BOUILLO-MEYER Catherine	
CHATAIN Angélique	
DE FARIA Alberto	
DELOBETTE Jacques-Edouard	
DEMARIA Yann	
DESOMBRE Thibaud	
ERETEO Marc	
FRANCHI Jean-Pierre	
GALLET Claudette	
GAZIELLO Romain	
LARA Pierre	
LAUTARD Alain	
LOUET Marie-France	
MANZONE Fabienne	
NIRANI Sandra	
OLIVIER Franck	
OTTOMBRE-BORSONI Michèle	
PELLERIN Valérie	

006-210601183-20240328-2024_041-DE

Reçu le 05/04/2024

ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

V
A

PIANA Isabelle	
ROUQUIER Augusta	
VAN WAYENBERGE Marc	
VANLEDE Solange	
VILLEVAL Sophie	
VIVES Adrien	
ZEDET Christian	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-041
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au maire

OBJET : Vote du budget principal 2024.

Le budget primitif soumis à l'approbation du Conseil municipal, conformément aux articles L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales est équilibré en dépenses et en recettes en section de fonctionnement à **4 168 870.00 €**.

La section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes avec un montant total de **4 490 338.00 €**.

Les dépenses présentent des crédits nouveaux d'un montant de **3 765 321.42 €** et des restes à réaliser qui s'élèvent à **725 016.58 €**.

Les recettes présentent des crédits nouveaux qui s'élèvent à **2 745 068.56 €** et des restes à réaliser à hauteur de **1 745 269.44 €**.

AR Prefecture006-210601183-20240328-2024_041-DE
Reçu le 05/04/2024

Ce budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires qui s'est régulièrement tenu lors de la séance du Conseil municipal du 29 février 2024 et se répartit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT**Dépenses de fonctionnement**

	Budget primitif 2024
011 - Charges à caractère général	1 234 570,00 €
012 - Charges de personnel	2 055 000,00 €
014 - Atténuations de produits	42 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courantes	370 000,00 €
66 - Charges financières	79 800,00 €
67 - Charges exceptionnelles	10 000,00 €
68 - Dotations aux provisions	7 000,00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	3 798 870,00 €
023- Virement à la section d'investissement	200 000,00 €
042 - Opérations d'ordre	170 000,00 €
Total	4 168 870,00 €

Recettes de fonctionnement

	Budget primitif 2024
013 - Atténuation de charges	12 000,00 €
70 - Produits des services	255 600,00 €
73 - Impôts et taxes	211 667,00 €
731 - Fiscalité locale	2 883 000,00 €
74 - Dotations et participations	452 900,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	63 703,00 €
Total recettes réelles de fonctionnement	3 878 870,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	40 000,00 €
R002 - Résultat reporté	250 000,00 €
Total	4 168 870,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**Dépenses d'investissement**

	Budget primitif 2024
20 - Immobilisations incorporelles	123 930,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 191 396,42 €
23 - Immobilisations en cours	1 959 995,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	40 000,00 €
13 - Subventions d'investissement	10 000,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €
26 - Participations et créances rattachées	0,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement	3 625 321,42 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	40 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00 €
Restes à réaliser	725 016,58 €
Total	4 490 338,00 €

Recettes d'investissement

	Budget primitif 2024
13 - Subventions d'investissement	46 000,00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	530 000,70 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	510 776,16 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
Total des recettes réelles d'investissement	1 086 776,86 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	200 000,00 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	170 000,00 €
041 - Opérations patrimoniales	100 000,00 €
Restes à réaliser	1 745 269,44 €
001 - Solde d'exécution reporté	1 188 291,70 €
Total	4 490 338,00 €

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_041-DE
Reçu le 05/04/2024

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à la majorité avec 24 voix pour et deux abstentions (MM. Claude BLANC et Marc ERETEO).

- **D'ADOPTER** le budget primitif de la commune pour l'exercice 2024

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :

006-210601183-20240328-2024_042-DE

Reçu le 05/04/2024

IV - ANNEXES

**IV
D**

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 21
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 0
 Abstentions : 0



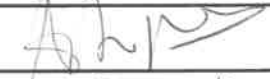

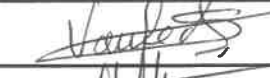



Date de convocation : 15/03/2024

Présenté par (1) Le Maire,
 A St Cézaire sur Siagne le 28/03/2024
 (1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMMIRATI Marie	
BLANC Claude	
BOUILLO-MEYER Catherine	
CHATAIN Angélique	
DE FARIA Alberto	
DELOBETTE Jacques-Edouard	
DEMARIA Yann	
DESOMBRE Thibaud	
ERETEO Marc	
FRANCHI Jean-Pierre	
GALLET Claudette	
GAZIELLO Romain	
LARA Pierre	
LAUTARD Alain	
LOUET Marie-France	
MANZONE Fabienne	
NIRANI Sandra	
OLIVIER Franck	
OTTOMBRE-BORSONI Michèle	
PELLERIN Valérie	
PIANA Isabelle	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

ROUQUIER Augusta	
VAN WAYENBERGE Marc	
VANLEDE Solange	
VILLEVAL Sophie	
VIVES Adrien	
ZEDET Christian	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

006-210601183-20240328-2024_042-DE
Reçu le 05/04/2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21060118300036	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE DE SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE GRASSE MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET CIMETIERE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes**A - Eléments du bilan**

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières Sans Objet

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet

A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 17

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 18

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

006-210601183-20240328-2024_042-DE

Reçu le 05/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 000,00	1 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 000,00	1 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	21 905,75	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 21 905,75
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		21 905,75	21 905,75

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	22 905,75	22 905,75
----------------------------	------------------	------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

II
A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 000,00
---	-----------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 000,00
---	-----------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

006-210601183-20240328-2024_042-DE
Reçu le 05/04/2024

- (1) Cf. Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT = CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 905,75	0,00	21 905,75	21 905,75	21 905,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 905,75	0,00	21 905,75	21 905,75	21 905,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		21 905,75	0,00	21 905,75	21 905,75	21 905,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		21 905,75	0,00	21 905,75	21 905,75	21 905,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 905,75
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAINT-CEZAIRE SUR SIAGNE - BUDGET CIMETIERE - BP - 2024

040	Opérat° ordre de transfert entre sections (4)	006-210601183-20240328-2024_042-DE 05/04/2024	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	21 905,75
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 905,75
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
---	-------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

II

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 000,00		1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 000,00	0,00	1 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 000,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	21 905,75	0,00	21 905,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	21 905,75	0,00	21 905,75

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 905,75
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

II

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 000,00		1 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 000,00	0,00	1 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 000,00
---	-----------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	21 905,75
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 905,75
---	------------------

006-210601183-20240328-2024_042-DE
Reçu le 05/04/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 000,00	1 000,00	1 000,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 000,00	1 000,00	1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 000,00	1 000,00	1 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 000,00
---	-----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
707	Ventes de marchandises	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 000,00	1 000,00	1 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 000,00	1 000,00	1 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 000,00	1 000,00	1 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 000,00
---	-----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	21 905,75	21 905,75	21 905,75
2135	Installations générales, agencements	21 905,75	21 905,75	21 905,75
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		21 905,75	21 905,75	21 905,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		21 905,75	21 905,75	21 905,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		21 905,75	21 905,75	21 905,75

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 905,75
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	21 905,75
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 905,75
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

006-210601183-20240328-2024_042-DE

Reçu le 05/04/2024

III - VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

006-210601183-20240328-2024_042-DE

Reçu le 05/04/2024

IV – ANNEXES

ARRÊTÉ ET SIGNATURES

IV

D

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par (1) Le Maire,

A St Cézaire sur Siagne le 28/03/2024

(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A St Cézaire sur Siagne, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMMIRATI Marie	
BLANC Claude	
BOUILLO-MEYER Catherine	
CHATAIN Angélique	
DE FARIA Alberto	
DELOBETTE Jacques-Edouard	
DEMARIA Yann	
DESOMBRE Thibaud	
ERETEO Marc	
FRANCHI Jean-Pierre	
GALLET Claudette	
GAZIELLO Romain	
LARA Pierre	
LAUTARD Alain	
LOUET Marie-France	
MANZONE Fabienne	
NIRANI Sandra	
OLIVIER Franck	
OTTOMBRE-BORSONI Michèle	
PELLERIN Valérie	
PIANA Isabelle	

006-210601183-20240328-2024_042-DE

Reçu le 05/04/2024

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

**IV
D**

ROUQUIER Augusta	
VAN WAYENBERGE Marc	
VANLEDE Solange	
VILLEVAL Sophie	
VIVES Adrien	
ZEDET Christian	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-042
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Jacques-Edouard DELOBETTE, Adjoint au maire

OBJET : Vote du budget annexe du cimetière pour l'exercice 2024.

Le budget annexe du cimetière retrace les opérations de tenue de stock et de vente des caveaux.

SECTION D'EXPLOITATION

Le projet de budget d'exploitation s'élève à **1 000 €**.

Aucun montant concernant des opérations d'ordre correspondant à la gestion du stock n'est inscrit, aucun caveau n'étant à vendre.

Les recettes sont composées de la vente de caveaux, soit **1 000 €**.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_042-DE
Reçu le 05/04/2024

En dépenses, ~~1 000 €~~ sont inscrits pour équilibre au chapitre des charges à caractère général.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le projet de budget d'investissement s'élève à **21 905,75 €**, correspondant à l'excédent d'investissement 2023.

En dépenses, la somme de **21 905,75 €**, est inscrite au chapitre **21** en vue de la réalisation des travaux de construction des caveaux.

Le budget fera l'objet des modifications nécessaires une fois que le projet d'aménagement sera arrêté.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jacques-Edouard DELOBETTE, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'ADOPTER** le projet de budget annexe 2024 du cimetière tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :
Publication/Notification le :



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-043
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Franck OLIVIER, Adjoint au maire

OBJET : Aménagement doux Route de St Vallier – demande de subvention

Compte-tenu de la volonté de la municipalité de travailler sur les cheminements doux sur le territoire communal,

Compte-tenu de la réunion de l'assemblée des citoyens qui s'est tenue le 6 décembre 2021 sur le thème « L'amélioration de la qualité de vie pour tous au village par l'amélioration du stationnement et de la circulation : la place des piétons, des vélos et des voitures. Quelles liaisons douces envisager ? » au cours de laquelle la population a formulé ses souhaits et idées,

Compte-tenu de la délibération du Conseil municipal N°2024-010 du 29 février 2024 autorisant les emprises foncières relatives à ce projet d'aménagement doux route de Saint-Vallier afin de favoriser la circulation des piétons et des vélos et briser la vitesse des véhicules,

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_043-DE
Reçu le 05/04/2024

Considérant que le village est traversé par la Route Départementale 5 de Grasse vers Saint-Vallier-de-Thiery avec un trafic important de véhicules en zone d'habitat dense,

Considérant que cette entrée du village depuis Saint-Vallier-de-Thiery est dénuée de cheminements piétons et cyclables sur cette portion de voirie,

En conséquence, un aménagement doux est prévu sur environ 160 ml à partir du panneau d'entrée de l'agglomération (route des Grottes) jusqu'à la traverse des Tilleuls, avec la création d'un cheminement destiné aux piétons, vélos et poussettes sur un côté de la route départementale. Ces travaux permettront de faire la jonction avec le cheminement existant au niveau du lieu-dit « Le colombier ».

Cela permettra aux habitants (écoliers, actifs, retraités...) de se rendre au village ainsi qu'aux divers équipements municipaux (Salle des Moulins, Espace Terre de Siagne et sa médiathèque Simone Raybaud), à pied ou à vélo en toute sécurité.

Cette réalisation rétrécissant la chaussée, aura également pour conséquence de réduire la vitesse des véhicules en entrée de village, la limitation à 50 km/heure n'étant pas toujours respectée dans cette ligne droite.

L'aménagement se fera en surélévation par rapport à la chaussée afin de sécuriser au mieux les utilisateurs. Le cheminement créé aura une largeur minimum de 1,20 m sur 100 ml (voire 1,50 m sur certains passages) et 0,90 m sur 60 mètres. Il est également prévu de canaliser les eaux pluviales dans l'ouvrage existant à cet endroit. Une signalétique adaptée, verticale et horizontale, sera mise en place. Une gaine sera posée afin de faciliter la future pose d'un éclairage public adapté sur ce tronçon.

Les travaux débuteront au 2^{ème} trimestre 2024 et dureront environ 2 mois.

Le programme complet des travaux est présenté en annexe.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental à hauteur de 60 % selon le plan de financement ci-après :

Montant total des dépenses (HT)		81 920 €
Travaux		81 920 €
Travaux d'aménagements doux		81 920 €
Ressources (financement extérieur)	60%	49 152 €
Département des Alpes-Maritimes	60%	49 152 €
Reste à charge de la commune HT (autofinancement)	40%	32 768 €
Préfinancement TVA 20 % sur montant total des dépenses		16 384 €
Reste à charge de la commune TTC		49 152 €
Remboursement FCTVA (16,404%) sur montant total des dépenses		13 438 €
Reste à charge de la commune (net)	44%	35 714 €

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_043-DE
Reçu le 05/04/2024

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Frank OLIVIER, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le projet de création de ce cheminement doux sur la route de Saint-Vallier (RD5) comme présenté ci-dessus,
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- **DE SOLLICITER** les aides financières du Département comme indiqué ci-dessus,
- **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au budget investissement 2024 de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.

Pour Copie Conforme
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne



Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :



PASSEPORT JEUNES

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

La présente charte constitue le cadre de fonctionnement du dispositif « Passeport jeunes » adopté par délibération du conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne n°2021-100 en date du 18 novembre 2021, modifiée par délibération N°2024-044 du 28 mars 2024.

Article 1 : Le Passeport jeunes, c'est quoi ?

- Le dispositif **Passeport jeunes** créé par la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne est destiné à **favoriser l'engagement des jeunes de 14 à 18 ans résidant sur la commune dans des projets citoyens**. Il est possible de bénéficier du dispositif **Passeport jeunes** jusqu'à 18 ans révolus. Dans ce sens, des actions à vocation citoyenne ou solidaire seront proposées par période durant l'année.
- La participation à ces actions permettra à l'intéressé(e) d'obtenir une gratification sous la forme de : **Chèques cadeaux, Chèques vacances, Participation au permis de conduire, Aide aux inscriptions dans les associations, Aide au financement du BAFA. Aucune contrepartie ne sera versée en numéraire.**
- **Passeport jeunes** propose un **système de capitalisation des contreparties** pour un **montant de 400 € maximum par jeune**. Une fois ce montant atteint, le jeune volontaire sort du dispositif. Pour capitaliser, il suffit d'en manifester l'intention, d'accepter la présente charte et de s'inscrire sur plusieurs actions différentes. Chaque demi-journée de volontariat (3 heures) sera récompensée par une gratification de 15 €.
- **Dans le cadre du financement d'une formation au BAFA et au permis de conduire** : la commune effectuera un virement du montant acquis au volontaire sur présentation de la facture acquittée par l'organisme de formation retenu.
- **Le jeune volontaire peut à tout moment demander à récupérer le montant acquis** en choisissant la contrepartie souhaitée. La seule contrainte est d'avoir réalisé un minimum de 5 missions d'une demi-journée (15 heures). Par ailleurs un délai de 15 jours peut potentiellement être exigé avant la délivrance de la contrepartie financière.

Article 2 : en quoi consistent les actions ou missions du Passeport jeunes ?

Il s'agit de projets d'intérêt collectif définis par la commune ou par les associations. Ils se dérouleront au sein de la commune et présenteront également un intérêt éducatif pour les participants :

- Entretien/valorisation du patrimoine communal,
- Participation à la vie sociale, festive et culturelle de la commune,
- Participation aux activités et manifestations ou des associations de la commune.

Les travaux ou actions présentant un risque pour la sécurité ou la santé des volontaires sont exclues. Les actions et missions seront encadrées par des personnes majeures nommément désignées.

Certaines ~~missions pourront générer des obligations réglementaires~~ tel que le port de vêtements de travail adaptés (gilet haute visibilité, chaussures de sécurité...).

Ces actions ou missions peuvent se dérouler à n'importe quel moment de l'année. Elles sont proposées de manière ponctuelle en fonction des besoins et des opportunités. Cependant, certaines actions pouvant intéresser les mineurs scolarisés seront proposées en dehors des périodes scolaires.

Article 3 : Comment adhérer au dispositif Passeport jeunes ?

- D'abord en prenant connaissance de cette charte et en la signant,
- Prendre connaissance des missions ou actions ponctuelles proposées par la commune via :
 - son site internet www.saintcezaresursiagne.fr,
 - sa page Facebook « Mairie de Saintcézaresursiagne »,
 - l'application panneau pocket,
 - le panneau d'information électronique situé dans le village,
 - ou tout autre moyen de communication.
- Candidater à une mission par mail à l'adresse associations@saintcezaresursiagne.fr dans les délais indiqués (sous réserve de remplir les conditions définies dans la mission). Attention : le nombre de places pour une action peut être limité. Les candidat(e)s seront retenu(e)s par ordre d'arrivée.
- Signer un contrat d'engagement ainsi qu'une fiche sanitaire qui vous seront remis. Il faudra les remplir et les retourner signés à :

MAIRIE
Passeport Jeunes
5 rue de la République
06530 SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE
associations@saintcezaresursiagne.fr

Attention ! pour les mineurs, les parents ou les responsables légaux signent l'autorisation parentale.

Le contrat d'engagement fixera les détails de l'action : Objet de l'action, durée, dates, lieux, montant de la contrepartie, ...

L'inscription sera effective seulement au retour du contrat d'engagement signé et de la fiche sanitaire renseignée auprès de la structure d'inscription.

Article 4 : A quoi s'engage le jeune volontaire à Passeport jeunes ?

- ✓ La signature d'un contrat d'engagement oblige son signataire à mener l'action à terme ;
- ✓ Etre assidu et ponctuel lors des actions ;
- ✓ Respecter le public, les encadrants ainsi que les autres participants à l'action ;
- ✓ Respecter les consignes de travail et de sécurité, porter les équipements de protection fournis ;
- ✓ Respecter le site et le matériel.

Le non-respect de ces termes peut entraîner une annulation ou suspension de l'inscription dans le dispositif et sans qu'aucune contrepartie d'aucune sorte ne soit versée. Exception faite d'un arrêt ou d'une absence justifiée par un certificat médical ou tout autre document prouvant la bonne foi.

En cas d'annulation d'une action de notre part et dans une période inférieure à 24h, la totalité de la contrepartie prévue dans le contrat d'engagement sera versée. Si l'annulation intervient dans une période supérieure à 24h, le jeune inscrit devient alors prioritaire sur l'action suivante.

Dans le cas où le jeune déciderait de rompre son engagement par anticipation, il ne pourra **recupérer le montant acquis** en choisissant la contrepartie souhaitée qu'à la condition d'avoir réalisé un minimum de 5 missions d'une demi-journée (15 heures).

~~Toute décision relative au non-respect de la présente charte sera prise par les services compétents et sera non négociable.~~

Article 5 : Quand les actions ou missions se déroulent-t-elles ?

Ces actions peuvent se dérouler à n'importe quel moment de l'année. Elles sont proposées de manière ponctuelle en fonction des besoins et des opportunités.

Cependant, certaines actions pouvant intéresser les mineurs scolarisés seront proposées en dehors des périodes scolaires.

Article 6 : Le respect des données et du droit à l'image

Le nouveau Règlement Général européen sur la Protection des Données personnelles (**R.G.P.D.**) est entré en vigueur depuis le 25 mai 2018. Celui-ci requiert le consentement de toute personne qui communique ses données personnelles à un organisme public.

De ce fait, la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne a besoin de votre consentement afin de pouvoir recueillir et traiter vos données personnelles dans le cadre du *dispositif* « *Passeport jeunes* ».

Les jeunes inscrits au dispositif Passeport jeunes peuvent être amenés à être photographiés. Ces clichés peuvent être ensuite affichés, diffusés en ligne (site internet de la commune notamment) ou dans la presse locale. C'est la raison pour laquelle la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne sollicite de votre part une autorisation dans le cadre de votre droit à l'image/**du droit à l'image de votre enfant mineur.**

Aussi, merci de bien vouloir lire et compléter soigneusement les formulaires 1 et 2 annexés à la présente charte.

A Saint-Cézaire-sur-Siagne, le _____

Signature du jeune
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du responsable légal
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

PASSEPORT JEUNES

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Annexe 1 – Droit à l'image et traitement des données personnelles

Objectif du traitement et destinataires de vos données personnelles :

Pour votre information, les données personnelles recueillies sur ce formulaire, le contrat d'engagement et la fiche sanitaire sont destinées à **favoriser l'engagement des jeunes de 14 à 18 ans** et font l'objet d'un traitement informatique. Elles n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est strictement nécessaire au traitement de votre engagement et à des fins de statistiques dans le but de capitaliser vos actions.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux services de la commune.

Conservation des données et droits des usagers :

Vos données sont conservées pendant la durée de l'engagement. Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés
Le responsable du traitement de vos données personnelles est la commune, représentée par son maire en exercice.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2019 et applicable dès le 25 mai 2018 (R.G.P.D.), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation de traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en adressant un courrier par voie postale : Mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne, 5 rue de la République 06530 Saint-Cézaire-sur-Siagne ou en envoyant un mail à xxxxxx@saintcezairesursiagne.fr

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.) sur www.cnil.fr.

Demande de consentement RGPD :

Je, soussigné(é) _____ accepte que

- Mes données personnelles*
- Mes données personnelles et celles de mon enfant*

saisies dans le document « Charte d'engagement » soient traitées dans le cadre du dispositif « Passeport jeunes ».

A Saint-Cézaire-sur-Siagne, le _____

Signature du jeune
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)
approuvé »)

Signature du responsable légal
(Précédée de la mention « lu et

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

Annexe 2 – Droit à l'image

Demande d'autorisation de droit à l'image :

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du dispositif Passeport jeunes.

Les jeunes inscrits au dispositif Passeport jeunes peuvent être amenés à être photographiés. Ces clichés peuvent être ensuite affichés, diffusés en ligne (site internet de la commune notamment) ou dans la presse locale. C'est la raison pour laquelle Saint-Cézaire-sur-Siagne sollicite de votre part une autorisation dans le cadre de votre droit à l'image / **du droit à l'image de votre enfant mineur.**

Consentement du mineur*	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; width: fit-content; margin-bottom: 5px;">A ne faire remplir que si l'enfant est mineur</div> <input type="checkbox"/> On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet <input type="checkbox"/> On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir cet enregistrement <input type="checkbox"/> Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, dans ce dispositif, mon image	<input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,
 Vu le Code de la propriété intellectuelle,
 Vu le consentement préalablement exprimé par la personne mineure ci-avant,

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la publication de votre image / **de l'image de votre enfant mineur dont l'identité est donnée ci-avant**, dans le cadre du dispositif Passeport jeunes. L'enregistrement de votre image / **de l'image du mineur que vous représentez** sera réalisé sous l'autorité de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, représentée par son Maire en exercice.

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre. L'œuvre demeurera sa propriété exclusive. Le producteur de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de votre image / **de l'image du mineur** susceptible de porter atteinte à votre / **sa dignité**, votre / **sa réputation** ou à votre / **sa vie privée** et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Je, soussigné(é) _____ déclare être*
 majeur(e) mineur(e) émancipé(e) le représentant légal du mineur désigné ci-dessus

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels / **de mes droits civils à l'égard de mon enfant.**

Je reconnais expressément n'être lié(e) / **que le mineur que je représente n'est lié** par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon / **son image.**

Je reconnais avoir pris connaissance / **avoir pris connaissance pour le mineur que je représente** des informations ci-dessus et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image / **son image** dans le cadre exclusif du dispositif Passeport jeunes. OUI NON*

A Saint-Cézaire-sur-Siagne, le _____
 Signature du majeur ou du mineur émancipé
 légal

Signature du responsable



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne
n° 2024-044
Département des Alpes-Maritimes**

SEANCE DU : JEUDI 28 MARS 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Représentés : 5
Absent : 1
Votants : 26

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Cézaire-sur-Siagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Christian ZEDET, Maire de la Commune.

Date convocation :
15/03/2024

Date d'affichage :
15/03/2024

PRESENTS A LA SEANCE : Messieurs Christian ZEDET, Franck OLIVIER, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre LARA, Thibault DESOMBRE, Mesdames Marie AMMIRATI, Fabienne MANZONE, Catherine BOUILLO-MEYER, Messieurs Alain LAUTARD, Yann DEMARIA, Marc VAN WAYENBERGE, Jean-Pierre FRANCHI, Marc ERETEO et Mesdames Marie-France LOUET, Solange VANLEDE, Sophie VILLEVAL, Valérie PELLERIN, Sandra NIRANI, Claudette GALLET, Augusta ROUQUIER et Michèle OTTOMBRE-BORSONI

REPRESENTES : Madame Angélique CHATAIN (pouvoir à Franck OLIVIER), Monsieur Adrien VIVES (pouvoir à Monsieur Christian ZEDET), Isabelle PIANA (pouvoir à Madame Valérie PELLERIN), Monsieur Romain GAZIELLO (pouvoir à Madame Sophie VILLEVAL) et Monsieur Claude BLANC (Pouvoir à Monsieur Marc ERETEO).

ABSENT : Alberto DE FARIA

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Franck OLIVIER

RAPPORTEUR : Pierre LARA, Adjoint au maire

OBJET : Passeport jeunes – modification de l'âge minimum

Le 18 novembre 2021, par délibération N°2021-100, vous approuviez le lancement du projet « passeport jeunes » et sa charte de fonctionnement.

Ce dispositif « Passeport jeunes » est destiné à favoriser l'engagement des jeunes de 15 à 18 ans résidant sur la commune dans des projets citoyens.

Dans ce sens, des actions à vocation citoyenne ou solidaire leur sont proposées par période durant l'année, soit par les services municipaux, soit par les associations Saint-Cézariennes.

La participation à ces actions permet à l'intéressé(e) d'obtenir une gratification de maximum 400 € sous la forme de chèques cadeaux, chèques vacances, participation au permis de conduire, aide aux inscriptions dans les associations, aide au financement du BAFA. Aucune contrepartie n'est versée en numéraire. Chaque demi-journée de volontariat (3 heures) est récompensée par une gratification de 15 €.

AR Prefecture

006-210601183-20240328-2024_044-DE
Reçu le 05/04/2024

Lors du lancement d'une opération, les jeunes seront invités à candidater. Ceux ou celles retenu(e)s signent la charte de fonctionnement du dispositif, ainsi qu'un contrat d'engagement entre lui et la commune, ou entre lui, la commune et l'association porteuse de l'action.

Depuis 2021, 6 jeunes se sont engagés essentiellement auprès du comité des fêtes et de la commune.

Nous souhaitons étendre le dispositif aux jeunes à partir de 14 ans et nous allons améliorer la communication autour des évènements ainsi que dans le milieu associatif.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Pierre LARA, le Conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** l'abaissement de l'âge minimum à 14 ans.
- **DE MODIFIER** la charte en conséquence.
- **DE DIRE** qu'une somme de 2500 € est inscrite au budget 2024 pour financer cette action.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Toute décision réglementaire ou individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nice dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique sur l'application « Télérecours » accessible sur le site de téléprocédures ouvert aux citoyens : <http://www.telerecours.fr>

Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.



Pour Copie Conforme,
Christian ZEDET,
Maire de Saint-Cézaire-sur-Siagne

Certifié exécutoire compte-tenu de la :

Transmission en Préfecture le :

Publication/Notification le :